

# Actif'Agri

Transformations des emplois  
et des activités en agriculture





Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Service de la Statistique et de la Prospective  
Centre d'Études et de Prospective

# Actif'Agri

Transformations des emplois  
et des activités en agriculture

Pour citer cet ouvrage, merci d'utiliser la référence suivante:  
Forget V., Depeyrot J.-N., Mahé M., Midler E., Hugonnet M., Beaujeu R., Grandjean A., Hérault B., 2019, *Actif'Agri. Transformations des emplois et des activités en agriculture*, Centre d'études et de prospective, Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la Documentation française, Paris.

Conception graphique: Clémence Passot

Illustrations: Équipe du Centre d'études et de prospective et Clémence Passot

ISBN 978-2-11-145920-5

© Direction de l'information légale et administrative, 2019

# Actif'Agri

## Transformations des emplois et des activités en agriculture

### Coordinateurs

Vanina Forget (cheffe de projet), Jean-Noël Depeyrot, Muriel Mahé, Estelle Midler, Mickaël Hugonnet, Raphaël Beaujeu, Alexis Grandjean\*, Bruno Hérault (Centre d'études et de prospective, SSP, MAA)

### Auteurs

Raphaël Beaujeu, MAA-SSP-CEP  
Thierry Bellec, chambres d'Agriculture de Bretagne  
Florent Bidaud, MAA-SSP-CEP  
Céline Bignebat, INRA SAD MOISA  
Isabelle Burens, ANACT  
Philippe Caillou, université Paris-Sud XI LRI  
Benoît Dedieu, INRA SAD  
Nicolas Deffontaines, université du Havre  
Nathalie Delame, INRA UMR Économie Publique  
Jean-Noël Depeyrot, MAA-SSP-CEP  
Cécile Detang-Dessendre, INRA UMR CESAER  
Charlotte Emlinger, CEP11  
Vanina Forget, MAA-SSP-CEP  
Gabrielle Gallic, MAA-SSP-SDSSR  
Julia Gassie, MAA-SSP-CEP  
Olivier Gloker, APECITA  
Alexis Grandjean, MAA-SSP-CEP\*  
Jared Greenville, OCDE\*  
Julien Hardelin, MAA-SSP-CEP  
Nathalie Hostiou, INRA SAD UMR Territoires  
Mickaël Hugonnet, MAA-SSP-CEP  
Armelle Huille, AgroParisTech  
Dominique Jacques-Jouvenot, UBFC LASA  
Marie-Agnès Jouanjean, OCDE  
Diviyam Kalainathan, université Paris-Sud XI LRI  
Catherine Laurent, INRA-AgroParisTech UMR SAD-APT  
Bruno Legagneux, INP-ENSAT UMR AGIR  
Axel Magnan, INRA-AgroParisTech UMR SAD-APT  
Muriel Mahé, MAA-SSP-CEP  
Dominique-Anne Michel, MAA-SAFSL  
Estelle Midler, MAA-SSP-CEP  
Geneviève Nguyen, INP-ENSAT UMR AGIR  
Anne-Marie Nicot, ANACT  
Daniel Perron, DP Conseil, université Paris 1  
Christophe Perrot, IDELE  
Laurent Piet, INRA UMR SMART-LERECO  
Claire Quelin, ASP\*  
José Ramanantsoa, MAA-SSP-CEP

\* au moment de la rédaction des chapitres

Cet ouvrage ne représente pas nécessairement les positions officielles du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
Il n'engage que ses auteurs.

# REMERCIEMENTS

Le Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation tient à remercier chaleureusement les membres du groupe de travail *ActifAgri* pour leur contribution essentielle à cet ouvrage : Raphaël Beaujeu (CEP), Thierry Bellec (chambres d'agriculture de Bretagne), Céline Bignebat (INRA unité MOISA), Benoît Dedieu (INRA SAD), Patrick Dedinger (MAA-CGAAER), Nathalie Delame (INRA UMR Économie publique), Jean-Noël Depeyrot (CEP), Cécile Detang-Dessendre (INRA UMR CESAER), Pierre Dupraz (INRA UMR SMART-LERECO), Vanina Forget (CEP), Olivier Gloker (APECITA), François-Pierre Gitton (MAA-SSP-SDSSR), Alexis Grandjean (CEP\*), Julien Hardelin (CEP), Bruno Hérault (CEP), Nathalie Hostiou (INRA SAD UMR Territoires), Mickaël Hugonnet (CEP), Dominique Jacques-Jouvenot (UBFC LASA), Catherine Laurent (INRA-AgroParisTech UMR SAD-APT), Bruno Legagneux (INP-ENSAT UMR AGIR), Axel Magnan (INRA-AgroParisTech UMR SAD-APT), Muriel Mahé (CEP), Dominique-Anne Michel (MAA-SAFSL), Estelle Midler (CEP), Monique Moine (MAA-SSP-SDSSR), Geneviève Nguyen (INP-ENSAT, UMR AGIR), Marc Parmentier (MSA), Christophe Perrot (IDELE), Laurent Piet (INRA UMR SMART-LERECO), Pascale Pollet (MAA-SSP-SDSSR), Claire Quelin (ASP\*), José Ramanantsoa (CEP), Patrick Simon (MAA-DGPE\*) et Eric Tison (MAA-CGAAER). Leurs savoirs et leurs expertises nous ont été très précieux pour mener à bien ce panorama français de la transformation des emplois et du travail agricoles. Si les pages qui suivent n'engagent que leurs auteurs, elles sont le reflet de la construction collective d'une compréhension commune du monde agricole actuel, issue d'un partage de connaissances et du croisement de perspectives variées au fil de réunions de travail riches d'échanges et de débats.

Béatrice Sédillot, cheffe du Service de la statistique et de la prospective du ministère, a joué un rôle essentiel dans la réalisation finale de cet ouvrage. Nous la remercions vivement pour sa forte implication. Chacun des chapitres doit beaucoup à son questionnement scientifique, à ses relectures attentives et à ses contributions.

Nous tenons également à remercier les collègues du CEP qui ont activement contribué à la préparation des réunions de travail du groupe. Nous remercions en particulier Armelle Huille, dont les six mois de stage (AgroParisTech) à nos côtés ont été essentiels au bon lancement de ce projet, ainsi qu'Aurore Payen, pour son appui lors de la finalisation de l'ouvrage, et notamment l'organisation du séminaire de clôture d'*ActifAgri*.

Nous adressons enfin nos vifs remerciements aux experts qui ont été sollicités ponctuellement pour partager leurs travaux, améliorer certains passages du texte et nous aider à mieux saisir les enjeux traités dans cet ouvrage, et en particulier : Marie-Sophie Dedieu (MAA-SSP-SDSAFA), Eric Hugues (MSA), Florence Kling-Eveillard (IDELE), Pierre Labarthe (INRA UMR AGIR), Jérôme Lerbourg (MAA-SSP-MDD), Alice Lorge (MAA-SSP-SDSSR), Vincent Marcus (MTES-CGDD), Gianluca Orefice (CEPII) et Ludovic Portoio (MAA-SAFSL).

\* au moment de la rédaction de l'ouvrage

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	<b>9</b>
<b>PARTIE 1: PANORAMA</b>	<b>12</b>
<b>1. L'emploi et les activités agricoles: chiffres et évolutions clés</b>	<b>14</b>
1. La main-d'œuvre agricole : tendances passées et évolutions récentes	17
2. Qui sont les travailleurs agricoles ?	22
3. Comment la mobilisation de la main-d'œuvre change-t-elle dans les exploitations agricoles ?	26
<b>2. Trois tendances structurantes: concentration, sous-traitance et diversification des exploitations</b>	<b>30</b>
1. Concentration des exploitations et emploi	33
2. Sous-traitance et agriculture : les recompositions en cours	38
3. Diversification et pluriactivité, deux exemples de mutations des activités agricoles	43
<b>3. La filière laitière: un concentré des mutations agricoles contemporaines</b>	<b>48</b>
1. Les mutations rapides du secteur laitier : implications en matière d'emploi	51
2. Du déplacement de la production au déplacement de l'emploi ?	54
3. Les évolutions du travail et de l'emploi à l'échelle des exploitations laitières	56
4. Quels actifs dans ces exploitations en mutation ?	60
<b>PARTIE 2: QUALITÉ DU TRAVAIL</b>	<b>64</b>
<b>4. Emplois précaires en agriculture</b>	<b>66</b>
1. Précarité de l'emploi : une notion multidimensionnelle	69
2. La précarité mesurée à l'aune des statuts des travailleurs dans les exploitations agricoles	69
3. Caractérisation des salariés précaires	77
4. Abus et travail illégal	80
<b>5. Les conditions de travail et de santé des actifs agricoles</b>	<b>84</b>
1. Que sait-on des conditions de travail des exploitants et des salariés agricoles ?	87
2. Quel est l'état de santé et de bien-être des exploitants et des salariés agricoles ?	92
3. Conditions de travail et santé : le problème des actifs « invisibles » ou mal représentés	97
<b>6. La mobilité professionnelle des actifs agricoles</b>	<b>100</b>
1. Quitter l'agriculture : de la « migration » intérieure à la mobilité professionnelle	103
2. La cessation d'activité agricole : un phénomène en hausse ?	105
3. Partir pour ailleurs : ces agriculteurs qui se convertissent	109

<b>PARTIE 3: TROIS FACTEURS</b>	<b>114</b>
<b>7. Performance environnementale des exploitations et emploi</b>	<b>116</b>
1. Performances environnementales et emploi :	119
un lien peu abordé dans la littérature économique, au-delà de l'agriculture biologique	
2. La relation entre performances environnementales et emploi dépend des secteurs de production	121
3. L'agriculture biologique emploie davantage que l'agriculture conventionnelle dans certaines orientations et dans certaines zones	123
<b>8. Innovations, activités et mutations des emplois agricoles</b>	<b>132</b>
1. Innovation et transformations des activités agricoles : une perspective historique	135
2. L'innovation crée-t-elle ou détruit-elle des emplois agricoles ?	141
3. Quelles conséquences l'innovation a-t-elle sur les structures de production et l'organisation du travail ?	144
4. Comment l'innovation transforme-t-elle les conditions de travail des agriculteurs ? L'exemple du robot de traite	145
5. Comment l'innovation change-t-elle le rapport de l'agriculteur à son métier ?	146
<b>9. Emplois, commerce international et internationalisation des filières</b>	<b>148</b>
1. Impacts de l'intégration croissante au commerce international sur l'emploi et les inégalités de salaire dans l'agriculture et l'agroalimentaire	151
2. L'emploi agricole dans un contexte de filières internationalisées	156
3. Contribution des chaînes de valeur mondiales agricoles à l'emploi en France par produits agricoles	158
<b>PARTIE 4: POLITIQUES PUBLIQUES</b>	<b>164</b>
<b>10. Politiques et dispositifs fiscaux et sociaux impactant l'emploi agricole</b>	<b>166</b>
1. Appuyer l'industrialisation agricole et l'amélioration de la compétitivité	169
2. Faciliter l'adaptabilité du secteur agricole aux évolutions économiques	173
3. Accompagner les transformations de l'exploitation familiale	177
<b>11. Politiques publiques agricoles: quelles influences sur l'emploi et les activités agricoles ?</b>	<b>182</b>
1. Maintenir et créer des emplois agricoles : une préoccupation récente de la PAC	185
2. La PAC entre 1990 et 2013 : des effets contrastés sur l'emploi agricole	187
3. Les effets redistributifs de la PAC 2014-2020 : premiers éléments d'analyse	190
4. Exploration de scénarios prospectifs pour la PAC et effets sur l'emploi	193
5. Politiques foncières et politiques des structures : deux formes d'intervention directe sur les contours de l'activité agricole	195
<b>12. Politiques de formation du capital humain en agriculture</b>	<b>198</b>
1. Capital humain disponible et compétences nécessaires en agriculture	201
2. La formation initiale des agriculteurs, enjeu de politiques publiques	205
3. L'accompagnement de la montée en compétences	206
<b>Conclusion</b>	<b>213</b>
Enseignements transversaux	213
Des pistes de recherche à approfondir	216
Orientations stratégiques et pistes d'action	218
<b>Liste des sigles</b>	<b>222</b>
<b>Liste des figures et tableaux</b>	<b>224</b>
<b>Liste des encadrés</b>	<b>227</b>
<b>Crédits photographiques</b>	<b>228</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>230</b>









# 4 EMPLOIS PRÉCAIRES EN AGRICULTURE

Jean-Noël Depeyrot (coord.), Axel Magnan, Dominique-Anne Michel, Catherine Laurent

- ▶ Les salariés agricoles sous statuts précaires (CDD, saisonniers ou non; apprentis et stagiaires rémunérés) assurent la moitié du volume de travail salarié et représentent 80 % des travailleurs directement salariés par les exploitations au cours d'une année.
- ▶ Une proportion croissante de travailleurs agricoles est salariée par des entités juridiques extérieures (prestataires de services, agences d'intérim, groupements d'employeurs, etc.).
- ▶ Les groupements d'employeurs, initialement conçus pour réduire la précarisation des salariés temporaires, se développent mais n'assurent pas toujours cette fonction.
- ▶ Le secteur agricole a de plus en plus recours au travail détaché.
- ▶ Diverses formes de travail illégal contribuent à la dégradation des conditions de travail et d'emploi.

Pour en savoir plus: Depeyrot J.-N., Magnan A., Michel D.-A., Laurent C., 2019, « Les emplois précaires en agriculture », *Notes et études socio-économiques*, CEP, MAA, à paraître.

## INTRODUCTION

La question de la précarité est particulièrement prégnante et sensible dans le secteur agricole, qui a eu historiquement recours à de la main-d'œuvre saisonnière, voire journalière ou rémunérée à la tâche. Ceci s'explique en partie par des spécificités économiques, incluant pointes de travail, aléas climatiques et instabilité des prix et des revenus. Inversement, ce secteur a été et peut toujours être un refuge pour des personnes, déjà en situation difficile, qui vont y chercher des moyens de subsistance (logement, autoconsommation) et tenter de dégager un revenu monétaire.

La définition même de la précarité est à discuter, entre précarité de l'emploi et précarité des personnes, entre catégories politiques du débat social et conventions statistiques. Cette notion polysémique est devenue une catégorie « politique » très large. Ceci entretient une certaine confusion autour du concept et rend difficile son étude et la mesure de son extension. La définition de la précarité varie d'ailleurs d'un pays à l'autre. D'un point de vue social, les questions de pauvreté financière, de désorganisation familiale, d'échec scolaire ou de faible accès aux équipements culturels sont souvent mises en avant dans le secteur. Dans ce chapitre, le choix a été fait de mettre l'accent sur les précarités liées aux formes et contenus des occupations professionnelles des acteurs agricoles.

La précarité dans le travail concerne à la fois des salariés, des travailleurs indépendants (dont les exploitants) et certains travailleurs familiaux. La précarité subie par les exploitants agricoles représente un important champ de recherche, entre faiblesse et instabilité des revenus (SSP, 2017), aléas climatiques et économiques, et pérennité des entreprises (chapitre 6). Elle est cependant d'une nature différente de la précarité des employés. Alors que d'importantes recompositions des collectifs de travail sont en cours (chapitre 2) et que la part de la main-d'œuvre salariée se développe (chapitre 1), ce chapitre se focalise sur la main-d'œuvre non familiale.

La première partie du chapitre propose une définition de la précarité au travail et précise les sources utilisées pour décrire les différentes formes de travail en agriculture. L'analyse des statuts des travailleurs salariés et de leur importance relative, dans l'agriculture française métropolitaine, fait ressortir une grande diversité de formes de travail de la main-d'œuvre non familiale, souvent agrégées de manière indifférenciée (partie 2). La troisième partie tente ensuite de cerner certains déterminants, mécanismes et dynamiques de la précarisation des salariés. Enfin, les recompositions observées s'accompagnent parfois d'un recours abusif à certains statuts, pour contourner les règles du code du travail, et à diverses pratiques de travail illégal (partie 4).

---

Remerciements: les auteurs tiennent à remercier tout particulièrement Benoît Dedieu (INRA SAD) pour son accompagnement et ses suggestions, Olivier Gloker (APECITA) pour ses relectures approfondies et les données concernant les offres d'emploi, la MSA et notamment Marc Parmentier pour l'accès et l'accompagnement à l'utilisation de leurs données, ainsi qu'Armelle Huille (AgroParisTech) pour sa contribution en amont de ce chapitre.

## 1. PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI: UNE NOTION MULTIDIMENSIONNELLE

La précarité du travail peut être comprise, d'une manière générale, comme un effritement de la « propriété sociale » : système de protections et de droits attachés à la condition du travailleur et réduisant son insécurité (salaire minimum, droit du travail, couvertures, retraite, etc.) (Castel, 2003). En attachant des protections et des droits forts à la condition du travailleur, ce système de « propriété sociale » a sorti le travail d'une relation purement marchande. Il assure la protection des individus dans le présent et leur permet une certaine maîtrise de l'incertitude de l'avenir. La précarité naît alors lorsque la structure de l'emploi ne constitue plus un « support stable suffisant pour accrocher des droits et des protections qui soient permanents » (*op.cit.*, p82). Cette précarité juridique, que nous prenons comme point de départ, est bien sûr souvent liée à une précarité sociale et monétaire. Cette notion est donc multidimensionnelle et intrinsèquement liée à celle « d'insécurité ».

Précarité de l'emploi, précarité des travailleurs, précarité des statuts : ces principales dimensions seront ici abordées, en prenant en considération, de façon prioritaire, les éléments statutaires, les types de contrats de travail et les statuts d'emploi.

Parmi les statuts des travailleurs salariés, certains sont en effet reconnus comme intrinsèquement précaires. Il s'agit en particulier des contrats dont la durée est source d'incertitude, notamment le travail temporaire ou occasionnel, à durée déterminée ou saisonnier. Si la précarité de l'emploi ne se résume pas à cette caractéristique, elle en est une composante majeure (Broughton *et al.*, 2016). L'approche *via* la nature des contrats est donc déterminante, même si elle doit être complétée par une réflexion sur les choix individuels et la qualité du travail.

Pour comprendre l'évolution des statuts des travailleurs de l'agriculture française, il est nécessaire de croiser les regards disciplinaires et les sources de données. Ce chapitre se fonde donc sur divers travaux récents de sociologues, des rapports administratifs et des données issues d'enquêtes ou de sources administratives. Pour l'analyse de la précarité des salariés, les données administratives issues de la Mutualité sociale agricole (MSA) sont ici privilégiées. Ces données présentent en effet trois avantages par rapport aux enquêtes statistiques :

- elles permettent d'avoir des informations désagrégées sur les individus et leurs contrats de travail, y compris pour les salariés non permanents, alors que ceux-ci ne sont

- décomptés que par exploitation ou cumulés en équivalents temps plein dans les enquêtes de structures (recensements, enquêtes sur la structure des exploitations agricoles) et le Réseau d'information comptable agricole (RICA) ;

- elles rendent possibles des analyses individuelles des trajectoires de ces salariés ;

- elles concernent tous les salariés qui interviennent sur les exploitations, qu'ils soient directement employés par cette unité de production ou employés par un tiers, du moment qu'ils cotisent en France.

Reprenant la typologie de Villaume (2011), les contrats de travail des salariés agricoles seront ventilés en quatre catégories : les contrats à durée indéterminée (CDI), les contrats à durée déterminée (CDD) non saisonniers, les CDD saisonniers (dont les contrats vendange), les contrats d'apprentissage et stages rémunérés.

Au-delà du statut des contrats de travail des salariés, d'autres situations peuvent exposer les travailleurs à des risques accrus de précarisation : temps partiels et pluriactivité subis (même sous statut à durée indéterminée), voire travail illégal. L'analyse qui suit portera à la fois sur les personnes directement employées par les exploitations mais aussi sur la population croissante de personnes qui travaillent sur les exploitations mais sont employées par un tiers (entreprises de travaux agricoles, agences d'intérim, prestataires de services étrangers, etc.). Ces populations seront décrites à partir des données de la MSA ou, pour les travailleurs détachés, de la Direction générale du travail du ministère en charge de l'Emploi.

## 2. LA PRÉCARITÉ MESURÉE À L'AUNE DES STATUTS DES TRAVAILLEURS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Le secteur agricole voit cohabiter une grande diversité de formes d'emplois et de statuts de travailleurs indépendants ou subordonnés, salariés ou non salariés, permanents ou temporaires. Les travailleurs indépendants regroupent essentiellement les exploitants et coexploitants (voir [chapitre 1](#)). Au sein même de l'exploitation agricole, les travailleurs subordonnés peuvent être salariés, à titre permanent, temporaire, ou en formation, mais aussi non salariés (aides familiaux et conjoints collaborateurs). La typologie détaillée de ces statuts, établie par Magnan (Depeyrot *et al.*, 2019), met en évidence et précise leurs différences en matière de cadre juridique et de droits associés. Par ailleurs, si la place du travail salarié se renforce dans les exploitations françaises depuis le début des années 1990 (Marchand et Thélot, 1997 ; [chapitre 1](#)), le développement de l'externalisation du travail agricole ([chapitre 2](#)) incite à élargir l'analyse aux travail-

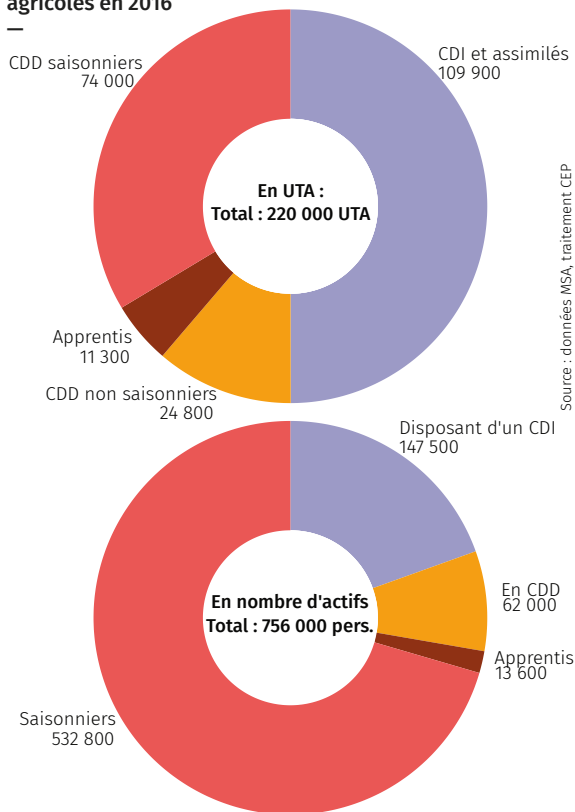


leurs intervenant dans les exploitations mais employés par d'autres entités (groupements d'employeurs, entreprises de travaux agricoles, entreprises d'intérim basées ou non en France). Au-delà des travailleurs cités, les cotisants solidaires interviennent plus ponctuellement, et certains bénévoles peuvent participer aux activités des exploitations agricoles. Dans cette deuxième partie nous décrivons et quantifions les différents statuts légaux des travailleurs subordonnés, dans un premier temps ceux employés directement par les exploitations, et dans un deuxième temps ceux dépendant d'un employeur externe.

### Une majorité de travailleurs sous contrats à durée déterminée, saisonniers et non saisonniers

En 2016, la moitié des heures de travail salarié dans les exploitations agricoles françaises (220 000 UTA salariées dans 126 000 exploitations agricoles) étaient effectuées par des travailleurs en CDD, saisonniers ou non, ou par des apprentis et stagiaires rémunérés (figure 4.1). Cette proportion est en hausse par rapport à la décennie précédente (45,6 % en 2002 ; 48 % en 2014). En volume horaire, la moitié

**FIGURE 4.1**  
Statut de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations agricoles en 2016

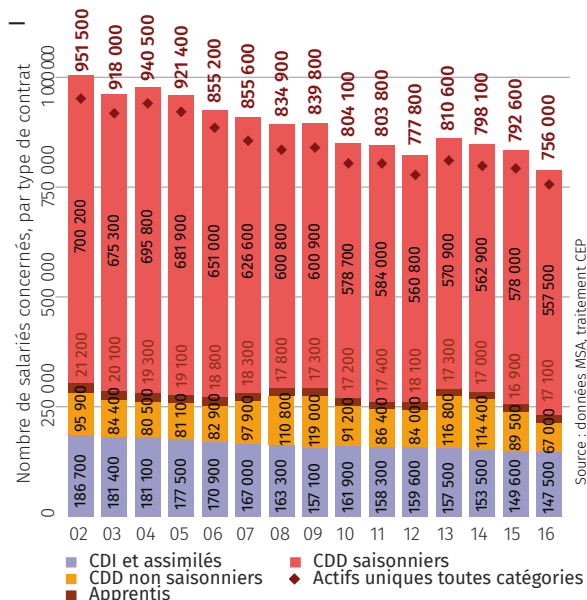


Lecture : nombre d'actifs : personnes ayant perçu un salaire au moins une fois dans l'année, décomptées de façon uniques. Quand un actif cumule différents types de contrats il est classé dans la catégorie du moins précaire (CDI>CDD>saisonnier).

du travail déclaré des salariés agricoles des exploitations se fait donc sous ces statuts intrinsèquement précaires.

La proportion de salariés sous contrats précaires est nettement supérieure lorsqu'elle est mesurée en nombre de personnes salariées au cours de l'année plutôt qu'en contribution horaire. En effet, compte tenu de la durée limitée, voire du caractère saisonnier, de leurs contrats, les personnes sous contrats précaires ont un temps de travail nettement plus réduit au cours de l'année que celles en CDI. Les salariés sous statuts précaires représentent ainsi 80 % de la

**FIGURE 4.2**  
Statuts de la main-d'œuvre agricole salariée par les exploitations, selon la nature du contrat, en nombre d'actifs entre 2002 et 2016 en France



Lecture : au sein de chaque catégorie de contrat, les actifs sont recensés de manière unique, sans double compte. Cependant, une même personne pouvant cumuler plusieurs types de contrats dans l'année, l'addition des différentes catégories inclut des doubles comptes. Le point "actifs uniques toutes catégories" et le chiffre au dessus de chaque colonne correspondent ainsi au nombre total d'actifs, sans double compte, voir figure 4.1.

**FIGURE 4.3**  
Évolution par jour du nombre de contrats de travail établis par les exploitations agricoles en 2016, selon leur statut

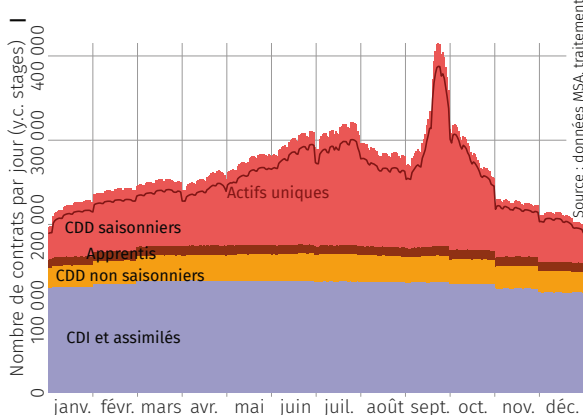
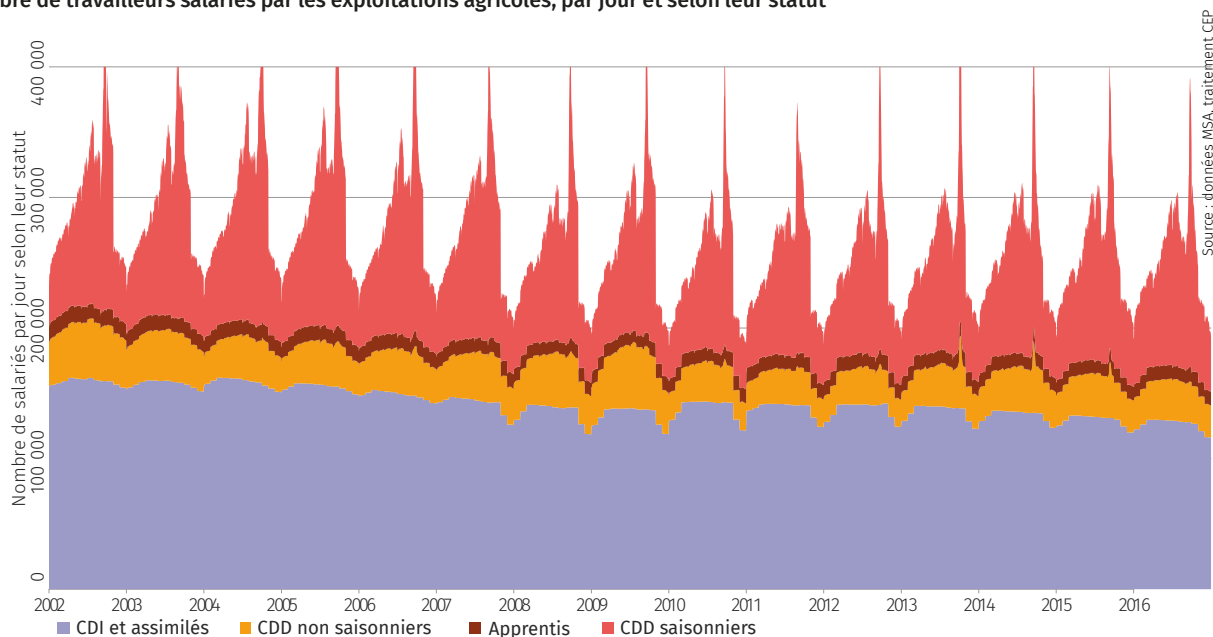


FIGURE 4.4

Nombre de travailleurs salariés par les exploitations agricoles, par jour et selon leur statut



Méthode : au sein de chaque catégorie, et pour chaque jour, les salariés sont décomptés de façon unique (sans double compte). Quelques salariés cumulent, sur la même journée, des contrats de nature différente, ils sont alors comptés une fois dans chaque catégorie. L'addition des différentes catégories engendre donc quelques rares doubles comptes.

main-d'œuvre salariée directement par les exploitations agricoles au cours de l'année 2016 : sur les 756 000 personnes salariées au cours de l'année, 62 000 travailleurs n'ont eu accès qu'à un CDD non saisonnier, 13 600 sont apprentis ou élèves en stages rémunérés<sup>1</sup> et 532 800 personnes ont été exclusivement en contrats saisonniers. Seul un cinquième des salariés (147 500 personnes) bénéficiait d'un CDI.

Depuis le début des années 2000, cette proportion de salariés agricoles exclusivement en contrats précaires au cours d'une année avoisine toujours 80 % (figure 4.2).

### Distribution des types de contrats

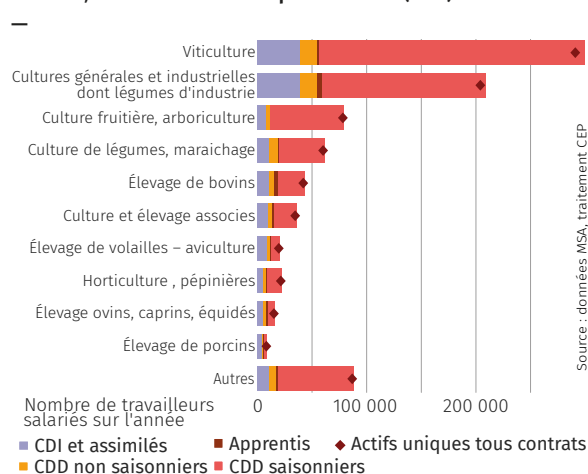
L'analyse du nombre de contrats actifs pour chaque jour de l'année, et du nombre de travailleurs concernés, permet de comprendre les dynamiques annuelles (figure 4.3) et interannuelles (figure 4.4) du salariat agricole. En toute logique, le nombre de contrats saisonniers varie fortement selon les cycles saisonniers, et connaît un pic particulier au moment des vendanges. Hors contrat vendanges, ces contrats sont utilisés tout au long de l'année.

C'est dans le secteur viticole, premier employeur du secteur agricole, que les travailleurs occasionnels, notamment saisonniers, sont les plus nombreux (figure 4.5). Ils y assurent 47 % des heures travaillées et représentent 87 % des salariés

sous contrat au cours de l'année (hors stages et apprentisages). C'est toutefois en arboriculture que les taux de précarité, exprimés par rapport aux heures travaillées ou aux salariés, sont les plus élevés : 90 % des salariés (représentant 68 % des UTA salariées), ne bénéficient que de contrats temporaires, hors salariés en formation. Dans ce secteur, la part des salariés sous contrats précaires a légèrement augmenté au cours des dix dernières années (figure 4.6).

FIGURE 4.5

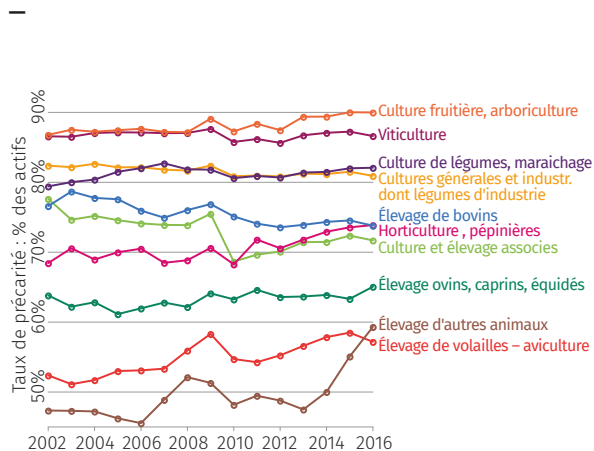
Statut des personnes salariées par les exploitations agricoles en 2016, en nombre d'actifs par secteurs (NAF)



Lecture : au sein de chaque catégorie de contrat, les actifs sont recensés de manière unique, sans double compte. Cependant une même personne pouvant cumuler plusieurs types de contrats dans l'année, l'addition des différentes catégories inclut des doubles comptes. Le point "actifs uniques tous contrats" correspond au nombre d'actifs sans double compte.

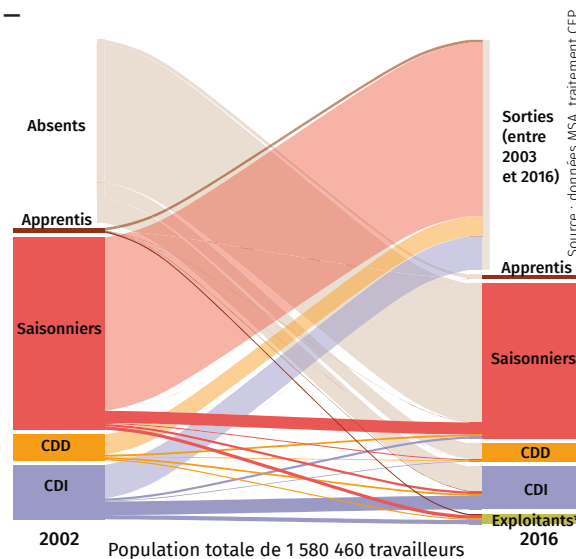
1. Seuls sont ici décomptés les stages rémunérés des cotisants à la MSA. De nombreux stages courts ne sont donc pas pris en considération. À la rentrée 2015 la DGER décomptait 166 362 élèves et étudiants dans les établissements de l'enseignement agricole, toutes sections confondues (DGER, 2016).

**FIGURE 4.6**  
Taux de précarité des salariés selon les secteurs  
(pourcentage des salariés n'ayant pas accès à un CDI)  
entre 2002 et 2016, par codes NAF



Méthode : ce taux de précarité des salariés correspond au pourcentage des salariés du secteur qui ne bénéficient pas d'un CDI (même à temps partiel). Il s'agit d'un taux de précarité partiel ne portant que sur la main-d'œuvre salariée par l'exploitation, et ne prenant pas en compte les autres formes de travail salarié (intérim, etc.).  
Source : données MSA, traitement CEP

**FIGURE 4.7**  
Trajectoires des personnes salariées par les exploitations  
agricoles entre 2002 et 2016



\*Exploitants : exploitants, coexploitants ou cotisants solidaires. Ici seuls figurent ceux qui étaient salariés en 2002 et sont devenus exploitants en 2016 (aucun n'a fait la trajectoire inverse).  
Source : données MSA, traitement CEP

## Trajectoires des salariés employés par les exploitations agricoles

Un CDD, s'il offre peu de visibilité et de latitude au travailleur pour se projeter dans l'avenir, peut représenter une étape dans le parcours professionnel, vers l'accession à des statuts plus stables. Les individus gardant le même identifiant d'année en année dans les bases de données de la MSA, il est possible de suivre l'évolution de leur statut d'activité. Ceci a été fait pour la population exhaustive des actifs agricoles ayant cotisé entre 2002 et 2016 (1 558 493 exploitants, 4 822 859 salariés en exploitation).

La moitié des salariés exclusivement saisonniers en 2015 n'étaient plus salariés en exploitations agricoles l'année suivante. Il en est de même pour 35 % des salariés en CDD. Entre 2015 et 2016, seuls 3,7 % des salariés en CDD et 0,5 % des saisonniers ont accédé à un CDI. Les taux de sortie et de renouvellement des salariés en contrats temporaires sont donc particulièrement élevés.

Sur un pas de temps plus long, ces phénomènes se confirment et s'accroissent. Ainsi, sur la période 2002-2016 (figure 4.7), seuls 6,3 % des 660 414 saisonniers de 2002 sont encore exclusivement saisonniers en 2016, 1,8 % sont devenus exploitants<sup>2</sup> et 1,2 % ont accédé à un CDI. Plus de 90 % ne sont plus salariés en exploitation agricole à cette date. Sur la même période, seuls 2,4 % des salariés en CDD non saisonniers en 2002 le sont encore en 2016, 7,2 % sont de-

venus exclusivement saisonniers, 7 % ont eu accès à un CDI et 4,6 % sont devenus exploitants. Enfin, 78,9 % ne sont plus en exploitation agricole. Ces résultats montrent que coexistent une population importante de salariés temporaires très occasionnels (notamment saisonniers mais pas seulement) et une population beaucoup plus réduite de salariés temporaires récurrents, voire « permanents » (selon les termes de Bellit et Détang-Dessendre, 2014). Une étude comparée de ces deux populations serait utile pour caractériser plus finement la population des travailleurs temporaires en agriculture.

## Un salariat majoritairement à temps partiel

Alors que la moitié des salariés en CDI ont un volume de travail sur l'année équivalent à au moins 95 % d'un temps plein (figure 4.8), les quotités de temps de travail en CDD sont bien inférieures : même lorsqu'ils ne correspondent pas à des contrats saisonniers, la moitié des CDD ne cumulent pas plus d'un quart-temps sur l'année ; pour la moitié des contrats saisonniers, le cumul des contrats sur l'année représente moins de 5 % d'un volume de travail à temps plein en 2016 (4,6 %). Ce temps de travail cumulé sur l'année des saisonniers varie nettement selon les secteurs (figure 4.9). La moitié des saisonniers cumule moins de 3,7 % d'UTA en viticulture, tandis que les périodes de travail sont plus longues en arboriculture et maraîchage, permettant à la moitié des saisonniers d'atteindre 10 % d'un temps plein.

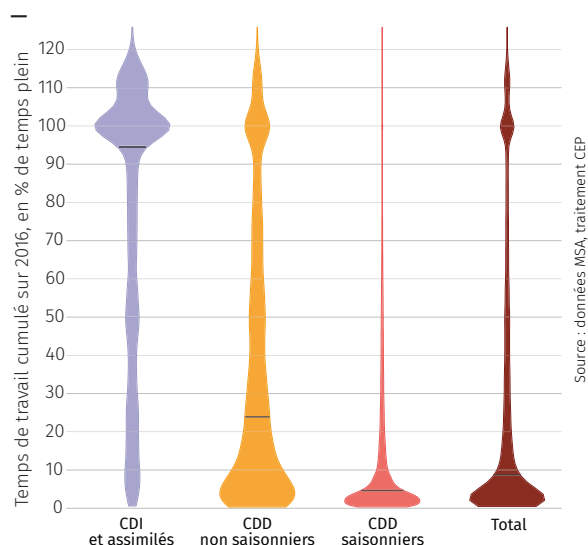
Le temps de travail en CDD non saisonniers fluctue au cours du temps, en lien notamment avec les besoins conjoncturels : la quotité moyenne de temps plein (durée en heures,

2. Au total, 34 000 salariés en exploitation agricole en 2002 sont devenus exploitants ou coexploitants en 2016. Parmi eux, 14 400 étaient initialement en CDI et 11 600 en contrat saisonnier (1,8 % des saisonniers de 2002).



ramenée à un temps plein) des CDD non saisonniers était de 44 % d'un temps plein en 2002 avant de redescendre à 21 % en 2013 puis de remonter à 37 % en 2016. Celle des contrats saisonniers s'est régulièrement renforcée, passant de 10 % à 13 % de temps plein annualisé (en considérant un temps plein annuel à 1 820 heures) en moyenne entre 2002 et 2016. En définitive, le temps partiel, voire très partiel, sur l'année est donc la règle majoritaire pour les salariés agricoles, même en cumulant les contrats. Si le temps partiel peut être choisi par certains travailleurs (et venir, le cas échéant, en complément d'autres types d'activités non agricoles), il peut aussi être subi, au sens où le salarié souhaiterait travailler

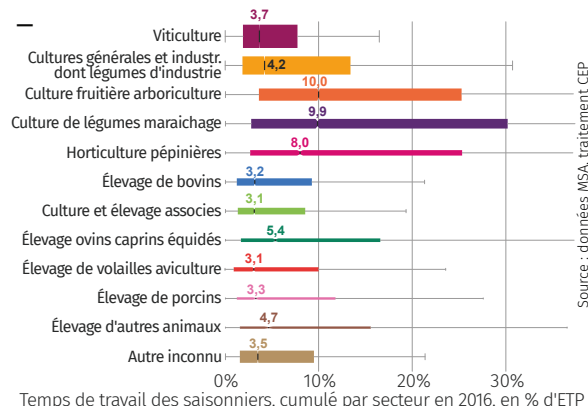
**FIGURE 4.8**  
Distribution du temps de travail des salariés en exploitation, cumulé sur l'année, par types de contrats



Lecture : le temps de travail annuel des salariés des exploitations agricoles, en pourcentage d'un temps plein annuel (soit 1 820 h.), est figuré pour les trois types de contrats et au total. Chaque profil représente la répartition des cas individuels (densité). La médiane de la quotité de temps plein individuelle est représentée par la ligne horizontale.

Source : données MSA, traitement CEP

**FIGURE 4.9**  
Distribution du temps de travail des saisonniers employés par les exploitations, cumulé sur l'année 2016 par sous-secteurs d'activité (NAF)



Source : données MSA, traitement CEP

davantage. L'information sur le caractère choisi ou contraint du temps partiel ne peut être recueillie qu'au travers d'enquêtes ou d'entretiens, et mériterait d'être explorée.

## Le cumul de contrats, signe de précarité

À défaut d'information directe sur le caractère choisi ou subi des CDD (y compris contrat saisonnier), et/ou du travail à temps partiel, le cumul de contrats au cours d'une même année constitue un bon indicateur de la précarité des salariés et est, vraisemblablement, le signe de situations subies. En 2016, 194 500 salariés ont cumulé ou enchaîné plusieurs contrats dans des exploitations agricoles sur l'année (hors stages et hors enchaînement de CDI), avec en moyenne 2,9 contrats par personne et un volume de travail cumulé équivalent à un tiers d'UTA. Ces salariés représentent au total 67 200 UTA ; 82 % de ces travailleurs occupent des contrats exclusivement saisonniers et 7,2 % ont occupé au moins un CDI. La fréquence d'accès à un CDI, chez les contractants multiples, est en diminution progressive, alors que la proportion des « purs » saisonniers augmente (ils n'étaient que 70 % en moyenne sur la période 2002-2016), signe d'une dégradation de leur situation. Le temps de travail cumulé sur l'année par ces contrats s'est accru en 2016, avec 0,31 UTA cumulée en moyenne sur des CDD non saisonniers (en hausse depuis 2013) et 0,25 UTA sur les contrats saisonniers (en progression régulière depuis quinze ans).

Près de 55 000 travailleurs cumulent chaque année des contrats de natures différentes (voir figure 4.3). À ces contrats en exploitation peuvent s'ajouter d'autres contrats dans le secteur agricole, hors exploitation, ou hors du secteur agricole. Ces derniers contrats ne pourraient être identifiés que par une approche inter-régime (Bellit, 2015).

## Travailleurs détachés

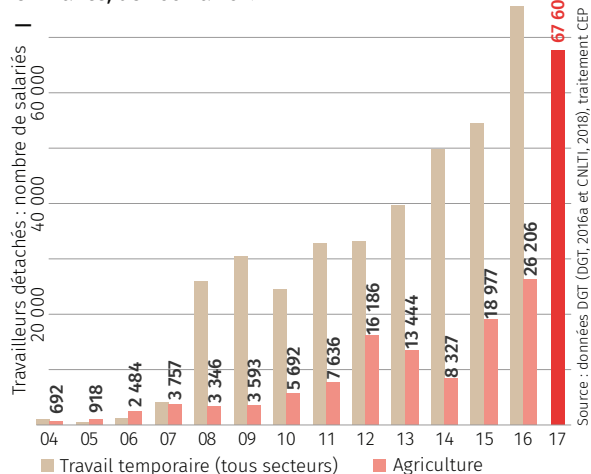
La prestation de services internationale permet à une entreprise, établie dans un État membre de l'Union européenne (UE) ou signataire d'une convention bilatérale avec l'UE (Grosset, 2015), de proposer ses services, à titre onéreux, à d'autres États membres sans avoir à s'y établir. Le prestataire peut se rendre lui-même dans l'autre État membre ou bien y détacher des salariés, afin de réaliser une prestation temporaire. En matière de rémunération, le salarié détaché doit bénéficier du droit du travail du pays d'accueil pour les matières explicitement énumérées, telles que le salaire minimum et accessoires de salaires, la durée du travail, la santé et la sécurité, la liberté individuelle et les mesures de non-discrimination.

Le salarié détaché doit donc être rémunéré, en termes de salaire brut, de façon équivalente à un salarié local pour un travail identique. L'attractivité du recours au détachement, en matière de « coût du travail », provient du différentiel de cotisations sociales. En effet, le salarié détaché reste affilié au régime de sécurité sociale de son pays d'origine.

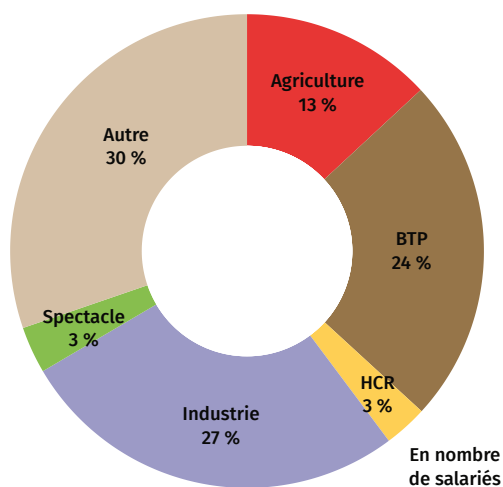
Le secteur agricole, avec 67 600 salariés détachés en 2017 (figure 4.10), regroupe 13 % des salariés détachés en France (figure 4.11), l'industrie et le BTP en restant les principaux employeurs. On estime que ces travailleurs représentaient en 2017 près de 5 900 équivalents temps plein dans le secteur agricole. Le manque de détails, entre 2004 et 2016, sur le secteur final d'activité des travailleurs détachés, dans l'intérim, ne permet pas de préciser l'évolution de ce chiffre.

Avant 2017, les missions de détachement explicitement à destination du secteur agricole (*i.e.* hors entreprises d'intérim) étaient courtes, avec une durée moyenne déclarée de 15 jours en 2015 (et 30 jours en travail temporaire), contre 37 jours tous secteurs d'activité confondus. Elles étaient net-

**FIGURE 4.10**  
Nombre de travailleurs détachés dans le secteur agricole en France, de 2004 à 2017



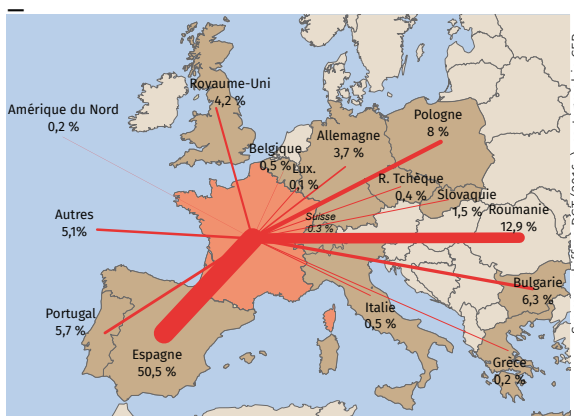
**FIGURE 4.11**  
Travailleurs détachés en France en 2017 par secteurs d'activité



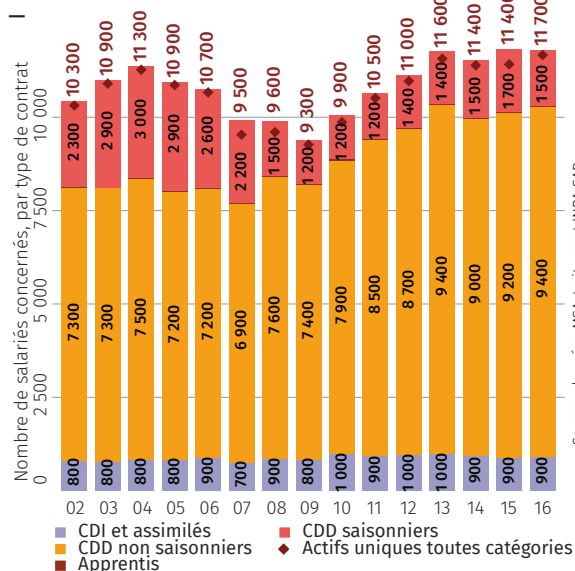
tement plus longues au milieu des années 2000, avec une moyenne autour de 60 jours. Au fur et à mesure que ce système s'est développé, les détachements semblent s'être étendus à des missions courtes, probablement des tâches plus saisonnières, comme les vendanges ou la récolte des fruits.

En 2015, les entreprises enregistrées en Espagne étaient à l'origine de la moitié des 19 000 détachements directs (*i.e.* hors entreprises d'intérim) dans le secteur agricole français (contre 12 % pour les autres secteurs, intérim compris). Cinq pays (Espagne, Roumanie, Pologne, Bulgarie et Portugal) sont à l'origine de plus de 80 % des détachements agricoles à destination de la France (figure 4.12). Dans les autres secteurs d'activité, les pays d'origine sont plus diversifiés.

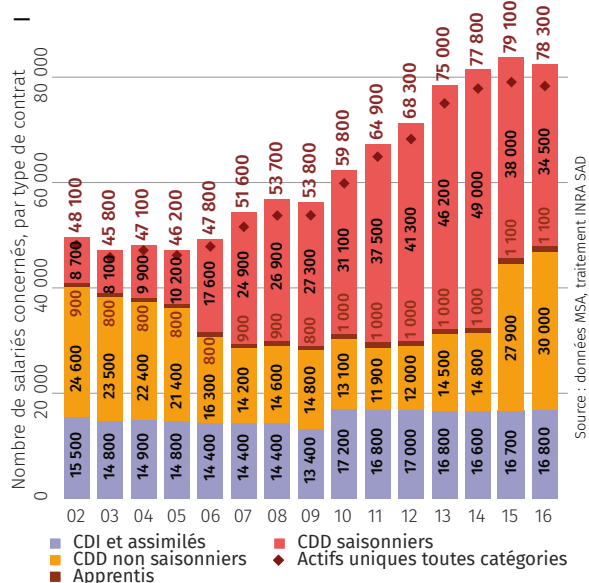
**FIGURE 4.12**  
Origine des déclarations de détachement dans le secteur agricole en 2015



**FIGURE 4.13**  
Nombre de salariés en contrat dans une entreprise d'intérimaires agricoles



**FIGURE 4.14**  
**Nombre de salariés en contrat dans une entreprise de travaux agricoles**



Si le statut des travailleurs détachés est par nature précaire, compte tenu de la durée limitée de leurs missions, ce détachement ne représente pas forcément une précarité subie pour les travailleurs. En effet, même ponctuel, ce travail salarié peut répondre à un besoin dans des périodes ou des pays où le chômage est important, ou ayant des niveaux de vie et de salaires très inférieurs à la France. Dans ce cas, le travail détaché peut être alterné avec un autre emploi, salarié ou indépendant, dans le pays d'origine du travailleur, ou peut représenter la meilleure option d'emploi disponible.

### Intérimaires (résidents en France)

Par rapport au détachement, l'intérim « classique » recouvre un volume plus faible d'individus, quoiqu'en expansion depuis 2009 (+ 25 %), atteignant 11 700 salariés en 2016 dans 484 établissements, après une baisse d'activité entre 2004 et 2009 (figure 4.13). L'intérim offre une main-d'œuvre d'appoint sur les exploitations, les services d'intérim consistant à fournir pour une durée courte une main-d'œuvre qualifiée à l'exploitation d'accueil. Les variations interannuelles de l'activité agricole (bonne ou mauvaise saison par exemple) expliquent les évolutions de l'intérim au niveau national, de l'ordre du millier de travailleurs d'une année à l'autre.

Les travailleurs concernés sont très majoritairement dans des contrats précaires, puisque seuls 7 à 8 % des travailleurs intérimaires bénéficient d'un CDI (avec l'entreprise de travail intérimaire) au cours de la période considérée. Les CDI intérimaires (avec enchaînement de missions d'intérim) n'ayant été mis en place qu'en 2014, ces CDI sont probablement dédiés à des postes d'encadrement et de logistique.

### Salariés des entreprises de travaux agricoles (ETA)

Les ETA fournissent des prestations de services aux exploitations. Elles ont vu leur activité croître de manière considérable au cours des quinze dernières années (chapitre 2). Les effectifs salariés des 8 450 ETA recensées en 2016 ont progressé de 45 % depuis 2009, atteignant 78 300 salariés (soit 24 500 salariés supplémentaires). La quasi-intégralité de cette hausse s'est faite via des contrats non permanents, CDD ou contrats saisonniers (figure 4.14). Jusqu'en 2014, seuls les CDD saisonniers étaient en augmentation marquée. Depuis 2015, le nombre de salariés cumulant ou enchaînant des contrats en ETA se stabilise autour de 78 000 personnes et les CDD non saisonniers se substituent pour partie aux saisonniers. Depuis cette date, les ETA ne bénéficient plus de l'extension des exonérations de charges sur les contrats TODE, ce qui a pu réduire l'attractivité des contrats saisonniers et conduire à un report sur les CDD non saisonniers ou sur les groupements d'employeurs.

### Les salariés des groupements d'employeurs

Les groupements d'employeurs, créés en 1985 par la loi n°85-772, comme des associations non lucratives, ont pour objet de mettre à disposition de leurs membres les salariés employés par ces groupements. Leur mise en place, dans une période où s'amorçait un développement du salariat agricole (Darpeix, 2008), s'inscrivait dans une démarche de « flexisécurité » (Artis, 2013), visant à concilier une demande en emploi salarié agricole de plus en plus flexible avec le besoin de stabilité des salariés. En regroupant des temps partiels ou des activités saisonnières pour constituer des emplois stables, ils devaient former un dispositif anti-précarité permettant l'organisation et la sécurisation des parcours professionnels, par une triangulation du contrat de travail (Mouriaux, 2005), entre le salarié, le groupement (employeur) et les exploitants (donneurs d'ordre).

Conçue à l'origine pour regrouper quelques exploitants, cette forme juridique est désormais utilisée à une échelle plus large, certains dispositifs regroupant plusieurs dizaines voire certaines d'employeurs potentiels à l'échelle du département. Dans certains de ces groupements, la flexibilité l'emporte alors sur la sécurisation des parcours des salariés, qui n'ont plus que des relations très distantes avec les membres du groupement.

Dès le début des années 2000, Elyakime (2007) a montré que les groupements d'employeurs conduisaient le plus souvent à la création de CDD (y compris saisonniers) et de contrats à temps partiel, contrairement aux objectifs initiaux. Il relevait une nette tendance à la « précarisation des emplois de salariés agricoles par le biais des groupements d'employeurs », tandis que Cahuzac et Détang-Dessendre (2011) confirmaient que le développement de ces structures ne menait pas à une stabilisation de leur main-d'œuvre. La concomitance des pointes de travail dans les exploitations constituant le groupement complique en effet le passage à



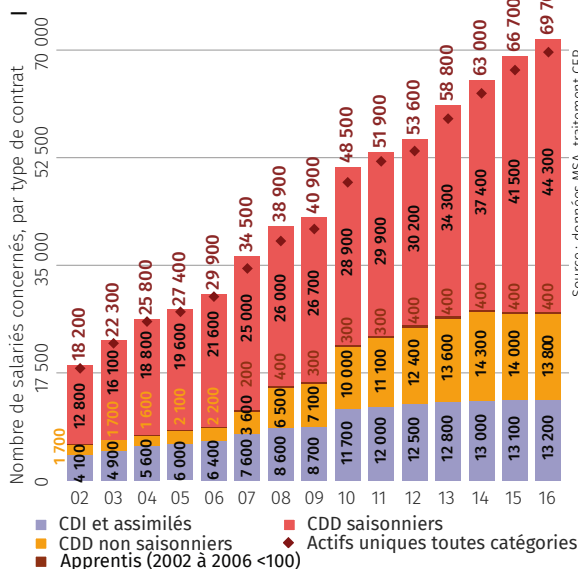
l'emploi permanent et la construction de postes à temps plein.

Les données administratives confirment la prédominance des contrats précaires au sein des groupements d'employeurs. En 2016, près de 70 000 salariés ont été employés au cours de l'année dans 3 730 groupements d'employeurs, dont 44 300 en CDD saisonniers et 13 800 en CDD non saisonniers. Depuis 2002, les groupements d'employeurs ont connu un essor rapide, avec des effectifs multipliés par 2,6 entre 2002 et 2010 (+ 30 300 salariés), puis en hausse de 40 % entre 2010 et 2016 (+ 21 200 salariés supplémentaires). Alors qu'avant 2010 ce développement concernait autant les CDI que les contrats précaires, depuis, le nombre de salariés en CDI n'a que peu progressé, la hausse des effectifs reposant essentiellement sur des CDD, saisonniers ou non (figures 4.15 et 4.16).

Les recherches de Nicolas Roux (2017) soulignent que la multiplication de travaux sous tension dans les groupements d'employeurs conduit à un cumul de contraintes et à une importante intensification du travail, finalement préjudiciables aux salariés. Pour les salariés permanents de ces groupements d'employeurs, ayant accédé à des CDI, l'enchaînement des pointes de travail et des tâches à forte intensité, et à cadence élevée, peut conduire à une intensification permanente du travail, non soutenable à terme (Roux, 2018). Cette pression est d'autant plus forte que, à la différence des clients d'une agence d'intérim, les membres du groupement sont solidaires, ceux qui sont solvables devant régler les éventuelles dettes salariales des autres (Elyakime, 2007). En émiettant le collectif de travail et en diluant les responsabilités, ce système pourrait finalement accroître la vulnérabilité des salariés et les isoler.

FIGURE 4.15

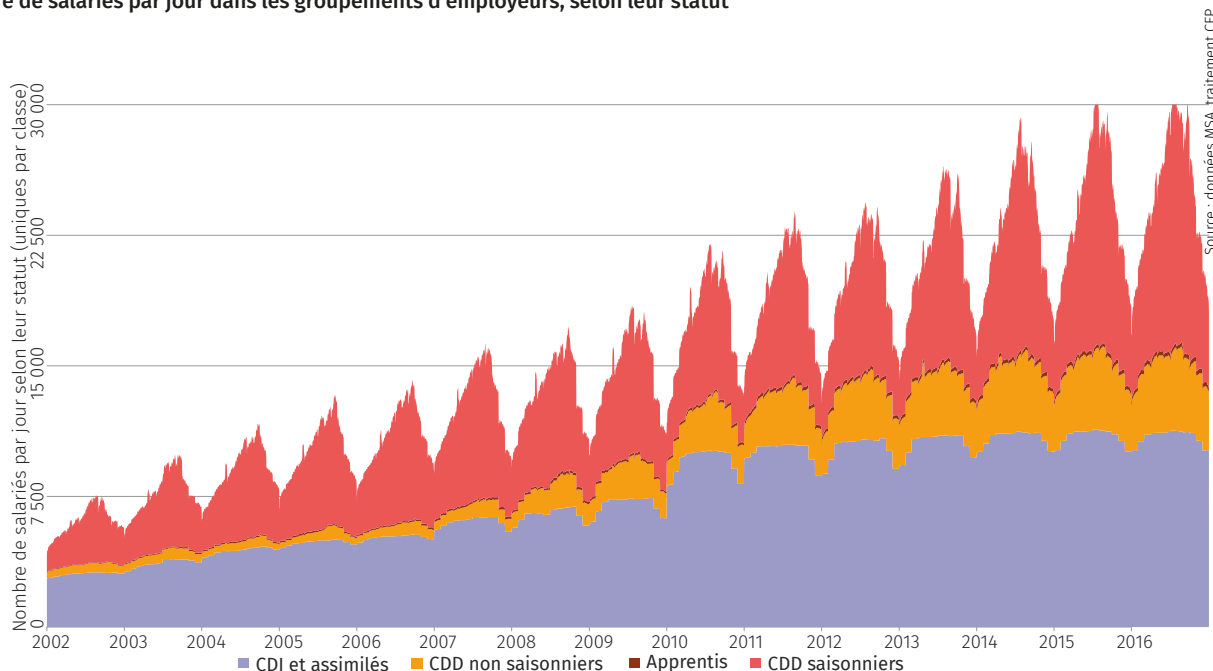
Salariés des groupements d'employeurs dont une majorité des employés travaillent dans l'agriculture



En définitive, si les groupements d'employeurs étaient initialement conçus comme des outils de lutte contre la précarité, les données statistiques et les travaux sociologiques montrent qu'ils se révèlent plutôt générateurs de précarité, tant sur la durée et la continuité des contrats que sur la qualité des conditions de travail.

FIGURE 4.16

Nombre de salariés par jour dans les groupements d'employeurs, selon leur statut



Au-delà des personnes employées par des tiers, de nouvelles formes d'activités non salariées se développent, telles que le *Wwoofing* (*World-Wide Opportunities on Organic Farms*) accueillant plus de 13 000 volontaires par an (Depeyrot *et al.*, 2019). Il s'agit de bénévoles souhaitant découvrir les techniques de l'agriculture biologique et s'insérer dans la vie quotidienne d'une exploitation agricole. Ce phénomène est, selon ses représentants, davantage assimilable à de la formation participante qu'à du travail agricole en tant que tel. Dans certains cas, toutefois, cette activité peut rejoindre des problématiques de précarité lorsque, par exemple, un parent célibataire voit dans cette découverte, partagée avec ses enfants, le seul moyen de leur offrir des vacances à la campagne.

Plusieurs évolutions réglementaires récentes pourraient contribuer au développement des emplois sous statuts précaires. Ainsi, l'ordonnance n°2017-1387 du 22 septembre 2017 a assoupli la réglementation relative au CDD, notamment en matière de durée des contrats, de possibilité de renouvellement et de délai de carence, en permettant à ces dispositions d'être modifiées par accord collectif de branche étendu. Alors que, jusqu'à présent, un CDD (notamment saisonnier) ne pouvait être renouvelé qu'une fois, il pourra l'être deux fois dès lors qu'un accord collectif le prévoit. Le délai de carence, qui devait séparer le recours, sur un même poste, à un autre CDD, pourra désormais être aménagé par accord. Enfin une autre

disposition protectrice du salarié précaire a été supprimée dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017 : alors que la requalification de son contrat en CDI pouvait être demandée par le salarié en CDD, si le contrat de travail ne lui avait pas été remis dans les deux jours suivant son embauche, le non-respect de ce principe n'ouvre désormais plus ce droit.

*A contrario*, l'article 86 de la loi n°2016-1088 du 8 août 2016, relative « au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels », instaure l'obligation d'engager des négociations, au sein des branches où l'emploi saisonnier est particulièrement important. Toutefois, ce processus ne s'est pas engagé dans l'agriculture.

### 3. CARACTÉRISATION DES SALARIÉS PRÉCAIRES

Si l'instabilité des statuts représente une source de précarité, d'autres facteurs, tels ceux liés à la rémunération, en constituent également des déterminants importants.

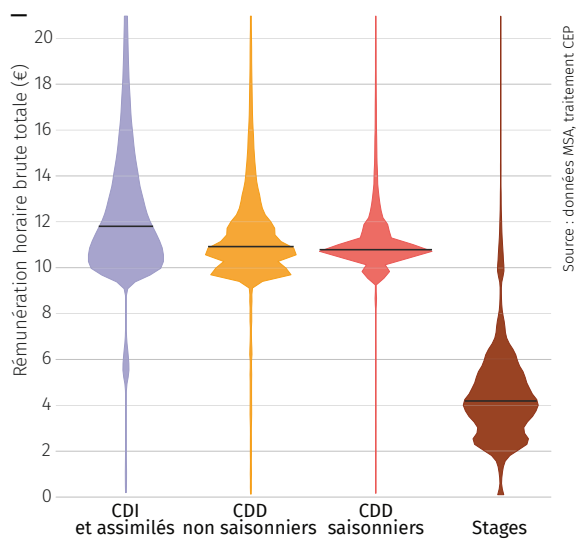
#### La rémunération, composante essentielle de la précarité des salariés

Le cadre de la rémunération du travail salarié agricole est soumis aux impératifs de production et aux contraintes dictées par la recherche de baisse des coûts (Mahé *et al.*, 2019). Ce n'est ainsi qu'en 1968, lors des accords de Varenne, que le salaire minimum agricole a été aligné sur les autres secteurs économiques (Bourquelot, 1991).

L'analyse de l'ensemble des contrats de salariat en exploitations met en évidence que les « rémunérations brutes totales » horaires versées par les employeurs varient selon le type de contrat (figure 4.17). En niveau horaire, la « rémunération brute totale » médiane des salariés en CDI est supérieure à celle des CDD, elle-même légèrement supérieure à celle des contrats saisonniers. Par ailleurs, la dispersion des rémunérations des CDI est plus importante, reflétant une plus grande diversité des fonctions. Certains niveaux élevés correspondent à des postes à haut degré de qualification, plus fréquents parmi les CDI.

Les niveaux de « rémunération brute totale » des contrats saisonniers sont, pour leur part, particulièrement concentrés, en raison de la prédominance d'emplois peu qualifiés et de la limitation des exonérations de charge pour les contrats saisonniers à des niveaux proches du SMIC. Cette situation peut être constitutive d'une « trappe à pauvreté », les salariés cumulant précarité des contrats et faiblesse des rémunéra-

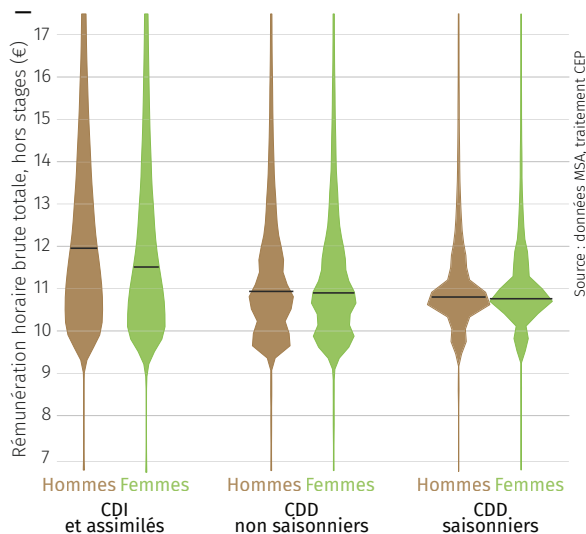
**FIGURE 4.17**  
"Rémunération brute totale" horaire versée par l'employeur selon le type de contrat en 2016



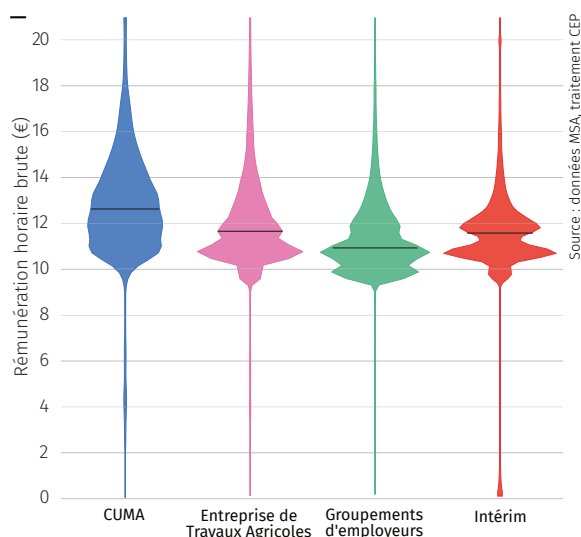
Lecture : les montants horaires sont figurés pour les trois types de contrats, chaque profil représente la répartition des cas individuels (densité). La médiane des rémunérations individuelles est représentée par la ligne noire.

Note méthodologique : La nomenclature de la MSA désigne comme « rémunération brute totale » une valeur fortement corrélée aux revenus bruts des salariés, mais correspondant à un montant supérieur. La « rémunération brute totale » inclut en effet des éléments qu'il n'est pas d'usage de prendre en compte dans le calcul du revenu brut des salariés. Ainsi les sommes considérées incluent certaines contributions patronales (mais pas toutes), notamment celles finançant les régimes collectifs et obligatoires de prévoyance complémentaires (<http://aide.msa.fr/lty/web/aide-en-ligne/les-remunerations-a-declarer>). Ces données fournissent donc des indications pour comparer les types de contrats mais non des informations sur le revenu brut effectif des salariés concernés.

**FIGURE 4.18**  
**"Rémunération brute totale" horaire des salariés des exploitations, selon le sexe et le type de contrat, en 2016**



**FIGURE 4.19**  
**"Rémunération brute totale" horaire des salariés des entreprises de services, en 2016**



tions (d'autant que les travailleurs saisonniers ne bénéficient pas de prime de précarité en fin de contrat).

La recomposition des collectifs de travail et l'accroissement de la technicité des systèmes de production font que l'écart se creuse entre des salariés permanents, en CDI, de plus en plus qualifiés, « techniciens », et des précaires dédiés aux tâches les moins valorisées. Si cette dualité du travail salarié n'est pas nouvelle, les évolutions récentes semblent l'accroître.

Au total, sur l'année 2016, 83 % des travailleurs saisonniers cumulent moins de 5 000 € de rémunération brute sur les contrats saisonniers, et, parmi tous les salariés des exploi-

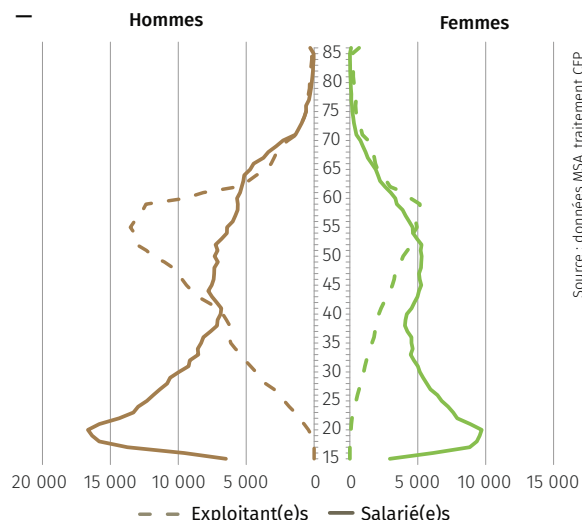
tations, 78 % ne parviennent pas à atteindre, sur l'année, tous contrats en exploitation cumulés, une rémunération totale de 10 000 € (93 % des contrats saisonniers et 28 % des CDI). Derrière ces chiffres, on retrouve une grande diversité de situations individuelles.

La médiane de la « rémunération brute totale » horaire des femmes est inférieure à celle des hommes, pour les salariées en CDI et en CDD non saisonniers (figure 4.18). Les CDD saisonniers donnent lieu aux mêmes montants médians pour les hommes et les femmes. Sur l'ensemble d'une année de travail, l'écart se creuse un peu toutefois car le volume annuel de travail des saisonniers est supérieur pour les hommes : en 2016, la médiane de la « rémunération brute totale » annuelle cumulée par les hommes sur des contrats saisonniers est de 1 017 € contre 909 € pour les femmes. La faiblesse de ces deux montants montre que le revenu tiré du travail saisonnier agricole ne peut constituer une source de revenu annuelle suffisante pour vivre, et est vraisemblablement complétée par d'autres sources de revenus (les données à notre disposition ne permettent pas de faire des développements sur les revenus externes à l'agriculture).

Les saisonniers de nationalité française sont majoritairement recrutés sur des contrats de faible durée, alors que les travailleurs étrangers enchaînent plus de contrats saisonniers sur l'année, dans des secteurs où les périodes d'emploi sont plus longues. Les travailleurs extra-nationaux cumulent une durée totale en emploi agricole trois fois supérieure aux salariés français (voir détails dans Depeyrot *et al.*, 2019).

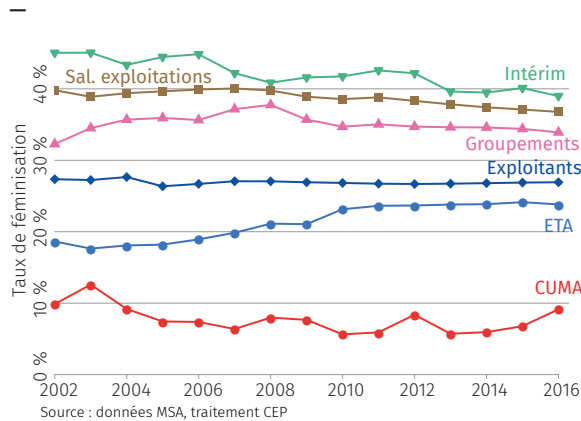
Dans les entreprises de services (CUMA, ETA, groupements d'employeurs, intérim), la hiérarchie des rémunérations brutes totales horaires selon les statuts est sensiblement la même que celle observée dans les exploitations. Avec une part de CDI plus importante, mais aussi des emplois plus qualifiés, les CUMA présentent les niveaux de rémunération médians les plus élevés (figure 4.19), et la répartition la plus régulière, alors que plusieurs groupes

**FIGURE 4.20**  
**Âge et sexe des exploitants et des salariés (hors stagiaires) en exploitation agricole, en 2016**

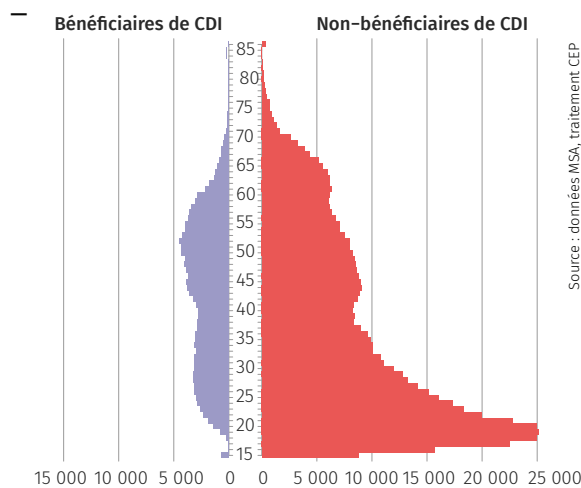




**FIGURE 4.21**  
Taux de féminisation des travailleurs agricoles, exploitants et salariés, de 2002 à 2016 (en % du nombre de travailleurs)



**FIGURE 4.22**  
Pyramide des âges des salariés des exploitations agricoles selon leur statut (accès à un CDI) en 2016



distincts de rémunérations se dégagent dans les autres types d'entreprises.

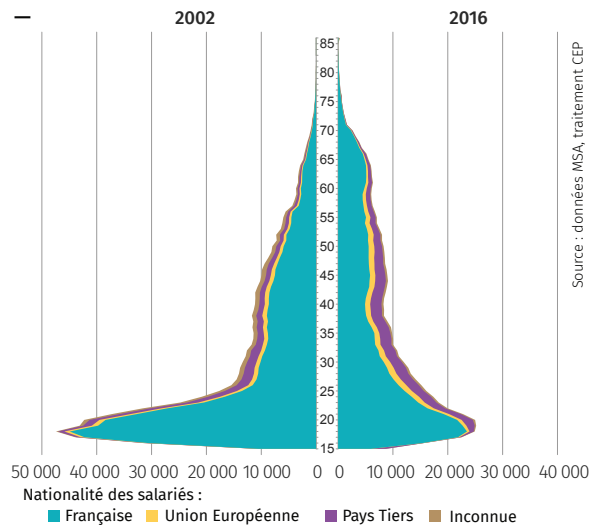
### Quel est le profil des salariés les plus exposés à la précarité ?

Au sein de la population active agricole, la population des salariés est nettement plus jeune que celle des exploitants (figure 4.20) et plus féminisée. Cependant, alors que la part des femmes cheffes d'exploitation est stable, voire progresse légèrement, la proportion de femmes salariées par les exploitations est en diminution (figure 4.21 ; chapitre 1). En forte croissance, les ETA tendent, pour leur part, à se féminiser, peut-être en lien avec un élargissement de leur périmètre d'intervention. Les femmes restent peu nombreuses parmi les salariés des CUMA.

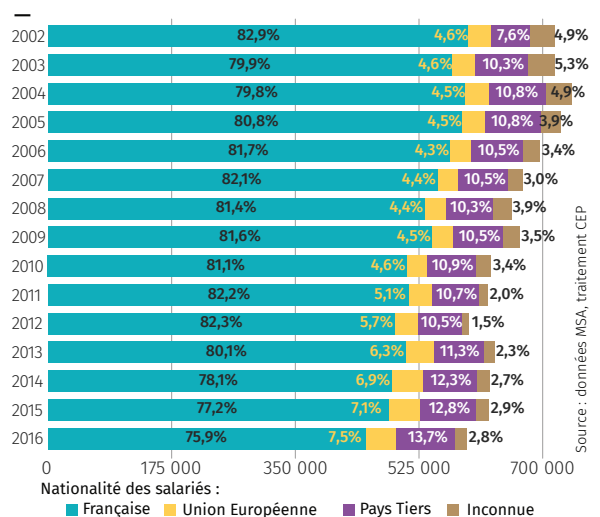
La pyramide des âges des salariés en 2016, selon leur contrat de travail (CDI ou autres contrats), met en évidence les différences entre les populations de travailleurs permanents ou non (figure 4.22). La population des salariés temporaires et saisonniers (608 500 personnes) est nettement plus jeune que celle de ceux bénéficiant d'un CDI (147 500 salariés) : 45 % ont moins de 30 ans (contre 19 % des salariés en CDI), et un tiers ont moins de 25 ans (8,5 % des bénéficiaires de CDI). De même, un tiers des salariés cumulant plusieurs contrats ont moins de 25 ans.

Entre 2002 et 2016 (figures 4.23 et 4.24), la population des salariés ne bénéficiant pas d'un CDI a connu trois évo-

**FIGURE 4.23**  
Évolution de la population des salariés agricoles non bénéficiaires de CDI : 2002 à 2016



**FIGURE 4.24**  
Salariés agricoles non bénéficiaires de CDI selon leur nationalité, de 2002 à 2016



lutions importantes : a) la pyramide des âges des salariés précaires s'est étalée, avec une proportion croissante de salariés de plus de 25 ans ; b) la proportion des salariés étrangers a progressé, passant de 17 % à 24 %, notamment dans les tranches d'âge entre 25 et 60 ans ; c) de nombreux salariés précaires ont désormais plus de soixante ans, notamment des hommes. Cette dernière population, quasi-inexistante en 2002, s'est nettement accrue, et l'on observe le même phénomène dans les ETA. Le développement d'emplois pour des personnes en âge d'être à la retraite, et constituant donc une source de revenus d'appoint, peut être un indicateur de leur précarité économique.

Les salariés précaires, s'ils sont en grande majorité français (76 %), sont beaucoup plus souvent recrutés parmi des travailleurs étrangers que les salariés permanents, dont 92 % sont de nationalité française. La différence entre les deux catégories de salariés s'est nettement creusée puisqu'en 2002, 83 % des salariés agricoles étaient français, qu'ils bénéficient d'un CDI ou non. Cette rupture est encore plus marquée dans les ETA, où 34 % des non-CDI sont des travailleurs étrangers, ce taux montant à 40 % chez les saisonniers. En revanche, dans l'intérim, cette proportion n'est que de 12 % pour les non-CDI. Ces différences pourraient s'expliquer par le fait que les travailleurs résidant hors de France peuvent plus facilement se tourner vers des agences d'intérim de leur pays, qui organisent la prestation de services et l'envoi du travailleur en France sous le régime du détachement, moins coûteux et donc plus attractif pour l'exploitation que l'intérim classique.

L'analyse du profil des salariés agricoles met en évidence la vulnérabilité de certains groupes sociaux, particulièrement exposés à la précarité. Pour certaines populations en situation de précarité, l'agriculture peut aussi constituer un secteur refuge, grâce à des possibilités d'emplois peu qualifiés permettant de vivre à moindre coût dans des zones rurales où le logement et la nourriture sont facilités. Ce phénomène a été décrit au niveau international, notamment par la FAO (2004), et français (Chiffolleau, 2012). Aux États-Unis, le développement de micro-exploitations dans la zone de Détroit, particulièrement frappée par la crise économique, a été analysé sous cet angle par différents chercheurs, juristes, économistes et géographes (Choo, 2011 ; Draus *et al.*, 2014 ; Colasanti *et al.*, 2012). C'est dans une logique similaire de réinsertion et d'activité refuge que se développent parfois les espaces-tests, structures innovantes d'accompagnement à l'installation en agriculture (Fabre *et al.*, 2016 ; Leblanc, 2011).

## 4. ABUS ET TRAVAIL ILLÉGAL

Les évolutions observées conduisent tout à la fois à la mise en place de nouveaux statuts d'emploi (travail détaché) et d'activité (*Wwoofing*), et à une recomposition des relations de travail dans les exploitations. La situation se complexifie encore si l'on prend en compte les différentes formes de travail illégal. L'agriculture est en effet un des quatre secteurs jugés prioritaires pour le contrôle du travail illégal, après le secteur du bâtiment et des travaux publics, et ceux des hôtels-café-restaurants et des services aux entreprises (CNLTI, 2018).

La notion de « travail illégal » recouvre un large spectre de situations. Elle inclut d'abord le travail dissimulé, la sous-déclaration du nombre d'heures travaillées (« travail gris ») et la dissimulation de la totalité du temps de travail (« travail noir »). Ce travail « gris » serait plus sous-estimé que le travail au noir (Gubian, 2016). On observe également des situations de non-respect du code du travail afin de réduire la rémunération finale du salarié (par exemple rémunération à la tâche venant contrarier les obligations réglementaires relatives au respect du SMIC), ou des recours abusifs à certains statuts. Enfin, d'autres infractions peuvent être constatées (prêt illicite de main-d'œuvre, emploi d'étrangers sans titres), qui dans certains cas extrêmes peuvent déboucher sur des situations de travail forcé ou de quasi-esclavage (OIT, 2014).

### Le travail dissimulé

Pour le code du travail (article L. 8221-5), est réputé « travail dissimulé » soit le fait de ne pas déclarer un salarié intentionnellement, soit le fait de ne pas mentionner intentionnellement sur le bulletin de paie la totalité des heures effectuées.

En 2017, le montant des fraudes aux cotisations et au travail illégal et dissimulé détectées par la MSA s'élevait à 22 millions d'euros, en hausse de 9,5 % par rapport à 2016 (11,5 M€ de fraude au travail dissimulé et 10,6 M€ de fraude aux cotisations) (CCMSA, 2018). Les fraudes identifiées ne constituent toutefois qu'une partie du travail dissimulé.

Différents travaux ont tenté, avec toutes les difficultés inhérentes, d'estimer l'ampleur du travail non déclaré en France. Un rapport du Conseil national de l'information statistique (CNIS) reprend une enquête du Crédoc (2004 personnes interrogées), selon laquelle 3,9 % des adultes disent avoir pratiqué du travail non déclaré au mois de mai 2015 ; parmi eux 3 % situaient cette activité dans le secteur agri-

cole. Extrapolé à la population française, il y aurait ainsi *a minima* 60 000 résidents qui auraient effectué du travail illégal en agriculture (Gubian *et al.*, 2016). Ce chiffre constitue vraisemblablement une estimation basse. En effet, 5,2 % des sondés ont refusé de répondre, et la délimitation de la population de l'enquête était peu à même d'inclure les travailleurs les plus isolés et vulnérables, voire clandestins. De plus, la période considérée (le mois de mai), est peu chargée en travaux agricoles saisonniers. Le rapport final de la mission sur

les contrôles en agriculture (Massat *et al.*, 2015) note que 11 % des contrôles réalisés dans le cadre de la lutte contre le travail illégal permettent de repérer du travail dissimulé, et que toutes les exploitations agricoles inspectées dans le cadre de contrôles ciblés sont au moins partiellement en situation de non-conformité avec l'application du droit du travail.

Les mesures d'exonération des cotisations de sécurité sociale, subordonnées à l'emploi de travailleurs saisonniers agricoles, mises en place ces dernières années, visaient, entre autres, à réduire la sous-déclaration en baissant le coût du travail (chapitre 10). Toutefois, les contrôles réalisés montrent que le travail dissimulé demeure important. Les travailleurs occasionnels y sont particulièrement exposés, le caractère saisonnier des contrats contribuant au risque de développement des diverses formes du travail illégal.

Une fraction des exploitations emploie des étrangers sans titre de séjour. Certaines recherches ont ainsi souligné l'existence de véritables systèmes criminels, organisés autour du travail illégal en agriculture (Muro, 2016 ; Albertini, 2018).

#### ENCADRÉ 4.1 UN CAS DE FRAUDE AU DÉTACHEMENT

Une société d'intérim agricole espagnole, spécialisée dans l'envoi d'ouvriers sud-américains dans les campagnes françaises, est sous le coup d'une enquête et fait l'objet de poursuites pour fraude au détachement. Cette société envoie en effet ses salariés en Italie et en France, à la manière de travailleurs « détachés », dont l'emploi sous de strictes conditions est légal, mais sans respecter les règles sociales et fiscales qui s'imposent en France.

Les ouvriers agricoles qu'elle emploie touchent un salaire de 800 à 900 euros par mois, bien en-deçà des normes françaises. Les syndicats, et notamment la CGT, dénonçaient, depuis des mois, leurs conditions de travail, parlant « d'esclaves du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Alertée par des travailleurs agricoles français et marocains, qui se retrouvaient au chômage du fait de la concurrence de ces salariés *low-cost*, la Fédération nationale agroalimentaire et forestière de la CGT (CGT-FNAF) dénonçait les agissements de cette société : « On a été sur le terrain, lors des récoltes de fruits, des moissons, des vendanges et on a découvert de véritables camps, des caravanes insalubres. Ils n'ont pas de droits sociaux et ne touchent pratiquement rien. (...) Certains salariés travaillent de douze à quatorze heures par jour et sont logés dans des locaux parfois sans eau, sans électricité ni fenêtre. S'ils sont trop revendicatifs, ils sont renvoyés chez eux. Dans certains endroits, on retourne à l'esclavage ». L'entreprise facturait « 13 à 15 euros de l'heure contre 20 à 21 euros pour une entreprise d'intérim française », précisait ce syndicat.

Des contrôles se sont déroulés dans 14 exploitations agricoles, et ont permis de confirmer l'existence d'un système collectif et organisé de fraude au détachement, de travail dissimulé et de prêt illicite de main-d'œuvre, qui durait depuis plusieurs années, associant les prestataires étrangers et certaines des entreprises utilisatrices françaises. Ils ont mis en évidence une violation manifeste et organisée des droits fondamentaux, et des abus de la vulnérabilité d'environ 200 salariés présents sur le territoire national, majoritairement ressortissants de pays extérieurs à l'UE. Ont été constatés des durées de travail allant jusqu'à 260 heures mensuelles, sans repos hebdomadaire, des salariés qui travaillent 30 jours/30, plusieurs mois consécutifs, ou le non-respect des règles sociales telles que le SMIC.

#### Les fraudes au travail détaché

Les travailleurs détachés peuvent également être plus exposés à des conditions de travail dégradées, voire illégales. Alors que le nombre de travailleurs détachés a augmenté de façon exponentielle ces dernières années, les services de contrôle constatent des « détournements massifs du régime de détachement », tout particulièrement en agriculture (CNLTI, 2018). Dans certains cas, des entreprises se prévalent du régime du détachement alors que, exerçant une activité stable et habituelle en France, elles devraient y déclarer impôts et cotisations sociales pour leurs salariés. Dans d'autres cas, ce sont les conditions du détachement qui ne respectent pas les règles minimales du droit du travail français, auquel les prestataires sont soumis sur la durée du détachement : « non-respect du Smic et des *minima* conventionnels, des repos et durée maximale de travail, conditions d'hébergement non satisfaisantes et parfois contraires à la dignité humaine » (*idem*) (encadré 4.1).

#### Le cas de la rémunération à la tâche

Si la rémunération à la tâche est licite, elle doit se faire dans le respect du *minima* du SMIC horaire. En effet, la réalisation d'une tâche donnée (par exemple la récolte de *n* kilos de produits), peut prendre un temps variable selon les caractéristiques personnelles des travailleurs (force physique, compétence, etc.). Certains peuvent devoir y consacrer une durée très longue et prendre des risques pour leur santé, sans pour autant, sur la base de la seule rémunération à la tâche, être en mesure de percevoir une rémunération aussi importante que celle qu'ils percevraient s'ils étaient payés au taux horaire du SMIC.

Une jurisprudence de la Cour de cassation rappelle, dans un arrêt du 25 mai 2005 (n°03-44-301), l'obligation légale de

#### ENCADRÉ 4.2 L'EXEMPLE DES COCOS DE PAIMPOL

Le coco de Paimpol est un haricot blanc semi-frais bénéficiant d'une AOP. Ses 256 producteurs emploient environ 2 000 saisonniers, dits « plumeurs de coco ». La récolte se fait à la main, conformément au cahier des charges de l'AOP. Les plumeurs sont rémunérés à la tâche en application des dispositions d'une collective départementale prévoyant que 130 kg de cocos de Paimpol ramassés sont équivalents à 7 heures de travail.

Toutefois la rémunération à la tâche ne dispensait pas les employeurs de tenir un registre des heures de travail effectuées. Des contrôles ont été effectués et il a été demandé aux producteurs de cocos de décompter le temps de travail et de veiller au respect du SMIC. Les producteurs ont indiqué employer des personnes marginalisées, qui cherchaient dans le travail à la tâche du lien social et un complément de revenu, par exemple par rapport à une petite retraite. Ils estimaient ne pas être en capacité de se soumettre à ces contraintes au regard de leur trop faible marge. De son côté, l'inspection du travail décrivait des conditions de travail difficiles : travail en plein champ, sans eau, sans possibilité de s'asseoir, avec des durées excessives pour atteindre l'objectif imposé de 130 kg de récolte par jour. Un conflit dur s'est alors engagé entre l'administration et les producteurs. Après plus de six mois de discussions, les négociations ont permis de faire progresser les conditions de rémunération de tous les salariés, par le respect du SMIC horaire et l'abaissement de la base de calcul de la rémunération à la tâche. De plus, les professionnels se sont engagés à améliorer les conditions d'emploi et de travail.

payer un salaire minimum calculé sur le temps de travail, précisant que « quel que soit le mode de rémunération pratiqué, un salarié a droit à une rémunération au moins égale au salaire minimum de croissance pour le nombre d'heures qu'il a effectué » (voir encadré 4.2).

Il appartient donc à l'employeur de veiller au respect des dispositions relatives à la rémunération minimale. Pour vérifier que les salariés ne sont pas lésés par rapport à ce qu'ils auraient perçu s'ils étaient rémunérés au taux horaire du SMIC, le contrôle du temps de travail doit être effectué et permettre cette comparaison.

### Abus de statuts

Les services d'inspection du travail (CNLTI, 2018) évoquent également le recours à de faux stagiaires (étudiants nationaux et internationaux), à de l'entraide agricole fictive, à de faux bénévoles, ainsi qu'à de faux travailleurs indépendants, notamment des micro-entrepreneurs.

Le développement de certaines pratiques entre initiation et loisir, a généré des abus et suscité des questions. Plusieurs

conditions cumulatives doivent être réunies pour que le bénévolat, et notamment le *Wwoofing*, se déroule bien dans le cadre prévu, et ne soit pas assimilable à du travail dissimulé (voir Depeyrot *et al.*, 2019).

Chaque année, plusieurs dizaines de milliers de stages sont réalisés dans les exploitations agricoles françaises. Le recours abusif à ces stages est suivi par la Commission nationale de lutte contre le travail illégal. Elle s'intéresse au respect de la durée maximale des stages en entreprises et à la proportion de travail fourni par les stagiaires dans la somme de travail mobilisée par l'entreprise. Elle a défini un plafond de 15 % du travail total pour qualifier le caractère abusif du recours aux stages.

Ces abus de statut peuvent eux aussi être le révélateur de la précarité économique des personnes qui fournissent leur travail dans ces conditions ; ils se traduisent par une dégradation certaine de leurs droits.

### Lutter contre le travail illégal

En réduisant les recettes fiscales et sociales, en faussant la concurrence au détriment des entreprises qui respectent la réglementation, le travail illégal affecte aussi bien les capacités d'investissement que l'outil de production. De plus, en portant atteinte aux droits des salariés, il est une source d'insécurité, puisque les salariés ne bénéficient pas, ou pas entièrement, d'un statut individuel ou collectif résultant du code du travail ou d'une convention collective, ni de la protection sociale associée. L'emploi illégal conduit aussi à une détérioration des conditions de travail de l'ensemble des salariés et, plus généralement, à une dégradation du marché de l'emploi.

Les travailleurs illégaux, parfois sans papiers mais entrés sur le territoire national grâce à des contrats saisonniers, se retrouvent particulièrement exposés, constituant des « cibles isolées et vulnérables » face aux violences sociales, et parfois criminelles (Albertini, 2018). Dans son enquête sur la mort d'un travailleur sans papier dans la plaine d'Aléria, Albertini évoque leurs conditions de vie « médiévales » ainsi que les agressions, vols et rackets dont ils sont les victimes.

Devant l'ampleur de la fraude et la complexité croissante des montages qui la permettent, un plan national de lutte contre le travail illégal (PLNTI) est mis en œuvre sur trois ans, de 2016 à 2018, avec comme lignes directrices la défense de l'activité économique, la préservation des droits des salariés et le renforcement de la protection sociale. Il comporte trois priorités : une plus grande efficacité des contrôles, un renforcement de la lutte contre les fraudes complexes – notamment celles contrevenant aux règles en matière de détachement – et une stratégie concertée de prévention et d'intervention, tant au plan communautaire que national ou régional.

Pour l'agriculture, la convention nationale de lutte contre le travail illégal en agriculture (CNLTIA) a été signée par les ministères du Travail et de l'Agriculture, les partenaires sociaux et la CCMSA. Elle définit la nature et les modalités de mise en œuvre des différentes actions, sur lesquelles s'engagent les signataires, en matière de lutte contre le travail illégal.





Au niveau international, l'importance des situations de précarité en agriculture, la prégnance du travail illégal, la faible attention portée à la sécurité et à la santé des travailleurs, s'observent dans de nombreux pays. Plusieurs études ont été conduites pour tenter de les documenter, à diverses échelles, en particulier par deux agences spécialisées de l'ONU : l'International Labour Organization (ILO) et la Food and Agriculture Organization (FAO). Elles aboutissent au constat du développement, dans le secteur agricole, de situations de travail qui s'écartent des normes internationales, notamment en ce qui concerne le travail des enfants, la reconnaissance du travail des femmes, le respect des règlements sociaux de base (ILO, 2014), jusqu'aux formes plus ou moins déguisées d'esclavagisme (*Le Monde*, 2017).

Selon ces études, la responsabilité de cette dégradation du travail est attribuée aux employeurs. Si cette responsabilité est clairement engagée, des travaux comparatifs (Weiler *et al.*, 2017) font ressortir l'ubiquité de ces tendances, en mettant en parallèle les situations observées en Amérique du nord, Amérique latine, Europe ainsi qu'au Maghreb. Ces observations convergent sur la façon dont les situations de travail des migrants conduisent à en faire une main-d'œuvre soumise et surexploitée. Elles font l'hypothèse que ces formes d'exploitation des personnes travaillant dans l'agriculture sont une composante structurelle du régime de concurrence actuel, et s'interrogent sur les alternatives possibles.

Enfin, les mécanismes qui contribuent aux situations de précarité sont multiples, allant bien au-delà des questions de statut et de rémunération, que ce chapitre a plus particulièrement décrites. Au-delà de ces deux axes, il importerait donc de s'intéresser aux conditions d'exercice du travail pour les salariés, les exploitants, mais aussi les employés des entreprises de services à la production.

## CONCLUSION

L'accroissement de la part du salariat dans les exploitations françaises, la fragmentation des collectifs de travail et l'externalisation croissante concourent au développement des emplois sous statuts précaires dans la production agricole. La fragilité des statuts et le faible niveau des rémunérations des salariés agricoles sont à mettre en regard de la faiblesse et de l'instabilité des revenus de la plupart des exploitants agricoles. La faiblesse des rémunérations, par une mise en concurrence locale ou internationale, peut se répercuter à court terme sur les prix de marché des productions agricoles et donc sur les résultats des exploitations, attestant de la dimension macro-économique de cette question.

Plusieurs approfondissements à ce chapitre seraient utiles. En particulier, le travail saisonnier en agriculture mériterait d'être analysé dans son articulation avec les autres secteurs d'activité, les nombreux travailleurs saisonniers étant employés hors du secteur agricole, ou hors emploi, la majorité du temps. Des études complémentaires seraient également utiles pour mieux analyser les répercussions de la mise en concurrence de la main-d'œuvre sur le niveau et l'évolution des rémunérations des travailleurs agricoles, y compris des exploitants.







# **ANNEXES**

**Liste des sigles**  
**Liste des figures et tableaux**  
**Liste des encadrés**  
**Crédits photographiques**  
**Bibliographie**

## LISTE DES SIGLES

AB	Agriculture biologique	BEPA	Brevet d'études professionnelles agricoles	CNJA	Centre national des jeunes agriculteurs
ADEL	Appariement de données sur les exploitations laitières	BTP	Bâtiment et travaux publics	CNLTI	Commission nationale de lutte contre le travail illégal
ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	CA	Chiffre d'affaires	COE	Conseil d'orientation pour l'emploi
AGRIDEA	Association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural	CAE	Conseil d'analyse économique	COP	Céréales et oléo-protéagineux
AKIS	Agricultural knowledge and innovation systems	CAP	Certificat d'aptitude professionnelle	CUMA	Coopérative d'utilisation de matériel agricole
Ampra	Association nationale pour les mutations professionnelles en agriculture	CASDAR	Compte d'affectation spéciale pour le développement agricole et rural	CVM	Chaîne de valeur mondiale
ANACT	Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail	CCAN	Commission des comptes de l'agriculture de la Nation	DADS	Déclaration annuelle de données sociales
ANDA	Association nationale pour le développement agricole	CCMSA	Caisse centrale de la mutualité sociale agricole	DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, ministère du Travail
ANFA	Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture	CDD	Contrat à durée déterminée	DGER	Direction générale de l'enseignement et de la recherche, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Anmer	Association nationale de migration et d'établissements ruraux	CDI	Contrat à durée indéterminée	DGT	Direction générale du travail, ministère du Travail
ANSES	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	CDII	Contrat à durée indéterminée intermittent	DJA	Dotation jeune agriculteur
AOC	Appellation d'origine contrôlée	CEE	Communauté économique européenne	DPA	Déduction pour aléas
AOP	Appellation d'origine protégée	CEET	Centre d'études de l'emploi et du travail, (CNAM)	DPI	Déduction pour investissement
Apecita	Association pour l'emploi des cadres, des ingénieurs et des techniciens de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'environnement	CEP	Centre d'études et de prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	DRAAF	Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
ASIRPA	Analyse des impacts de la recherche publique agronomique	CEPII	Centre d'études prospectives et d'informations internationales	DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, ministère des Solidarités et de la Santé
ASP	Agence des services et de paiement	CESE	Conseil économique, social et environnemental	DSN	Déclaration sociale nominative
AT	Accident du travail	CETA	Centre d'études techniques agricoles	EARL	Exploitation agricole à responsabilité limitée
AT-MP	Accidents du travail - Maladies professionnelles	CGAAER	Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture, et des espaces ruraux	EBE	Excédent brut d'exploitation
BA	Bénéfice agricole	CGT	Confédération générale du travail	Enquête FQP	Enquête Formation et qualification professionnelle
Bac	Baccalauréat	CGT-FNAF	Fédération nationale agroalimentaire et forestière de la CGT	Enquête SUMER	Enquête sur la Surveillance médicale des expositions aux risques professionnels
BEP	Brevet d'études professionnelles	ch	Cheval-vapeur	ESEA	Enquête sur la structure des exploitations agricoles
		CICE	Crédit d'impôt compétitivité emploi	ESOPT	« et si on parlait travail ? », cellule d'écoute MSA
		CNAM	Conservatoire national des arts et métiers	ETA	Entreprise de travaux agricoles
		CNAMTS	Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés	ETP	Équivalent temps plein
		CNASEA	Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles	FAFSEA	Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles
		CNCDH	Commission nationale consultative des droits de l'Homme		
		CNIS	Conseil national de l'information statistique		



FAO	Organisation des Nations-unies pour l'alimentation et l'agriculture	OIT	Organisation internationale du travail	SSP	Service de la statistique et de la prospective, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
FAP	Familles professionnelles	ONU	Organisation des Nations -unies	SUAD	Service d'utilité agricole et de développement
Fasasa	Fonds d'action sociale pour l'aménagement des structures agricoles	OPA	Organisations professionnelles agricoles	TIC	Technologies de l'information et de la communication
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural	OTEX	Orientation technico-économique des exploitations	TICPE	Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
FEOGA	Fonds européen d'orientation et de garantie agricole	OTP	Observatoire des trajectoires professionnelles	TIES	Tableaux internationaux des entrées-sorties
FSE	Fonds social européen	PAC	Politique agricole commune	TODE	Travailleurs occasionnels, demandeurs d'emploi
GAEC	Groupement agricole d'exploitation en commun	PBS	Production brute standard	TPE	Très petites entreprises
GFA	Groupement foncier agricole	PCS	Professions et catégories socio-professionnelles	UE	Union européenne
GTAP	Global trade analysis project	PDRH	Programme de développement rural hexagonal	UGB	Unité de gros bétail
GVA	Groupement de vulgarisation agricole	PGF	Productivité globale des facteurs	UTA	Unité de travail annuel
HCR	Hôtels, cafés, restaurants	PHAE	Prime herbagère agro-environnementale	UTANS	Unité de travail annuel non salarié
HOS	Heckscher-Ohlin-Samuelson	PMBE	Plan de modernisation des bâtiments d'élevage	Wwoofing	World-wide opportunities on organic farms
HT	Hors taxes	PME	Petites et moyennes entreprises		
ICHN	Indemnité compensatoire de handicaps naturels	PNDAR	Programme national de développement agricole et rural		
INRA	Institut national de la recherche agronomique	PNLT	Plan national de lutte contre le travail illégal		
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques	POSEI	Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité		
INSERM	Institut national de la santé et de la recherche médicale	R&D	Recherche et développement		
IRPP	Imposition sur le revenu des personnes physiques	RA	Recensement agricole		
IS	Impôt sur les sociétés	RICA	Réseau d'information comptable agricole		
JA	Jeune agriculteur	RSA	Régime simplifié agricole		
MAA	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	RSA	Revenu de solidarité active		
MAEt	Mesures agroenvironnementales territorialisées	RSI	Régime social des indépendants		
Magali 2	Modèle agricole analysant les liaisons intrasectorielles	SAFER	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural		
MP	Maladie professionnelle	SARL	Sociétés anonymes à responsabilité limitée		
MSA	Mutualité sociale agricole	SAU	Surface agricole utile		
NAF	Nomenclature d'activités française	SCEA	Société civile d'exploitation agricole		
NBER	National bureau of economic research	SCOP	Surface en céréales et oléo-protéagineux		
OAD	Outil d'aide à la décision	SFER	Société française d'économie rurale		
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques	SFP	Surface fourragère principale		
		SMIC	Salaire minimum de croissance		

## LISTE DES FIGURES

FIGURE 1.1

Main-d'œuvre et SAU moyenne des exploitations agricoles dans les 27 États membres de l'UE (niveaux en 2010 et variations 2003-2010)

FIGURE 1.2

Chemins mondiaux de productivités agricoles (1961-2007)

FIGURE 1.3

Évolution de la main-d'œuvre (en UTA) de 2000 à 2016 par types de travailleurs (en haut) et par types de productions (en bas)

FIGURE 1.4

Évolution du nombre d'exploitants, de coexploitants et de salariés agricoles permanents de 1866 à 2016

FIGURE 1.5

Nombre de chefs d'exploitation et membres de la famille (exploitants, coexploitants, aides familiaux), salariés permanents et temporaires sur l'exploitation (en UTA) selon les OTEX, de 2010 à 2016

FIGURE 1.6

Part (en %) des chefs d'exploitation et membres de la famille (exploitants, coexploitants, aides familiaux), salariés permanents et salariés temporaires sur l'exploitation (en UTA) selon les OTEX en 2000, 2010 et 2016

FIGURE 1.7

Élévation du niveau de formation le plus élevé (générale ou agricole) des exploitants de 1988 à 2016 (en milliers)

FIGURE 1.8

Part des exploitants ayant au moins le baccalauréat (pro ou général) en 2016, par secteur de production

FIGURE 1.9

Évolution de la pyramide des âges des exploitants et coexploitants agricoles entre 2002 et 2016, pour les hommes et les femmes

FIGURE 1.10

Répartition du nombre d'exploitations et de la SAU totale par tranches d'âge dans les 27 États membres de l'UE (niveaux en 2010 et variations 2003-2010)

FIGURE 1.11

Différence entre les exploitants entrants et sortants entre 2015 et 2016, par secteurs de productions

FIGURE 1.12

Évolution du taux de féminisation des actifs agricoles permanents

FIGURE 1.13

Évolution du nombre et de la proportion de femmes, selon leur type d'emploi, sur l'exploitation agricole de 2009 à 2016

FIGURE 1.14

Comparaison de l'âge de la première installation des hommes et des femmes pour l'année 2016 (nombre d'exploitants)

FIGURE 1.15

Comparaison des temps de travail des hommes et des femmes exploitants et coexploitants

FIGURE 1.16

Synthèse des cinq types (et de leurs catégories) de mobilisation de la main-d'œuvre dans les exploitations agricoles françaises, et évolution de 2000 à 2016

FIGURE 2.1

Évolution de la main-d'œuvre par unité de production dans les trois catégories d'exploitations considérées, de 2000 à 2015

FIGURE 2.2

Évolution de la part de la main-d'œuvre mobilisée dans les trois catégories d'exploitations considérées, de 2000 à 2015

FIGURE 2.3

Évolution du nombre d'exploitations par catégories considérées et par OTEX entre 2000 et 2015

FIGURE 2.4

Distribution de la surface agricole utile, du capital d'exploitation hors foncier et de l'endettement par unité de main-d'œuvre en 2015 pour les différentes catégories de taille considérées et par OTEX

FIGURE 2.5

Distribution de la production agricole totale, des subventions d'exploitation et de l'excédent brut d'exploitation (EBE) par unité de main-d'œuvre en 2015 pour les différentes catégories de taille considérées et par OTEX

FIGURE 2.6

Part des exploitations pratiquant la délégation intégrale des travaux culturaux en 2016 et par OTEX

FIGURE 2.7

Part des exploitations pratiquant la délégation intégrale des travaux culturaux et part de la SCOP concernée, par département en 2016

FIGURE 2.8

Schéma d'organisation de la sous-traitance incluant la délégation intégrale (ou « A à Z ») et relevant d'une ETA multi-services

FIGURE 2.9

Schéma d'organisation de la délégation intégrale (ou « A à Z ») impliquant un figure nouvelle, celle de l'« assistant maître d'ouvrage »

FIGURE 2.10

Activité des chefs d'exploitation de petite dimension selon l'OTEX, en 2010

FIGURE 2.11

Activité des chefs d'exploitation et de leur conjoint selon la dimension de l'exploitation, en 2010

FIGURE 2.12

Activité non agricole des conjoints non coexploitants selon l'OTEX, en 2010

FIGURE 2.13

Composition du revenu des ménages agricoles, dont un ou plusieurs membres travaille(nt) sur une exploitation de moyenne ou grande dimension, en 2010

FIGURE 2.14

Distribution du revenu global selon les activités des membres du ménage, en 2010

FIGURE 2.15

Fréquence d'une activité de diversification selon la dimension de l'exploitation en 2010

FIGURE 2.16

Nombre moyen d'UTA par exploitation en 2010

FIGURE 3.1

Évolution des livraisons de lait de vache de 2008/09 à 2013/14

FIGURE 3.2

Évolution du nombre d'exploitations laitières entre 2005 et 2017 par zones de production

FIGURE 3.3

Concentration des volumes de lait selon la taille des exploitations, de 1995 à 2014

FIGURE 3.4

Concentration du cheptel: évolution de la répartition des vaches laitières selon la taille des exploitations, de 2005 à 2018

FIGURE 3.5

Évolution de l'emploi dans la production laitière de 2010 à 2014

FIGURE 3.6

Accroissement de la main-d'œuvre et hausse de productivité volumique dans l'ensemble des exploitations laitières, entre 2010 et 2014

FIGURE 3.7

Part de l'emploi consacré à l'atelier lait au sein des exploitations laitières en 2014 (% des UTA)

FIGURE 3.8

Emplois relatifs au volume de lait dans les exploitations en 2014

FIGURE 3.9

Évolution de l'emploi dans les exploitations laitières, de 2010 à 2014

FIGURE 3.10

Évolution de l'emploi total dans les exploitations laitières selon les systèmes fourragers, de 2010 à 2014

FIGURE 3.11

Emplois liés à l'atelier laitier (livraison) selon le volume de lait et le type d'exploitation

FIGURE 3.12

Répartition des exploitations laitières par formes d'organisation du travail, de 2000 à 2016

FIGURE 3.13

Lien entre mode d'organisation et taille des exploitations en 2010 et 2013

FIGURE 3.14

Emploi total moyen et place du salariat dans les exploitations laitières selon leur taille, de 2010 à 2014

FIGURE 3.15

Répartition de la main-d'œuvre dans les exploitations laitières, comptabilisée en temps de travail et en nombre de personnes, selon leur statut, en 2014

FIGURE 3.16  
Localisation de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations laitières en 2014 (en pourcentage de la main-d'œuvre totale)

FIGURE 3.17  
Évolution de la place de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations laitières de 2010 à 2014

FIGURE 3.18  
Temps de travail moyen des salariés dans les exploitations laitières (en % d'un temps plein), selon la région, en 2014

FIGURE 3.19  
Âge et sexe des exploitants et coexploitants en production laitière en 2014, en nombre d'actifs et en pourcentage de chaque classe d'âge

FIGURE 3.20  
Répartition des installations entre 2010 et 2013 dans le secteur laitier

FIGURE 3.21  
Répartition des exploitants laitiers selon leur classe d'âge, par petites régions agricoles en 2014

FIGURE 3.22  
Évolution des exploitations entre 2010 et 2014 selon leur organisation, leur quota et leur main-d'œuvre

FIGURE 3.23  
Comparaison de l'âge et du sexe des exploitants et salariés (hors apprentis) dans les exploitations laitières en 2014

FIGURE 3.24  
Âge et sexe des salariés des exploitations laitières selon leur statut, en 2014

FIGURE 4.1  
Statut de la main-d'œuvre salariée dans les exploitations agricoles en 2016

FIGURE 4.2  
Statuts de la main-d'œuvre agricole salariée par les exploitations, selon la nature du contrat, en nombre d'actifs entre 2002 et 2016 en France

FIGURE 4.3  
Évolution par jour du nombre de contrats de travail établis par les exploitations agricoles en 2016, selon leur statut

FIGURE 4.4  
Nombre de travailleurs salariés par les exploitations agricoles, par jour et selon leur statut

FIGURE 4.5  
Statut des personnes salariées par les exploitations agricoles en 2016, en nombre d'actifs par secteurs (NAF)

FIGURE 4.6  
Taux de précarité des salariés selon les secteurs (pourcentage des salariés n'ayant pas accès à un CDI) entre 2002 et 2016, par codes NAF

FIGURE 4.7  
Trajectoires des personnes salariées par les exploitations agricoles entre 2002 et 2016

FIGURE 4.8  
Distribution du temps de travail des salariés en exploitation, cumulé sur l'année, par types de contrats

FIGURE 4.9  
Distribution du temps de travail des saisonniers employés par les exploitations, cumulé sur l'année 2016 par sous-secteurs d'activité (NAF)

FIGURE 4.10  
Nombre de travailleurs détachés dans le secteur agricole en France, de 2004 à 2017

FIGURE 4.11  
Travailleurs détachés en France en 2017 par secteurs d'activité

FIGURE 4.12  
Origine des déclarations de détachement dans le secteur agricole en 2015

FIGURE 4.13  
Nombre de salariés en contrat dans une entreprise d'intérimaires agricoles

FIGURE 4.14  
Nombre de salariés en contrat dans une entreprise de travaux agricoles

FIGURE 4.15  
Salariés des groupements d'employeurs dont une majorité des employés travaillent dans l'agriculture

FIGURE 4.16  
Nombre de salariés par jour dans les groupements d'employeurs, selon leur statut

FIGURE 4.17  
« Rémunération brute totale » horaire versée par l'employeur selon le type de contrat en 2016

FIGURE 4.18  
« Rémunération brute totale » horaire des salariés des exploitations, selon le sexe et le type de contrat, en 2016

FIGURE 4.19  
« Rémunération brute totale » horaire des salariés des entreprises de services, en 2016

FIGURE 4.20  
Âge et sexe des exploitants et des salariés (hors stagiaires) en exploitation agricole, en 2016

FIGURE 4.21  
Taux de féminisation des travailleurs agricoles, exploitants et salariés, de 2002 à 2016 (en % du nombre de travailleurs)

FIGURE 4.22  
Pyramide des âges des salariés des exploitations agricoles selon leur statut (accès à un CDI) en 2016

FIGURE 4.23  
Évolution de la population des salariés agricoles non bénéficiaires de CDI : 2002 à 2016

FIGURE 4.24  
Salariés agricoles non bénéficiaires de CDI selon leur nationalité, de 2002 à 2016

FIGURE 5.1  
Comparaison de la qualité de vie au travail déclarée des agriculteurs, des indépendants, des salariés (ouvriers) agricoles et des ouvriers des autres secteurs

FIGURE 5.2  
Comparaison de la qualité de vie au travail déclarée des agriculteurs, selon les orientations de production

FIGURE 5.3  
Comparaison de la qualité de vie au travail déclarée des agriculteurs et salariés (ouvriers) agricoles selon leur sexe

FIGURE 5.4  
Indice de fréquence des accidents du travail déclarés auprès de la MSA en 2016 par secteurs de production chez les non salariés et les salariés agricoles (AT/1000 affiliés)

FIGURE 5.5  
Répartition des maladies professionnelles reconnues par la MSA en 2016 chez les non salariés et les salariés agricoles

FIGURE 5.6  
Résumé de l'état de santé des actifs agricoles et comparaison avec les autres secteurs

FIGURE 5.7  
Couverture des actifs agricoles par sources sur les conditions de travail et de santé, en milliers d'actifs (à gauche) et en UTA/ETP (à droite)

FIGURE 6.1  
Évolution de la proportion d'installations hors cadre familial parmi les installations aidées

FIGURE 6.2  
Évolution du taux de remplacement des chefs d'exploitation (hors cotisants solidaires)

FIGURE 6.3  
Changement de métier et de domaine professionnel en 2015, selon le domaine professionnel de l'emploi en 2010

FIGURE 6.4  
Répartition des principaux domaines professionnels d'arrivée des sortants de l'agriculture entre 2010 et 2015, en %

FIGURE 6.5  
Répartition des sorties du régime de non salarié agricole en fonction de l'âge

FIGURE 6.6  
Départs précoces d'exploitants par département (avant 55 ans) en proportion des départs totaux

FIGURE 6.7  
Évolution du nombre (rose) et du taux de défaillance (vert) des exploitations agricoles, selon l'activité principale

FIGURE 6.8  
Devenir des exploitants de moins de 55 ans ayant changé de statut au cours de l'année précédente

FIGURE 6.9  
Exemples de trajectoires de trois sortants précoces, de la désignation à la reconversion

FIGURE 6.10  
Répartition en 2015 des domaines d'emploi des sortants précoces devenus salariés dans l'agriculture (vert) ou reconvertis hors agriculture (rose)

FIGURE 6.11  
Évolution des secteurs d'activité de reconversion des anciens exploitants devenus salariés dans des domaines hors de la production agricole relevant de la MSA

FIGURE 6.12  
Principales raisons invoquées pour réaliser le bilan de compétences, pour les 26 non-salariés (rose) ou les 8 salariés (vert)

FIGURE 6.13

Situation des 31 individus un an après leur bilan de compétences

FIGURE 7.1

Nombre d'UTA/UGB par catégories d'exploitations laitières

FIGURE 7.2

Nombre d'UTA/ha par catégories d'exploitations de grandes cultures

FIGURE 7.3

Nombre d'exploitations biologiques et conventionnelles en France en 2013, par orientations

FIGURE 7.4

Nombre d'UTA par exploitation agricole en agriculture biologique et conventionnelle

FIGURE 7.5

Nombre moyen d'UTA et répartition entre la main-d'œuvre non salariée, salariée permanente et salariée temporaire en France en 2013, par OTEX, en agriculture biologique et conventionnelle

FIGURE 7.6

Résumé des corrélations observées entre agriculture biologique et main-d'œuvre

FIGURE 7.7

Répartition entre la main-d'œuvre non salariée, salariée permanente et salariée temporaire en France en 2013, par OTEX, en agriculture biologique et conventionnelle

FIGURE 7.8

Répartition des exploitations laitières par bassins et modes de production

FIGURE 7.9

Répartition des exploitations viticoles par bassins et modes de production

FIGURE 7.10

Estimation du lien entre le nombre d'emplois (en nombre d'UTA) et les caractéristiques des exploitations laitières et de leur chef

FIGURE 7.11

Estimation du lien entre le nombre d'emplois (en nombre d'UTA) et les caractéristiques des exploitations maraîchères et de leur chef

FIGURE 7.12

Estimation du lien entre le nombre d'emplois (en nombre d'UTA) et les caractéristiques des exploitations viticoles et de leur chef

FIGURE 8.1

Évolution du matériel de traction et de labour

FIGURE 8.2

Évolution des équipements de traite

FIGURE 8.3

Investissements publics en R&D agricole et croissance de la productivité agricole

FIGURE 8.4

Les principes de l'agriculture de précision; exemple de la modulation de la fertilisation

FIGURE 8.5

Nombre d'exploitations équipées de robots de traite

FIGURE 8.6

Évolution du facteur travail et de la formation de capital en agriculture dans l'UE-15

FIGURE 8.7

Croissance annuelle moyenne de la productivité dans l'agriculture française, 1960-2012

FIGURE 8.8

Évolution des prix à la production et du nombre d'exploitations laitières en Nouvelle-Zélande et en France

FIGURE 9.1

Part des heures travaillées et du coût du travail des travailleurs non qualifiés entre 1995 et 2005 (%)

FIGURE 9.2

Évolution du ratio (coût horaire du travail des salariés qualifiés / coût horaire du travail des salariés non qualifiés), dans les secteurs agricole et agroalimentaire entre 1995 et 2005

FIGURE 9.3

Corrélation entre les différentiels de rémunération qualifiés/non qualifiés et les échanges pour trois pays européens sur la période 1995-2005

FIGURE 9.4

Facteurs influençant la part des emplois non qualifiés dans leurs heures et le coût total du travail (valeur des coefficients significatifs)

FIGURE 9.5

Facteurs influençant le coût horaire du travail des qualifiés relativement aux non qualifiés (valeur des coefficients significatifs)

FIGURE 9.6

Évolution de la participation amont et aval des principaux exportateurs entre 2004 et 2014 (25 premiers exportateurs, en valeur ajoutée domestique)

FIGURE 9.7

Participation des pays aux chaînes de valeur mondiales agricoles et agroalimentaires en 2014 (25 premiers pays en termes de flux de commerce, imports et exports)

FIGURE 9.8

Part de l'emploi associé aux chaînes de valeur mondiales agricoles et agroalimentaires par pays de 2004 à 2014 (%)

FIGURE 9.9

Centralité de la France au sein des chaînes de valeur mondiales des produits issus de l'élevage (30 premiers pays exportateurs)

FIGURE 9.10

Participation de la France aux chaînes de valeur mondiales par produits agricoles en 2014

FIGURE 9.11

Évolution de la participation de la France aux chaînes de valeur mondiales par produits, 2004-2014

FIGURE 9.12

Part de l'emploi agricole français associé aux chaînes de valeur mondiales agricoles et agroalimentaires par produits (% de l'emploi agricole total)

FIGURE 9.13

Part de l'emploi agricole français associé aux chaînes de valeur mondiales agricoles et agroalimentaires par produits (% de l'emploi dans la filière)

FIGURE 9.14

Répartition sectorielle de l'emploi incorporé dans les exportations françaises de produits agricoles et alimentaires en 2014

FIGURE 9.15

Catégories de services incorporés dans les exportations françaises de produits agricoles et alimentaires en 2011

FIGURE 10.1

Répartition des allègements de charges et dépenses fiscales (orange), sociales (bleu) et financières (gris) en 2017

FIGURE 10.2

Investissements des exploitations

FIGURE 10.3

Chronologie des mesures fiscales et sociales contribuant au renouvellement des générations

FIGURE 10.4

Évolution de 1970 à 2016 de la répartition des chefs d'exploitation selon leur âge

FIGURE 10.5

Les charges et obligations liées à la prestation de service en agriculture

FIGURE 10.6

Coût horaire du travail salarié agricole dans l'UE en 2016, comparé à la situation en 2004 (points rouges)

FIGURE 10.7

Estimations de l'impact d'une baisse du coût du travail salarié sur le nombre d'emplois salariés à moyen terme (modèle Magali 2)

FIGURE 10.8

Estimations de l'impact d'une baisse du coût du travail salarié sur les résultats économiques des exploitations, selon leur type (modèle Magali 2)

FIGURE 10.9

Estimations de l'impact d'une baisse du coût du travail salarié sur l'emploi non salarié et sur certains cheptels ou surfaces cultivées (modèle Magali 2)

FIGURE 10.10

Modalités d'imposition des exploitations agricoles selon leur statut

FIGURE 10.11

Évolution des prestations sociales agricoles (exploitants et salariés d'exploitation) depuis les années 1980

FIGURE 10.12

Évolution du nombre de bénéficiaires du RSA et de la prime d'activité (RSA activité jusqu'en 2015)

FIGURE 10.13

La lente reconnaissance du travail des femmes en agriculture en 9 dates

FIGURE 10.14

Quel statut pour les conjointes sur l'exploitation ?

FIGURE 11.1

Évolution des aides de la PAC en France de 2012 à 2017 (en millions d'euros courants)

FIGURE 11.2

Évolution des installations avec ou sans dotation aux jeunes agriculteurs de 1998 à 2016 (en nombre d'installations)

FIGURE 11.3

Déterminants de l'évolution de la main-d'œuvre agricole de 2007 à 2017: effets de mesures mises en œuvre en 2000-2006 et en 2007-2014



FIGURE 11.4

Évolution du montant moyen des aides par exploitation, de 2013 à 2016, par Otex

FIGURE 11.5

Évolution du montant moyen des aides du premier pilier par exploitation, de 2013 à 2016

FIGURE 11.6

Évolution du montant des aides découplées à l'hectare de 2014 à 2016 (métropole hors Corse)

FIGURE 11.7

Évolution entre 2010 et 2016 de l'écart à la moyenne (€) des aides du premier pilier par UTA selon le type de production

FIGURE 11.8

Redistribution entre 2010 et 2016 des aides du premier pilier par productions (moyenne par exploitation en €) selon la main-d'œuvre employée (moyenne par exploitation bénéficiaire en UTA)

FIGURE 11.9

Évolution des montants d'aides découplées, de 2013 à 2016 par tailles des exploitations

FIGURE 11.10

Synthèse des résultats clés des scénarios sur la PAC post-2020

FIGURE 11.11

Carte des impacts, sur l'évolution du nombre d'emplois agricoles et agroalimentaires (en %), du scénario de PAC post-2020 « libéralisée et productive » de M'barek *et al.* (2017)

FIGURE 11.12

Comparaison de la répartition des aides du premier pilier (moyenne 2017-2021, %) dans les scénarios de référence et de la « PAC à l'actif »

FIGURE 11.13

Évolution du nombre d'UTA non salariées (en milliers) dans les scénarios de référence et de la « PAC à l'actif »

FIGURE 12.1

Les sources de développement du capital humain en agriculture

FIGURE 12.2

Évolution de la proportion d'actifs ayant poursuivi une scolarité dans le secondaire, en agriculture et pour l'ensemble des actifs en France

FIGURE 12.3

Répartition des actifs en 2017 selon le niveau d'éducation, par pays de l'UE, en agriculture (jaune) et au total (violet)

FIGURE 12.4

Répartition (en %) de l'utilisation des compétences en situation professionnelle en agriculture (jaune) et en moyenne générale (violet)

FIGURE 12.5

Évolution de la proportion d'agriculteurs français de niveau baccalauréat ou plus (en %)

FIGURE 12.6

Répartition (en %) en 2013 des agriculteurs européens en fonction de leur niveau de formation agricole

FIGURE 12.7

Répartition des exploitants agricoles en fonction de leur niveau maximal de formation générale croisée avec leur formation agricole

FIGURE 12.8

Écosystème du développement agricole en France

FIGURE 12.9

Proportion d'exploitants et coexploitants ayant suivi une formation durant les 12 mois précédant l'enquête

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 2.1

Estimation de la part des exploitations spécialisées en grandes cultures ayant recours à la délégation intégrale (OTEX 15, PBS > 5 000 €) en 2010

TABLEAU 5.1

Estimation des types d'expositions des salariés agricoles permanents à des risques physiques, biologiques et chimiques

TABLEAU 6.1

Répartition en % des agriculteurs exploitants selon la profession de leur père

TABLEAU 6.2

Principales caractéristiques de l'échantillon

TABLEAU 7.1

Corrélation observée entre agriculture biologique et emploi dans la littérature économique

TABLEAU 7.2

Indicateurs de performance environnementale des exploitations mobilisés

TABLEAU 8.1

Les différentes modalités de circuits courts

## LISTE DES ENCADRÉS

ENCADRÉ 1.1

Comparaison des tendances françaises à la diminution de la main-d'œuvre avec les pays de l'UE

ENCADRÉ 1.2

L'agrandissement pour accroître la productivité du travail est une dynamique spécifique aux pays de l'OCDE

ENCADRÉ 1.3

La sous-traitance de l'activité agricole au-delà de la France: exemple des contractors

ENCADRÉ 1.4

Comparaison de la structure en âges de la population agricole: comparaison de la France avec les autres pays de l'UE

ENCADRÉ 1.5

Les changements de l'organisation du travail vus par les zootechniciens des systèmes

ENCADRÉ 2.1

Méthode d'identification et de quantification de la délégation intégrale des travaux cultureux (voir Nguyen *et al.*, 2019)

ENCADRÉ 3.1

De la régulation à la dérégulation du secteur laitier

ENCADRÉ 3.2

Les spécificités des exploitations françaises dans un univers européen de plus en plus concurrentiel

ENCADRÉ 4.1

Un cas de fraude au détachement

ENCADRÉ 4.2

L'exemple des cocos de Paimpol

ENCADRÉ 5.1

Pénibilité du travail en élevage porcin et avicole (Depouvent *et al.*, 2015)

ENCADRÉ 5.2

Quatre configurations sociales suicidogènes (Deffontaines, 2017)

ENCADRÉ 5.3

Le travail forcé dans le secteur agricole dans le monde et en Europe

ENCADRÉ 6.1

« Les mutants » des années 1960

ENCADRÉ 7.1

Méthode de calcul de la performance environnementale des exploitations

ENCADRÉ 8.1

Les investissements publics en R&D et la productivité agricole

ENCADRÉ 8.2

Le commerce en ligne de produits agricoles et agro-alimentaires (Julia Gassie, CEP)

ENCADRÉ 8.3

L'agro-écologie au service de la compétitivité et du maintien de l'emploi du secteur laitier en Nouvelle-Zélande (Hugonnet et Devienne, 2017)

ENCADRÉ 9.1

La centralité de la France au sein des chaînes de valeur mondiales

ENCADRÉ 9.2

L'intégration croissante de la France aux chaînes de valeur mondiales dans la filière des oléagineux, sous l'impulsion des agrocarburants

ENCADRÉ 10.1

Le coût du travail agricole salarié en Europe

ENCADRÉ 10.2

Présentation du modèle Magali 2

ENCADRÉ 11.1

L'architecture de la PAC 2014-2020

ENCADRÉ 11.2

Aux États-Unis, les paiements à l'hectare ont encouragé la concentration des exploitations

ENCADRÉ 11.3

Les SAFER

ENCADRÉ 11.4

Du contrôle des cumuls à celui des structures

ENCADRÉ 12.1

Le développement agricole dans l'Union européenne: *Agricultural Knowledge and Innovation Systems* (AKIS)

## CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES



p. 12  
Main et champs de céréales.  
©Paz Arando/Unsplash



p. 14  
Champs avec  
des ballots de paille.  
©agriculture.gouv.fr



p. 14  
Diversification  
en Maine-et-Loire  
©Xavier Remongin/  
agriculture.gouv.fr



p. 14  
Éleveur surveillant ses brebis  
en élevage mixte bovins-ovins.  
©Cheick Saidou/  
agriculture.gouv.fr



p. 30  
Parcelle de blé tendre  
aux Mesnils Saint-Denis (78).  
©Jean Weber / INRA



p. 30  
Moisson de blé  
vue du ciel.  
©Cloudvisual/Unsplash



p. 30  
Gîte à la ferme dans les Cévennes.  
©Xavier Remongin/  
agriculture.gouv.fr



p. 48  
Vaches normandes  
en pâture.  
©Pascal Xicluna/  
agriculture.gouv.fr



p. 48  
Traite à la station expérimentale  
de Méjusseume.  
©Christophe Maitre/INRA



p. 48  
Visite d'un conseiller  
agro-environnement dans une  
exploitation laitière afin d'établir  
son bilan énergétique.  
©Pascal Xicluna/  
agriculture.gouv.fr



p. 64  
Grappe de raisins.  
©Maja Petric/Unsplash



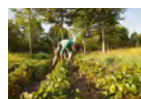
p. 66  
Récolte dans un verger de  
clémentinier à San Giuliano.  
©Gérard Paillard/INRA



p. 66  
Vendanges au centre Inra  
de Colmar.  
©Christophe Maitre/INRA



p. 66  
Étalage de haricots à écosser  
demi-sec «coco de Paimpol».  
©Jean-Marie Bossennec/INRA



p. 84  
Cultures maraîchères  
biologiques en agroforesterie;  
récolte de fraises.  
©Pascal Xicluna/agriculture.  
gouv.fr



p. 84  
Salarié agricole en tenue  
pour le dosage de produits  
phytosanitaires (2013).  
©Pascal Xicluna/agriculture.  
gouv.fr



p. 84  
Élevage de vaches gasconnes.  
©Xavier Remongin/agriculture.  
gouv.fr



p. 100  
Poignée de main au-dessus  
d'un champ.  
©Warren Wong/Unsplash



p. 100  
Route communale  
et paysage vallonné du Morvan.  
©Pascal Xicluna/agriculture.  
gouv.fr



p. 100  
Agriculteur dans ses champs.  
©Richie Bec/Unsplash



p. 114  
Salades.  
©Phuc Long/Unsplash



p. 116  
Coccinelles  
sur un épis d'avoine.  
©Xavier Remongin/  
agriculture.gouv.fr



p. 116  
Salariée en contrat d'avenir dans un domaine viticole en Bourgogne.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 116  
Gaec de la Pie: troupeau de vaches laitières en agriculture biologique (trophées de l'agro-écologie 2015).  
© agriculture.gouv.fr



p. 132  
Équipement RTK (système GPS) pour une précision optimale dans le dosage et la répartition d'engrais  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 132  
Cultures maraîchères biologiques en agroforesterie. Haricot vert, fenouil, salade, carotte.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 132  
Robot de traite en action: pose d'un trayon.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 148  
Transport maritime, port de Barcelone.  
©Arnaud Ridet/INRA



p. 148  
Galleries de l'ancien fort militaire des Rousses abritant les caves d'affinage de Comté Juraflöre.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 148  
Beaujolais nouveau dans un café parisien.  
©Xavier Remongin/ agriculture.gouv.fr



p. 164  
Main dans les herbes.  
©Gaetano Cessati/ Unsplash



p. 166  
Élève du lycée agricole de Radinghem.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 166  
Vendanges à Vosne-Romanée.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 166  
Manifestation d'agriculteurs - Poitiers 21 février 2018  
(cc)Giancarlo Foto4U/ Creative Commons



p. 182  
Paysage des environs de Castagnac (Sud-Ouest).  
©Jean Weber/INRA



p. 182  
Parcelle agricole observé aux alentours de Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire, Bourgogne.  
©C. Slagmulder/INRA



p. 182  
Troupeau de bovins (Salers) en pâture. Parc naturel régional du Livradois-Forez.  
©Pascal Xicluna/ agriculture.gouv.fr



p. 198  
École de viticulture et d'œnologie La Tour Blanche; étudiants en bac pro commerce d'œnologie.  
©Xavier Remongin/ agriculture.gouv.fr



p. 198  
Présentation de l'expérimentation système PIC (Protection intégrée des cultures) de Dijon à des agriculteurs.  
©INRA Dijon



p. 198  
Cours théorique en classe, centre équestre du Mont-Saint-Michel de Harcouët.  
©Cheick Saidou/ agriculture.gouv.fr

## BIBLIOGRAPHIE

- ADE, 2017, *Evaluation of Measures for Agriculture Carried out for the Outermost Regions (POSEI) and the Smaller Aegean Islands*, rapport pour la Commission européenne, Bruxelles.
- Ademe, 2012, *Les circuits courts alimentaires de proximité*, Les avis de l'Ademe, Paris.
- AFOCG, 2007, *14 solutions pour soulager le travail sur les fermes. Des agriculteurs témoignent...*, ouvrage collectif, Bourg-en-Bresse.
- Agreste Bourgogne Franche-Comté, 2018, *Vingt ans de transformation du paysage laitier régional*, Coll. Agreste Bourgogne Franche Comté, n° 45, DRAAF, Dijon.
- Agrosynergie GEIE, 2016, *Evaluation of the Article 68 Measures*, rapport pour la Commission européenne, Bruxelles.
- Agrosynergie GEIE, 2013, *Evaluation of the Structural Effects of Direct Support*, rapport pour la Commission européenne, Bruxelles.
- Agrosynergie GEIE, 2011, *Evaluation of Income Effects of Direct Support*, rapport pour la Commission européenne, Bruxelles.
- Aigrain P., Agostini F., Lerbourg J., 2016, *Les exploitations agricoles comme combinaison d'ateliers*, Coll. Agreste Les Dossiers, n° 32, MAA, Paris.
- Ait-Saidi A., Caja G., Salama A., Carné S., 2014, « Implementing Electronic Identification for Performance Recording in Sheep; I. Manual versus Semiautomatic and Automatic Recording Systems in Dairy and Meat Farms », *American Journal of Dairy Science Association*, vol. 97, n° 12, p. 7505-7514.
- Albertini A., 2018, *Les invisibles. Une enquête en Corse*, Éditions J.-C. Lattès, Paris.
- Alesina A., Spolaore E., Wacziarg R., 2005, « Trade, Growth and the Size of Countries », in Aghion P., Durlauf S. (coord.), *Handbook of Economic Growth*, édition 1, volume 1, Elsevier.
- Alexiadis S., Ladias C., Hasanagas N., 2013, « A Regional Perspective of the Common Agricultural Policy », *Land Use Policy*, vol. 30, n° 1, p. 665-669.
- Allain C., Chanvallon A., Courties R., Billon D., Bareille N., 2016, « Technical, Economic and Sociological Impacts of an Automated Estrus Detection System for Dairy Cows », *Actes de la Conférence sur l'élevage laitier de précision*, p. 451-456, Leewarden (Pays-Bas).
- Allaire G., Barbut L., Forget V., 2018, *Principaux résultats de l'évaluation ex post du programme de développement rural hexagonal 2007-2013*, Coll. Analyse n° 118, CEP, MAA, Paris.
- Allaire G., Boyer R., 1995, *La grande transformation de l'agriculture; lectures conventionnalistes et régulationnistes*, Quae, Versailles.
- Ambroise Bouteille & Associés, 2016, *Les freins à la formation des salariés dans les TPE agricoles*, rapport d'étude, FAFSEA.
- Amossé T., Ben Alima M.-A., 2010, *Mobilité et stabilité sur le marché du travail. Une dualisation en trompe-l'œil*, Coll. Le 4 pages du CEE, n° 75, Noisy-Le-Grand.
- Anderson R. J., Feder G., 2004, « Agricultural Extension: Good Intentions and Hard Realities », *The World Bank research observer*, vol. 19, n° 1, p. 41-60.
- André F. (rapporteur), 2015, *La fiscalité agricole, rapport d'information*, Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire, Assemblée nationale, Paris.
- ANefa, 2009, *Emplois et compétences des circuits courts*, rapport d'étude, Béziers.
- Anglade J., Godfroy M., Coquil X., 2018, « A Device for Sharing Knowledge and Experiences on Experimental Farm Station to Sustain the Agroecological Transition », *Farming Systems: Facing Uncertainties and Enhancing Opportunities*, 13<sup>e</sup> European IFSA Symposium, Chania, Grèce, 1<sup>er</sup> au 5 juillet 2018, p. 1-18.
- ANSES, 2016, *Exposition professionnelle aux pesticides en agriculture*, rapport d'expertise collective, Maisons-Alfort.
- Anzalone G., Purseigle F., 2014, « Délégation d'activités et sous-traitance: au service de la transmission de l'exploitation ou d'un patrimoine? », in Gasselini P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (coord.), *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Coll. PROfil, Les Ulis, p. 327-338.
- Anzalone G., Purseigle F., Nguyen G., Hervieu B., 2019, « Chapitre 7. Des entreprises aux allures de firme. Mutations des entreprises agricoles et nouveaux modes d'accès au foncier », in B. Chouquer et MC. Maurel (coord.), *Normes et pratiques foncières et agricoles-Volume 1. Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe*, Presses universitaires de Franche-Comté et Presses universitaires de Canton, p. 165-190.
- ARACT Grand Est, 2017, *La robotisation participe-t-elle à la qualité de vie au travail des éleveurs? Études de cas dans les exploitations de production laitière lorraines et champardennaises*, rapport de la recherche-action, Pont-à-Mousson.
- Artis A., 2013, « Le groupement d'employeurs: une réponse à la recherche de flexibilité et de sécurité dans la gestion de l'emploi », *Revue interventions économiques*, n° 47; <https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1854> (consulté en mars 2019)
- ASP, 2016, *Départs précoces en agriculture. Analyse d'une situation peu connue*, Coll. Les Études de l'ASP, Limoges.
- Assemblée nationale, 2017, *Étude d'impact. Projet de loi pour un État au service d'une société de confiance*, Paris.
- Aubertot J.-N., Guichard L., Jouy L., Mischler P., Omon B., Petit M.-S., Pleyber E., Reau R., Seiler A., 2011, *Guide pratique pour la conception de systèmes de culture plus économes en produits phytosanitaires. Application aux systèmes de polyculture*, RMT Systèmes de Culture Innovants, Paris.
- Aubron C., Cochet H., Brunschwig G., Moulin C.-H., 2009, « Labor and its Productivity in Andean Dairy Farming Systems: A Comparative Approach », *Human Ecology*, vol. 37, n° 4, p. 407-419.
- Aubry C., Chiffolleau Y., 2009, « Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles », in Huyghe C. (dir.), *Innovations Agronomiques*, vol. 5, p. 53-67.
- Autor D., 2010, *The Polarization of Job Opportunities in the U.S. Labor Market: Implications for Employment and Earnings*, *The Brookings Institution Hamilton Project*, Washington DC.
- Autor D., Dorn D., Hanson G., 2016, « The China Shock: Learning from Labor Market Adjustments to Large Changes in Trade », *NBER Working Papers*, n° 21906, NBER, Massachusetts.
- Autor D., Dorn D., Hanson G., 2013, « The China Syndrome: Local Labor Market Effects of Import Competition in the United States », *American Economic Review*, vol. 103, n° 6, p. 2121-2168.
- Autor D., Dorn D., Hanson G., Song J., 2014, « Trade Adjustment: Worker Level Evidence », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, n° 4, p. 1799-1860.
- Backer K. de, Miroudot S., 2013, *Mapping Global Value Chains*, Coll. Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale, n° 159, Éditions OCDE, Paris.
- Baldwin R., 2012, « Trade and Industrialisation after Globalisation's Second Unbundling: How Building and Joining a Supply Chain are Different and Why it Matters », in R. Feenstra and A. Taylor (eds.), *Globalization in an Age of Crisis: Multilateral Economic Cooperation in the Twenty-First Century*, University of Chicago Press, Chicago.
- Baldwin R., 2008, *The Development and Testing of Heckscher-Ohlin Trade Models*, MIT Press, Cambridge.



- Baldwin R., Robert-Nicoud F., 2010, « Trade-in-Goods and Trade-in-Tasks: An Integrating Framework », *NBER Working Paper Series*, n° 15882, NBER, Massachusetts.
- Banque mondiale, 2018, *Thinking CAP: Supporting Agricultural Jobs and Incomes in the EU*, Coll. EU Regular economic report, vol. 4, Washington.
- Barbin G., Champion F., Chotteau P., Chaumet J.-M., Lelyon B., Monniot C., Mottet A., Perrot C., Richard M., You G., 2012, *Les Allemagnes laitières : voies divergentes et avenir contrastés*, Coll. Dossiers Économie de l'Élevage, n° 426, Institut de l'élevage, Paris.
- Barral S., Loveluck W., Pinaud S., 2017, « Le pas-de-porte en agriculture, marqueur de la dérégulation foncière et de la financiarisation des exploitations », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 17, n° 1, Montréal: <https://journals.openedition.org/vertigo/18344>. (consulté en mars 2019)
- Barry C., 2018, *Enquête sur la structure des exploitations agricoles. En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes*, Coll. Agreste Primeur, n° 350, MAA, Paris.
- Barthez A., 1984, « Femmes dans l'agriculture et travail familial », *Sociologie du travail*, vol. 26, n° 3, Paris, p. 255-267.
- Bathélémy D., 2000, *Le contrôle des structures et la répartition des droits à produire, une spécificité française*, communication au colloque franco-allemand SFER-GEWISOLA, Strasbourg, 12-13 octobre 2000.
- Baudelot C., Establet R., 2006, *Suicide, l'envers de notre monde*, Éditions du Seuil, Paris.
- Bazillier R., 2008, *Normes du travail, migrations internes et emploi: une analyse théorique*, Coll. Document de travail n° 34, Centre d'Économie de la Sorbonne, Paris.
- Beaujeu R., Emlinger C., Greenville J., Jouanneau M.-A., 2018, « Contribution des filières internationalisées et du commerce à l'emploi dans les secteurs agricole et agro-alimentaire », *Notes et études socio-économiques*, n° 44, MAA, Paris.
- Bellit S., 2015, « Quel est l'impact des contrats temporaires en agriculture? », *Formation emploi*, n° 1, p. 23-45.
- Bellit S., Détang-Dessendre C., 2014, « Les salariés agricoles. Entre ancrage sectoriel et précarité », *Économie rurale*, n° 342, p. 87-106.
- Bellit S., Détang-Dessendre C., 2013, *Les trajectoires professionnelles des salariés agricoles*, INRA UMR CESAER Working Papers, n° 2013/3, Dijon.
- Belton B., Fang P., Reardon T., 2018, *Mechanization Outsourcing Services in Myanmar's Dry Zone, Food Security Policy Research Papers*, n° 110, USAID - Michigan State University.
- Benjamin C., 1996, « L'affectation du travail dans les exploitations agricoles: une application du modèle du ménage producteur et consommateur », *Cahiers d'économie et de sociologie rurales*, n° 38, INRA, Paris, p. 37-60.
- Bermond M., 2004, « Appropriation de l'espace et reproduction sociale en agriculture: quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et documents*, n° 21, p. 53-56.
- Bernadat C., Ernoult-Tomasso C., Le Clerc B., Nachbaur G., Rapilly D., Schwab D., 2017, *Petit guide pour naviguer dans l'univers des quotas laitiers*, Comité pour l'histoire des offices agricoles, FranceAgriMer.
- Bernard de Raymond A., Goulet F. (coord.), 2014, *Sociologie des grandes cultures*, Quae, Versailles.
- Bernardi V., Lefebvre F., 2002, *Les départs précoces en agriculture, mythe ou réalité?*, Coll. Les Cahiers du CNASEA, n° 2, Limoges.
- Berriet-Sollicec M., Boinon J.-P., 2000, « Analyse des instruments d'orientation de l'agriculture départementale », *Économie rurale*, vol. 260, n° 1, p. 148-153.
- Bertin C., Cébron D., Masero J., Massis D., 2016, *Démarches de qualité/diversification et emploi*, Coll. Agreste Les Dossiers, n° 34, MAA, Paris.
- Bertoni D., Cavicchioli D., 2016, « Process Description, Qualitative Analysis and Causal Relationships in Farm Succession », *Perspectives in Agriculture, Veterinary Science, Nutrition and Natural Resources*, vol. 11, n° 43, p. 1-11.
- Bertrand N., Rousier N., 2004, *L'agriculture péri-urbaine, une proximité ville agriculture à construire*, quatrièmes journées de la proximité, IDEP-LEST-GREQAM, Groupe de Recherche Dynamique de Proximité, Marseille.
- Bessière C., 2003, « Une profession familiale: les trois dimensions de la vocation agricole », in Weber F, Gojard S., Gramain A., *Charges de famille, dépendance et parenté dans la France contemporaine, la Découverte*, Paris.
- Bessière C., Gollac S., 2014, « Des exploitations agricoles au travers de l'épreuve du divorce. Rapports sociaux de classe et de sexe dans l'agriculture », *Sociétés contemporaines*, n° 96, p. 77-108.
- Besson A., Dédinger P., 2015, *Réalité des écarts de compétitivité dans les secteurs agricole et agroalimentaire liés au coût du travail avec certains pays européens et analyse des dispositifs de protection sociale des salariés et des non-salariés*, rapport IGAS-CGAAER n° 14143, MAA, Paris.
- Biche B., Desbois A., Le Monnier J., Monteillet Y., 2000, *Les groupements d'employeurs. Une innovation économique et sociale*, L'Harmattan, Paris.
- Bignebat C., Delame N., 2019, « Diversification et pluriactivité, deux exemples de mutations des activités agricoles », *Notes et études socio-économiques*, MAA, à paraître.
- Billon A., Bouchoux C., Gonthier-Maurin B., Laborde F., Mandelli D., Monier M.-P., 2017, *Les femmes et l'agriculture: pour l'égalité dans les territoires*, rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Sénat, Paris.
- Billon P., Pomiès D., 2006, « Le point sur la robotisation de la traite 15 ans après l'apparition des premiers systèmes dans les fermes », *Actes des 13<sup>e</sup> Rencontres Recherches Ruminants (3R)*, p. 143-150, Paris.
- Biyik Biyik J.-R., 2016a, *Le niveau de vie des ménages bénéficiaires des prestations de la branche Famille ou du minimum vieillesse au régime agricole en 2014*, Coll. Synthèses, MSA, Paris.
- Biyik Biyik J.-R., 2016b, *Situation du RSA au régime agricole à fin 2015*, Coll. Études, MSA, Paris.
- Blasco J., Labarthe J., 2018, « Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2015 et sur longue période », in Blasco J., Cazenave-Lacrouts M.-C., Labarthe J. (coord.), *Les revenus et le patrimoine des ménages*, Coll. INSEE Références, INSEE, Paris, p. 9-26.
- Bleunven J.-L., Piron M. (rapporteurs), 2017, *L'avenir de la Politique agricole commune après 2020*, rapport d'information, n° 4471, Commission des affaires européennes, Assemblée nationale, Paris.
- Blomquist J., Nordin M., 2017, « Do the CAP Subsidies Increase Employment in Sweden? Estimating the Effects of Government Transfers using an Exogenous Change in the CAP », *Regional Science and Urban Economics*, vol. 63, p. 13-24.
- Boinon J.-P., 2011, « Les politiques foncières agricoles en France depuis 1945 », *Économie et statistique*, n° 444-445, INSEE, p. 19-37.
- Bonneuil C., Demeulenaere E., 2007, « Vers une génétique de pair à pair? L'émergence de la sélection participative », in Charvolin F., Le Marec J. (coord.), *Les sciences citoyennes. Vigilance collective et rapport entre profane et scientifique dans les sciences naturelles*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues.
- Bonneuil C., Thomas F., 2009, *Gènes, pouvoirs et profits. Recherche publique et régimes de production des savoirs de Mendel aux OGM*, Quae, Versailles.
- Bordet C., 2013, *Analyse-diagnostic du système agraire du Vexin français*, mémoire de Diplôme d'agronomie approfondie, AgroParisTech, Paris.
- Bossard C., Santin G., Guseva Canu I., 2013, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants*. Premiers résultats, Institut national de veille sanitaire, Paris.
- Boulet M., Stéphane N., 2003, *L'enseignement agricole en Europe: genèse et évolution*, Éditions L'Harmattan, Paris.
- Bour-Desprez B., Brinbaum D., Chomienne J.-P., Seillan J.-M., 2016, *Transmission en agriculture, 4 scénarios prospectifs à 2025*, CGAAER, rapport n° 14035, MAA, Paris.



- Bourdieu P., 1990, « Une vie perdue [Entretien avec deux agriculteurs béarnais] », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 90, n° 1, p. 29-36.
- Bourdin D., Gerz A., Révillon S., Siegenthaler M., 2015, « Sub-urban Food Production Systems in a Swiss Agglomeration: the Example of the Milk Supply Chain in Bern (Switzerland) », *RETHINK Case Study Report*, Swiss Association for the Development of Agriculture and Rural Areas (AGRIDEA), Lausanne/Lindau (Suisse).
- Bourquetot F., 1991, « Les syndicats de salariés de la production agricole: la conquête de l'égalité sociale », *Économie rurale*, vol. 201, n° 1, p. 12-15.
- Boussard J.-M., 1987, *Économie de l'agriculture*, Economica.
- Bouyssièrè S., Chaumet J.-M., Chotteau P., Millet G., Richard M., Perrot C., You G., 2016, *Lait en Europe du Nord : forces, faiblesses et potentiel en 2020*, Coll. Dossiers Économie de l'Élevage, n° 462, Institut de l'élevage, Paris.
- Branche-Seigeot A., 2015, *Compétences individuelles et compétences utilisées en situation de travail. Quels constats ? Quelle valorisation salariale ?*, Document d'étude de la DARES, n° 193, ministère du Travail, Paris.
- Brangeon J.-L., Jégouzo G., Quinqu M., 1996, « Politique de préretraite et bas revenus agricoles », *Économie rurale*, n° 232, Paris, p. 13-19.
- Breustedt G., Glauben T., 2007, « Driving Forces behind Exiting from Farming in Western Europe. », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 58, n° 1, p. 115-127.
- Brives H., 2008, « L'évolution du conseil agricole et du rôle des chambres d'agriculture », *Pour*, n° 196-197, p. 208-219, Paris.
- Broughton A., Green M., Rickard C., Swift S., Eichhorst W., Tobsch V., Magda I., Lewandowski P., Keister R., Jonaviciene D., Ramos N.E., Valsamis D., Tros F., 2016, *Precarious Employment in Europe: Patterns, Trends and Policy*, rapport d'étude, Parlement européen.
- Brunier S., 2015, « Le travail des conseillers agricoles entre prescription technique et mobilisation politique (1950-1990) », *Sociologie du travail*, vol. 57, n° 1, p. 104-125.
- Brunier S., 2013, « Le rôle des Chambres d'agriculture dans l'institutionnalisation du conseil », *Pour*, vol. 219, n° 3, p. 53-65
- Burch D., Lawrence G., 2009, « Towards a Third Food Regime: Behind the Transformation », *Agriculture and Human Values*, vol. 26, n° 4, p. 267-279.
- Bureau J.-C., Fontagné L., Jean S., 2015, *L'agriculture française à l'heure des choix*, Coll. Notes du CAE, vol. 8, n° 27, Conseil d'analyse économique, Paris.
- Burstein A., Vogel J., 2016, « International Trade, Technology, and the Skill Premium », *Journal of Political Economy*, vol. 125, n° 5, p. 1356-1412.
- Burton R., Fischer H., 2015, « The Succession Crisis in European Agriculture », *Sociologia Ruralis*, vol. 55, n° 2, p. 155-166.
- Butault J.-P., Gohin A., Guyomard H., Barkaoui A., 2005, « Une analyse économique de la réforme de la PAC de juin 2003 », *Revue française d'économie*, vol. 20, n° 1, p. 57-107.
- Butault J.-P., Lemarié S., Musolesi A., Huard F., Simioni M., Schmitt B., 2015, *L'impact de la recherche agronomique sur la productivité agricole française: une approche par le taux de rentabilité interne (TRI) des dépenses publiques affectées à la recherche agronomique en France*, rapport d'étude à destination du Collège de direction de l'INRA, INRA sciences sociales.
- Butler D., Holloway L., Baer C., 2012, « The Impact of Technological Change in Dairy Farming: Robotic Milking Systems and the Changing Role of the Stockperson », *Journal of the Royal Agricultural Society of England*, vol. 173, p. 1-6.
- Cahuc P., Carcillo S., 2014, *Alléger le coût du travail pour augmenter l'emploi: les clés de la réussite*, Institut Montaigne, Paris.
- Cahuzac E., Détang-Dessendré C., 2011, « Le salariat agricole. Une part croissante dans l'emploi des exploitations mais une précarité des statuts », *Économie rurale*, n° 323, p. 82-92.
- Cahuzac J., Marre B., 2000, *Les adaptations à apporter à la fiscalité et au mode de calcul des cotisations sociales agricoles*, rapport au Premier ministre, Paris.
- Cambois E., Laborde C., Robine J.-M., 2007, « La double peine des ouvriers: plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte », *Population et sociétés*, vol. 441, n° 4, p. 1-4.
- Campéon A., Batt-Moillo A., 2008, « Évolution de l'environnement de travail et usure mentale en milieu agricole », *Santé Publique*, vol. 20, hors-série, p. 109-119.
- Cardona A., 2012, *L'agriculture à l'épreuve de l'écologisation: éléments pour une sociologie des transitions*, thèse de sociologie, EHESS, Paris.
- Cardona A., Lamine C., 2014, « Liens forts et liens faibles en agriculture. L'influence des modes d'insertion socioprofessionnelle sur les changements de pratiques », in Bernard de Raymond A., Goulet F. (coord.), 2014, *Sociologie des grandes cultures*, Quae, Versailles.
- Cardona A., Lefèvre A., Simon S., 2018, « Les stations expérimentales comme lieux de production des savoirs agronomiques semi-confinés. Enquête dans deux stations INRA engagées dans l'agro-écologie », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 12, n° 2, p. 139-170.
- Caron A., Torre A., 2002, « Les conflits d'usage dans les espaces ruraux. Une analyse économique », *Sciences de la société*, n° 57, p. 95-113.
- Carter-Leal L., Oude-Lansink A., Saatkamp H., 2018, « Factors Influencing the Stay-Exit Intention of Small Livestock Farmers: Empirical Evidence from Southern Chile », *Spanish Journal of Agricultural Research*, vol. 16, n° 1, p. 102.
- Castel R., 2003, *L'insécurité sociale. Qu'est-ce qu'être protégé ?*, Le Seuil, Paris.
- Castel R., 2008, « La propriété sociale: émergence, transformations et remise en cause », *Esprit*, n° 8, p. 171-190.
- Cavicchioli D., Bertonì D., Pretolani R., 2018, « Farm Succession at a Crossroads: The Interaction among Farm Characteristics, Labour Market Conditions, and Gender and Birth Order Effects », *Journal of Rural Studies*, n° 61, p. 73-83.
- CCE, 1971, *La reconversion des travailleurs qui quittent l'agriculture*, rapport de synthèse de la Commission des communautés européennes, Bruxelles.
- CCM Benchmark Institut, 2017, *Infographie: Food & Digital 2017*, <http://www.ccmbenchmark.com/institut/blog/infographie-food-digital-2017/>. (consulté en mars 2019)
- CCMSA, 2018, *Bilan de la lutte contre la fraude: 33 millions d'euros détectés*, Communiqué de presse, Bobigny.
- CER France, 2012, *Influence des régimes de fiscalité de l'entreprise agricole sur les structures de production: une analyse comparée dans quatre pays européens: Allemagne, Danemark, France et Pays-Bas*, rapport d'étude pour le MAA, Paris.
- Cerf M., Lenoir D., 1987, *Le développement agricole en France*, Presses universitaires de France, Paris.
- CESE, 2010, *La santé des femmes en France*, rapport du Conseil économique, social et environnemental, Paris.
- CGAAER, 2017, *Évaluation de la pénibilité au travail de métiers de l'agriculture*, MAA, Paris.
- Chambru C., 2011, *Évaluation des effets propres de la conversion à l'agriculture biologique sur l'emploi*, mémoire de master 1, École polytechnique, Paris.
- Champagne P., 2002, *L'héritage refusé: la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000*, Seuil, Paris.
- Chantre E., Cardonna A., 2014, « Trajectories of French Field Crop Farmers. Moving toward Sustainable Farming Practices: Change, Learning, and Links with the Advisory Services », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 38, n° 5, p. 573-602.
- Charmes E., 2011, *La ville émietlée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, Presses universitaires de France, Paris.

- Charroin T., Veyssat P., Devienne S., Fromont J.-L., Palazon R., Ferrand M., 2012, « Productivité du travail et économie en élevages d'herbivores : définition des concepts, analyse et enjeux », *INRA Productions Animales*, vol. 25, n°2, p. 193-210.
- Chatellier V., 2018, *Le paiement redistributif : un outil de la PAC favorable aux petites exploitations agricoles françaises ?*, communication au colloque de la SFER « Politiques agricoles et alimentaires : trajectoires et réformes », Montpellier, 20-21 juin 2018.
- Chatellier V., Pflimlin A., Perrot C., 2008, « La production laitière dans les régions de l'arc Atlantique européen », *INRA Productions animales*, vol. 21, n°5, p. 427-440.
- Chauvat S., Servièrre G., Gallot S., 2015, *Évolutions du travail et du métier d'éleveur dans quatre pays d'Europe du Nord*, RMT Travail en élevage, Institut de l'élevage, IFIP, ITAVI, INRA, APCA.
- Chevalier B., 2007, *Les agriculteurs recourent de plus en plus à des prestataires de services*, Coll. INSEE Première, n°1160, INSEE, Paris.
- Chiffolleau Y., 2004, « Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive. L'exemple d'un projet qualité en coopératives viticole », *Recherches sociologiques*, n°3, p. 91-101.
- Chiffolleau Y., Prevost B., 2012, « Les circuits courts, des innovations sociales pour une alimentation durable dans les territoires », *Noröis. Environnement, aménagement, société*, n°224, p. 7-20.
- Chiswell H. M., 2018, « From Generation to Generation: Changing Dimensions of Intergenerational Farm Transfer », *Sociologia Ruralis*, vol. 58, p. 104-125.
- Chiswell H. M., Lobley M., 2015, « A Recruitment Crisis in Agriculture? », *Sociologia Ruralis*, vol. 55, p.150-154.
- Choo K., 2011, « Plowing Over: Can Urban Farming Save Detroit and Other Declining Cities? Will the Law Allow It », *ABAJ*, vol. 97, p. 43.
- Ciaian P., Kancs D. A., Espinosa M., 2018, « The Impact of the 2013 CAP Reform on the Decoupled Payments' Capitalisation into Land Values », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 69, n°2, p. 306-337.
- Cinçon X., Terrieux A., 2014, « Remplacer les agricultrices : une histoire du congé maternité en agriculture », *Travail, genre et sociétés* n° 31, Paris, p. 123-140.
- Cisilino F., Madau F.A., 2007, *Organic and Conventional Farming: a Comparison Analysis through the Italian FADN*, présentation au 103<sup>e</sup> séminaire EAAE « Adding Value to the Agro-Food Supply Chain in the Future Euro-Mediterranean Space », Barcelone, 23-25 avril 2007.
- Clapp J., 2014, « Financialization, Distance and Global Food Politics », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 41, n°5.
- Clasadonte L., De Vries E., Trienekens J., Arbeletche P., Tourrand J.-F., 2013, « Network Companies: A New Phenomenon in South American Farming », *British Food Journal*, vol. 115, n°6, p. 850-864.
- CNCDH, 2015, *La lutte contre la traite et l'exploitation des êtres humains*, rapport de la Commission consultative des droits de l'homme, La Documentation française, Paris.
- CNLTI, 2018, *Plan national de lutte contre le travail illégal 2016-2018 - Bilan intermédiaire*, Commission nationale de lutte contre le travail illégal, Paris.
- Cochet H., 2018, « Capital / Labour Separation in French Agriculture: The End of Family Farming? », *Land Use Policy*, vol. 77, p. 553-558.
- Cochet H., 2015, *Séparation capital/travail, flexibilité et rémunération des facteurs de production : la fin de l'exploitation agricole familiale ?*, présentation au colloque de la SFER « Structures d'exploitation et exercice de l'activité agricole : continuités, changements ou ruptures », Rennes, 12-13 février 2015.
- Cochet H., 2011, *L'agriculture comparée*, Quae, Versailles.
- COE, 2017, *Automatisation, numérisation et emploi. Tome 1: Les impacts sur le volume, la structure et la localisation de l'emploi*, rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi, Paris.
- Cohidon C., Geoffroy-Perez B., Fouquet A., Le Naour C., Goldberg M., Imbernon E., 2010, *Suicide et activité professionnelle en France: premières exploitations de données disponibles*, rapport pour l'Institut de veille sanitaire, Saint-Maurice.
- Colasanti K.J., Hamm M.W., Litjens C.M., 2012, « The City as an "Agricultural Powerhouse"? Perspectives on Expanding Urban Agriculture from Detroit, Michigan », *Urban Geography*, vol. 33, n°3, p. 348-369.
- Comer C., 2011, « La "conjointe collaboratrice" : un recul statutaire ambigu », *Pour*, n° 212, Paris, p. 19-24.
- Commission européenne, 2018, *Europeans, Agriculture and the CAP*, Coll. Special Eurobarometer, n°473, TNS opinion & social, Bruxelles.
- Commission européenne, 2017, *Modernizing and Simplifying the Common Agricultural Policy, Summary of the Results of the Public Consultation*, Directorate-General for agricultural and rural development et Ecorys, Bruxelles.
- Commission européenne, 2016, *Productivity in EU Agriculture – Slowly but Steadily Growing*, Coll. EU Agricultural Market Briefs, n°10, Bruxelles.
- Commission européenne, 2010, *La PAC à l'horizon 2020: alimentation, ressources naturelles et territoire. Relever les défis de l'avenir*, communication de la Commission européenne, Bruxelles.
- Commission européenne, 2005, *Thirty-Sixth Report on the Intervention Measures in the Milk Sector*, 2004, rapport de la Commission européenne, Bruxelles.
- Compagnone C., Goulet F., Labarthe P., 2015, *Conseil privé en agriculture : acteurs, pratiques et marché*, Educagri-Quae, Versailles.
- Conway S.F., McDonagh J., Farrell M., Kinsella A., 2016, « Cease Agricultural Activity Forever? Underestimating the Importance of Symbolic Capital », *Journal of Rural Studies*, n°44, p. 164-176.
- Cooreman H., Vandenaabeele J., Debruyne L., Ingram J., Chiswell H., Koutsouris A., Pappa E., Marchand F., 2018, « A Conceptual Framework to Investigate the Role of Peer Learning Processes at On-Farm Demonstrations in the Light of Sustainable Agriculture », *International Journal of Agricultural Extension*, numéro spécial, p. 91-103.
- Coquil X., Cerf M., Auricoste C., Joannon A., Barcellini F., Cayre P., Chizallet M., Dedieu B., Hostiou N., Hellec F., Lussou J., Olry P., Omon B., Prost L., 2018, « Questioning the Work of Farmers, Advisors, Teachers and Researchers in Agro-Ecological Transition. A Review », *Agronomy for Sustainable Development*, vol. 38, n°5, p. 47.
- Coquil X., Dedieu B., Beguin, P., 2014, « Transition to Self-Sufficient Mixed Crop-Dairy Farming Systems », *Renewable Agriculture and Food Systems*, n°29, p. 195-205.
- Corsi A., 2009, « Family Farm Succession and Specific Knowledge in Italy », *Rivista di economia agraria*, vol. 64, n°1-2, p. 13-30.
- Corsi A., 2016, *Succession Decisions in Family Farms and Public Policies in Developed Countries*, Working Papers n°15/16, Department of Economics and Statistics, University of Turin.
- Cour des comptes de l'Union européenne, 2013, *Have the Member States and the Commission Achieved Value for Money with the Measures for Diversifying the Rural Economy?*, Coll. Special Report, vol. 6, European Court of Auditors, Luxembourg.
- Cour des comptes, 2014, *Rapport public annuel. Tome 1. Les SAFER: les dérives d'un outil de politique d'aménagement agricole et rural*, Cour des comptes, Paris.
- Cournut S., Chauvat S., 2011, « L'organisation du travail en exploitation d'élevage; analyse de 630 Bilans Travail réalisés dans huit filières animales », *Inra Productions Animales*, vol. 25, p. 101-111.
- Cournut S., Servièrre G., Hostiou N., Chauvat S., Dedieu B., 2010, « L'organisation du travail en exploitations familiales d'élevage. Enseignements d'une analyse comparée conduite en France, en Amérique latine et au Vietnam », *Cahiers Agricultures*, vol. 19, n°5, p. 338-347.

- Cross P., Edwards R.T., Hounsborne B., Edwards-Jones G., 2008, « Comparative Assessment of Migrant Farm Worker Health in Conventional and Organic Horticultural Systems in the United Kingdom », *Science of the Total Environment*, vol. 391, n° 1, p.55-65.
- Crozet M., Orefice G., 2017, *Trade and Labor Market, What Do We Know?*, Coll. Policy Brief, n°15, Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales, Paris.
- Curry N., Kirwan J., 2014, « The Role of Tacit Knowledge in Developing Networks for Sustainable Agriculture », *Sociologia Ruralis*, vol. 54, n°3, p. 341-361.
- Curtarelli M., Gualtieri V., Shater-Jannati M., Donlevy V., 2017, *ICT for work: Digital Skills in the Workplace*, étude pour la Commission européenne, Direction générale Réseaux de communication, contenu et technologies.
- Dahache S., 2017, « Les défis à relever », in Sénat, *Délégation aux droits des femmes, Être agricultrice en 2017*, 22 février 2017.
- Dahache S., 2014, « L'évolution de la place des femmes en agriculture au prisme des rapports familiaux de production », in Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (coord.), *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Coll. PROFIL, Les Ulis, p. 165-182.
- Dahache S., 2010, « La singularité des femmes chefs d'exploitation », in Hervieu B. (coord.), *Les mondes agricoles en politique*, Presses de Science-Po, Paris, p. 93-110.
- Darnhofer I., Strauss A., 2015, « Organic Farming and Resilience (Austria) », *RETHINK Case Study Report*, University of Natural Resources and Life Sciences, Institute of Agricultural and Forestry Economics, Vienne (Autriche).
- Darpeix A., 2008, « Flexibilité interne et flexibilité externe dans le contrat OMI », *Études rurales*, n°182, p. 69-86.
- Darpeix A., 2010, *La demande de travail salarié permanent et saisonnier dans l'agriculture familiale: mutations, déterminants et implications - Le cas du secteur des fruits et légumes français*, thèse de sciences économiques, Montpellier Supagro, Montpellier.
- Davie E., 2015, *Méthode de construction d'indicateurs synthétiques de conditions de travail et de risques psychosociaux*, Coll. Note DES n°15-076, DGAPP, Paris.
- Debré M., 1960, *présentation du projet de loi d'orientation agricole à l'Assemblée nationale*, JORF Débats parlementaires, 26 avril 1960, p. 467.
- Décosse F., 2008, « La santé des travailleurs agricoles migrants: un objet politique », *Études rurales*, n°182, Paris.
- Dedieu B., Servière G., 2012, « Vingt ans de recherche-développement sur le travail en élevage: acquis et perspectives », *INRA Productions Animales*, vol. 25, n°2, p. 85-100.
- Dedieu B., Servière G., 2011, « Les modèles du travail en élevage: points de vue de zootechniciens des systèmes d'élevage », in P. Béguin, B. Dedieu, E. Sabourin (coord.), *Le travail en agriculture: son organisation et ses valeurs face à l'innovation*, L'Harmattan, Paris, p. 155-170.
- Dedieu F., Jouzel J.-N., 2015, « Comment ignorer ce que l'on sait? La domestication des savoirs inconfortables sur les intoxications des agriculteurs par les pesticides », *Revue française de sociologie*, vol. 56, n°1, p. 99-127.
- Dedieu F., Jouzel J.-N., Prete G., 2015, « Les bénéfices du doute; les usages politiques de la sous-évaluation des intoxications professionnelles liées aux pesticides en France et en Californie », *Dossiers de l'environnement de l'INRA*, vol. 35, p. 77-88.
- Dedieu M.-S., Lorge A., Louveau O., Marcus V., 2017, « Les exploitations en agriculture biologique: quelles performances économiques? », Coll. INSEE Références, *Les acteurs économiques et l'environnement*, INSEE Paris, p. 35-44.
- Deffontaines N., 2017, *Les suicides des agriculteurs. Pluralité des approches pour une analyse configurationnelle du suicide*, thèse de doctorat, AgroSup, Dijon.
- Defra, 2014, *Contracting on English Farms: Evidence from Existing Surveys, Agricultural Change and Environment Observatory Research*, Research Report n°35, Londres.
- Delaire G., Bonhommeau P., Gaboriau D., 2011, « La fiscalité du bénéfice réel agricole doit-elle continuer de subventionner l'accumulation des moyens de production? », *Économie rurale*, n° 323, p. 77-81.
- Delame N., 2017, *How Farm Households Share their Labour between Work on the Farm, Diversification and Off-Farm Activities, in France*, Communication à l'European Association of Agricultural Economists, Parme (Italie).
- Delame N., 2015, *Les revenus non agricoles réduisent les écarts de revenus entre foyers d'agriculteurs*, Coll. INSEE Références, INSEE, p. 31-42, Paris.
- Delame N., Butault J.-P., Pollet P., 2015, *L'allocation du travail des ménages agricoles entre travail agricole, activités de diversification et emplois extérieurs: une première approche à partir du raccordement RA-RICA-déclarations fiscales de 2010*, Journées de Recherches en Sciences Sociales, Rennes, INRA-SFER-CIRAD, 13 février.
- Delecourt E., 2018, *Prise en compte du travail dans les changements de pratiques vers l'agroécologie. Outils et informations pour l'accompagnement des agriculteurs*, thèse de sciences agronomiques, université Paris-Saclay, AgroParisTech, Paris.
- Denave S., 2017, « Comprendre les bifurcations dans les parcours professionnels », *Vie sociale*, n°18, p. 109-125.
- Depeyrot J., Perrot C., 2019, *La filière laitière: un concentré des mutations agricoles contemporaines*, Coll. Document de travail du CEP, MAA, Paris, à paraître.
- Depeyrot J.-N., 2019, « Analyse des déterminants de l'emploi dans les exploitations laitières », *NESE, MAA*, à paraître.
- Depeyrot J.-N., 2017a, *Les transformations du paysage laitier français avant la sortie des quotas*, Coll. Analyse, n°107, CEP, MAA, Paris.
- Depeyrot J.-N., 2017b, « Observer les changements structurels des exploitations laitières françaises: constitution de la base de données ADEL », *NESE*, vol. 42, p. 7-37, MAA, Paris.
- Depeyrot J.-N., Magnan A., Michel D.-A., Laurent C., 2019, « Les emplois précaires en agriculture », *NESE, MAA*, à paraître.
- Depeyrot J.-N., Perrot C., Dedieu M.-S., 2015, *Les fermes laitières de polyculture-élevage: atouts et défis pour l'avenir*, Coll. Analyse, n°86, CEP, MAA, Paris.
- Depoudent C., Grannec M.L., Quillien J. P., 2012, *Salariat féminin en élevage porcin*, synthèse de la chambre d'agriculture de Bretagne, Rennes.
- Depoudent C., Grannec M.L., Le Moan L., 2013, *Salariat en élevage porcin: synthèse de quatre études bretonnes*, Journées de Recherches en Sciences Sociales, Angers, Inra-SFER-CIRAD.
- Depoudent C., Pupin-Ruch M., Veyre J., Kling-Eveillard F., Philibert A., Guillaum M.-T., 2015, *Comment motiver éleveurs et salariés à se protéger contre les risques professionnels?*, recueil des contributions des 4<sup>e</sup> Rencontres nationales Travail en élevage, Dijon.
- Dervillé M., Allaire G., Maigné É., Cahuzac É., 2017, « Internal and Contextual Drivers of Dairy Restructuring: Evidence from French Mountainous Areas and Post-Quota Prospects », *Agricultural Economics*, vol. 48, n°1, p. 91-103.
- Desjeux Y., Dupraz P., Latruffe L., Maigne E., Cahuzac É., 2014, *Evaluating the Impact of Rural Development Measures on Farm Labour Use: a Spatial Approach*, congrès de l'EAAE Agri-Food and Rural Innovations for Healthier Societies, 26-29 août 2014, Slovénie.
- Desriers M., 2007, *L'agriculture française depuis cinquante ans: des petites exploitations familiales aux droits à paiement unique*, Coll. Agreste cahiers, MAA, vol. 2, p. 3-14.
- Devienne S., 2013, « Les systèmes herbagers, à contre-courant d'un développement agricole marqué par l'accroissement de la productivité physique du travail et la régression des prairies », *Fourrages*, n° 216, p. 287-291.



- Devienne S., Garambois N., Mischler P., Perrot C., Dieulot R., Falaise D., 2016, *Les exploitations d'élevage herbivores économes en intrants (autonomes); quelles sont leurs caractéristiques? Comment accompagner leur développement?*, rapport d'étude AgroParisTech et IDELE pour le MAA, Paris.
- Deville C., 2015, « Le non-recours au RSA des exploitants agricoles. L'intégration professionnelle comme support de l'accès aux droits », *Politiques sociales et familiales* n°119, Paris, p. 41-50.
- DGER, 2018, *Portrait de l'enseignement agricole*, MAA, Paris.
- DGER, 2016, *Une légère augmentation du nombre d'élèves et d'étudiants du supérieur court à la rentrée 2015*, StatEA, n°2016-01, MAA, Paris.
- DGT, 2017, *Bilan des contrôles dans les secteurs prioritaires identifiés par le plan national de lutte contre le travail illégal en 2016*, ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Paris.
- DGT, 2016a, *Analyse des déclarations de détachement des entreprises prestataires de services en France en 2015*, DGT, ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Paris.
- DGT, 2016b, *Conditions de travail. Bilan 2015*, rapport, ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Paris.
- Dimitri C., Kemp, L., Sooby J., Sullivan E., 2012, *Organic Farming for Health and Prosperity*, rapport, Organic Farming Research Foundation, Santa Cruz (États-Unis).
- Doublet A., Dujardin L., Gaëtan L., 2016, « Circuits courts et alimentation. Le cas de la communauté urbaine d'Alençon », *projet tutoré*, Master 2 de géographie, université de Caen-Normandie, Caen.
- Draus P.J., Roddy J., McDuffie A., 2014, « "We Don't Have no Neighbourhood": Advanced Marginality and Urban Agriculture in Detroit », *Urban Studies*, vol. 51, n°12, p. 2523-2538.
- DREES, Santé Publique France, 2017, *L'état de santé de la population en France*. rapport 2017, Paris.
- Dubois B., 2012, *Diagnostic agraire de la région de Marne-la-Vallée*, mémoire de DAA, AgroParisTech, Paris.
- Dubuisson-Quellier S., Giraud C., 2010, « Les agriculteurs entre clôtures et passerelles », in Rémy J., Hervieu B., Purseigle F., Mayer N., Muller P., *Les mondes agricoles en politique; de la fin des paysans au retour de la question agricole*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Dufour A., Courdin V., Dedieu B., 2010, « Femmes et travail en couple : pratiques et représentations en élevage laitier en Uruguay et en France », *Cahiers Agricultures*, vol. 19, n°5, p. 371-376.
- Dumont R., 1949, *Les leçons de l'agriculture américaine*, Flammarion, Paris.
- Dupraz P., Latruffe L., 2015, « Trends in Family Labour, Hired Labour and Contract Work on French Field Crop Farms: The Role of the Common Agricultural Policy », *Food Policy*, vol. 51, p. 104-118.
- EFAC, 2012, *Influence of Tax Regimes for Agricultural Businesses On Production Structures: A Comparative Analysis of Five European Countries: Germany, Belgium, Denmark, France and Netherlands*, rapport d'étude de l'European Federation Agricultural Consultancy, Bruxelles.
- Elbaum M., Magnier A., Gosset G., Simon J., 2015, *La formation professionnelle continue des exploitants agricoles*, rapport IGAS-CGAAER, MAA, Paris.
- Elyakime B., 2007, « Groupement d'employeurs agricoles: quelle aide publique locale? », *Revue d'économie régionale et urbaine*, n°5, p. 861-880.
- Epices, ADE, 2017, *Évaluation ex post du programme de développement rural hexagonal (PDRH) – Programmation FEADER 2007/2013*, rapport pour le MAA, cofinancé par le FEADER, Paris.
- Escudier J.L., 2017, « L'emploi et la protection sociale dans l'agriculture au filtre des rapports de genre – Les salariés agricoles aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Travail et emploi*, n° 149, Paris, p. 73-97.
- EU KLEMS Consortium, 2007, *EU KLEMS Growth and Productivity Accounts*, version 1.0, partie 1, méthodologie, Groningen (Pays-Bas).
- Eurostat, 2016, *Statistical Approaches to the Measurement of Skills*, Statistical Working Papers, Luxembourg.
- Evrard P., Vedel G., 2003, *Développement agricole: réinventer le modèle à la française*, Cahiers n°11, Club Demeter, Paris.
- Fabre C., Moity-Maizi P., Cavalier J.-B., 2016, *Les espaces-tests agricoles: expérimenter l'agriculture avant de s'installer*, Coll. Analyse, n°92, CEP, MAA, Paris.
- Fall M., Roger M., 2008, « L'impact de la réforme de 1990 sur les décisions de départ à la retraite des exploitants agricoles français », *Revue d'études en agriculture et environnement*, n° 89, p. 29-53.
- FAO, 2001, *The Economics of Conservation Agriculture*, Rome (Italie).
- Faure G., Chiffolleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., 2018, *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Quae, Versailles.
- FEVAD, 2018, *Les chiffres clés*, Paris.
- Filippi M., Frey O., 2015, « Le conseiller, une pièce maîtresse sur l'échiquier de la coopérative agricole », *Revue d'études en agriculture et environnement*, vol. 96 n°3, p. 439-466.
- Finley L., Chappell M.J., Thiers P., Moore J.R., 2017, « Does Organic Farming Present Greater Opportunities for Employment and Community Development than Conventional Farming? A Survey-based Investigation in California and Washington », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 42, n° 5, p. 552-572.
- Fischer H., Burton R., 2014, « Understanding Farm Succession as Socially Constructed Endogenous Cycles », *Sociologia Ruralis*, vol. 54, n°4, p. 417-438.
- Flamand J., 2016, *Dix ans de transitions professionnelles: un éclairage sur le marché du travail français*, Coll. Document de travail n°2016-03, France Stratégie, Paris.
- Fleuret M., Marlet A., 2014, « De la salle de traite au robot. Quels impacts? », *Terra*, n°449, p. 23-29.
- FNEDT-CCMSA, 2015, *Rapport d'activité 2015 consolidé*, Paris.
- Fouillée A., 1884, *La propriété sociale et la démocratie*, Hachette, Paris.
- FRA, 2016, *Severe Labour Exploitation: Workers Moving Within or Into the European Union. States' Obligations and Victims' Rights*, rapport de l'Agence de l'Union européenne pour les Droits fondamentaux, Vienne (Autriche).
- Fraisse-D'Olimpio S., 2009, *Les fondements théoriques du concept de capital humain (partie 1)*, SES-ENS, <http://ses.ens-lyon.fr/ses/articles/les-fondements-theoriques-du-concept-de-capital-humain-partie-1-68302> (consulté en mars 2019).
- FRCivam-Bretagne, 2014, *Évaluation des impacts socio-économiques des circuits courts sur les territoires. Résultats de la recherche-action SALT*, rapport d'étude de la Fédération Régionale des Civam de Bretagne, Rennes.
- Fuchs F., 2013, « L'autoconstruction du matériel fait germer un nouveau réseau », *Travaux et innovations*, n°199, p. 17-19.
- Fuglie K., 2015, « Accounting for Growth in Global Agriculture », *Bio-based and Applied Economics*, vol. 4 n°3, p. 221-254.
- Gafsi M., 2014, « Permanence de l'exploitation agricole familiale, une approche gestionnaire », in Gasselini P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (coord.), *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Coll. PROFil, Les Ulis, p. 45-63.
- Gaillot B., Marty S., Molinier M.-L., 2018, *Le recours aux prestations rémunérées dans le réseau des chambres d'agriculture*, rapport du CGAAER, n°17-119, MAA, Paris.
- Gallon J., Gosset G., Gozard D., Ricard B., 2016, *Évaluation de la rénovation de la voie professionnelle dans l'enseignement agricole*, rapport du CGAAER, n°15-117, MAA, Paris.

- Gambino M., Laisney C., Vert J. (coord.), 2012, *Le monde agricole en tendances. Un portrait social prospectif des agriculteurs*, CEP, SSP, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, La Documentation française, Paris.
- Garambois N., 2011, *Des prairies et des hommes. Les systèmes herbagers économes du bocage poitevin : agro-écologie, création de richesse et emploi en élevage bovin*, thèse d'agriculture comparée, AgroParisTech, Paris.
- Garambois N., Devienne S., 2012, « Les systèmes herbagers économes. Une alternative de développement agricole pour l'élevage bovin laitier dans le bocage vendéen? », *Économie rurale*, n°330-331, p. 56-72.
- Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser, S., 2015, *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Coll. PROFil, Les Ulis.
- Gassie J., Oudin B., 2017, *Comportements alimentaires de demain : les tendances à 2025 et leur diffusion aux acteurs de la filière*, Coll. Analyse, n°97, CEP, MAA, Paris.
- Gault J., Marty S., Menard J.-N., Pringault J.-M., 2013, *Évaluation des mesures prises dans le cadre de la Loi d'orientation agricole de 2006 pour faciliter la transmission des exploitations agricoles et le financement des facteurs de production par des capitaux extérieurs*, rapport du CGAAER n° 12-064, MAA, Paris.
- Gaunand A., Colinet L., Matt M., Joly P.-B., 2017, « Counting what Really Counts? Assessing the Political Impact of Science », *Journal of Technology Transfer*, p. 1-23.
- Gédouin M., 2008, *Attentes, situations, perceptions par les éleveurs : état des lieux en Picardie*, Agro-Transfert, Ressources et Territoires.
- Gendron C., Granger Y., 2017, *Foncier agricole : accaparement ou investissement ? La nécessaire évolution des outils de régulation*, rapport du CGAAER 16070, MAA, Paris.
- Gerbaux F., Muller P., 1984, « La naissance du développement agricole en France », *Économie rurale*, n°159, p. 17-22, Paris.
- Gereffi G., Fernandez-Stark K., 2011, *Global Value Chain Analysis: A Primer*, Center on Globalization, Governance and Competitiveness (CGGC), Duke University, Durham (États-Unis).
- Giannakis E., Bruggeman A., 2015, « The Highly Variable Economic Performance of European Agriculture », *Land Use Policy*, vol. 45, p. 26-35.
- Gigonzac V., Breuillard É., Bossard C., Guseva-Canu I., Khreddine-Medouni I., 2017, *Caractéristiques associées à la mortalité par suicide parmi les hommes agriculteurs exploitants entre 2007 et 2011*, Santé Publique France, Saint-Maurice.
- Gillet M., 1999, « Analyse sociologique des transmissions dites hors cadre familial », *Économie rurale*, n° 253, p. 87-90.
- Giraud C., 2013, « Là où le célibat blesse. L'estimation du célibat en milieu agricole », *Revue d'études en agriculture et environnement*, vol. 94, n°4, p. 367-396.
- Giraud C., Rémy J., 2014, « Être ou ne pas être agriculteur. Capital scolaire et devenir socioprofessionnel des fils d'agriculteurs », in Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F. (coord.), *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Coll. PROFil, Les Ulis, pp.305-326.
- Goetz S., Davlasheridze M., 2016, « State-Level Cooperative Extension Spending and Farmer Exits », *Applied Economic Perspectives and Policy*, vol. 39, n°1, p. 65-86.
- Gohin A., Latruffe L., 2006, « The Luxembourg Common Agricultural Policy Reform and the European Food Industries: What's at Stake? », *Canadian Journal of Agricultural Economics*, vol. 54, p. 175-194.
- Corvan K., 2018, *Les statistiques des risques professionnels des non-salariés et des chefs d'exploitation agricoles*. Données nationales 2016, Coll. Études, MSA, Bobigny.
- Goulet F., Hernandez V., 2011, « Vers un modèle de développement et d'identités professionnelles agricoles globalisés ? Dynamiques d'innovation autour du semis direct en Argentine et en France », *Revue Tiers Monde*, n°207, p. 115-132.
- Goulet F., Pervanchon F., Contreau C., Cerf M., 2008, « Les agriculteurs innoveront par eux-mêmes pour leurs systèmes de culture », in Reau R., Doré T. (coord.), *Systèmes de culture innovants et durables : quelles méthodes pour les mettre au point et les évaluer ?*, Éducagri, Dijon, p. 53-69.
- Grandjean A., Courleux F., Wepierre A.-S., Dedieu M.-S., 2016, *L'agriculture familiale en France métropolitaine : éléments de définition et quantification*, Coll. Analyse, n°90, CEP, MAA, Paris.
- Granié A.-M., Terrieux A., 2014, « Tu fais de l'agriculture de service... Parce que tu es une femme ou parce que tu as une ferme? », *Pour*, n° 221, Paris, p. 143-148.
- Green M., Maynard R. 2006. « The Employment Benefits of Organic Farming », *Aspects of Applied Biology*, vol. 79, p. 51-55.
- Greenville J., Kawasaki K., Beaujeu R., 2017a, *A Method for Estimating Global Trade in Value Added within Agriculture and Food Value Chains*, Coll. OCDE Food, Agriculture and Fisheries Papers, n°99, Éditions OCDE, Paris.
- Greenville J., Kawasaki K., Beaujeu R., 2017b, *How Policies Shape Global Food and Agriculture Value Chains*, Coll. OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n°100, Éditions OCDE, Paris.
- Greenville J., Kentaro K., Jouanjan M.-A., 2019, *Dynamic Changes and Effects of Agro-Food GVCs*, Coll. OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n°119, Éditions OCDE, Paris.
- Griffon M., 2013, *Qu'est ce que l'agriculture écologiquement intensive ?*, Quae, Versailles.
- Grimonprez B., 2014, « La coexploitation agricole », in Zalewski-Sicard, V. (coord.), *Mélanges en l'honneur du professeur Raymond Le Guidec*, Lexis Nexis, Paris.
- Grosset J., Cieutat B., 2015, *Les travailleurs détachés*, avis du Conseil économique, social et environnemental, Paris.
- Gubian A., 2017, *La mesure du travail dissimulé et ses impacts pour les finances publiques*, rapport du groupe de travail du CNIS, n°142, Conseil national de l'information statistique, Paris.
- Guenin A.-M., 2009, « Quand l'ingéniosité de l'utilisateur tire profit de l'ingénierie industrielle », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°17, p. 117-133.
- Guillou M., Guyomard H., Huyghe C., Peyraud J.-L., 2013, *Le projet agro-écologique. Vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement*, rapport pour le ministre de l'Agriculture, MAAF, Paris.
- Halpern L., Koren M., Szeidl A., 2015, « Imported Inputs and Productivity », *American Economic Review* 2015, vol. 105, n°12, p. 3660-3703.
- Hanus A., Kervarec F., Strosser P., Saint-Pierre C., Hanus G., 2018, « Évaluation des paramètres de l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) : principaux résultats et spécificités territoriales 2007-2014 », *NESE*, n°43, MAA, Paris.
- Hanus A., Kervarec F., Strosser P., Saint-Pierre C., Hanus G., Forget V., 2017, *Évaluation des paramètres de l'Indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) : principaux résultats*, Coll. Analyse, CEP, MAA, n°106, Paris.
- Harff Y., Lamarche H., 1998, « Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux », *Économie rurale*, n°244, p. 3-11.
- Hebrard L., 2001, *Le développement des services agricoles. Une sous-traitance spécialisée au service des agriculteurs*, Coll. INSEE Première, n°817, INSEE, Paris.
- Heisey P., Fuglie K., 2018, *Agricultural Research Investment and Policy Reform in High-Income Countries*, Economic Research Report, n°249, ERS-USDA Washington D.C.
- Helming J., Tabeau A., 2018, « The Economic, Environmental and Agricultural Land Use Effects in the European Union of Agricultural Labour Subsidies under the Common Agricultural Policy », *Regional Environmental Change*, vol. 18, n°3, p. 763-773.
- Hennessy T. C., Rehman T., 2008, « Assessing the Impact of the 'Decoupling' Reform of the Common Agricultural Policy on Irish Farmers' Off-farm Labour Market Participation Decisions », *Journal of Agricultural Economics*, vol. 59, n°1, p. 41-56.
- Hérault B., 2016, *La population paysanne : repères historiques*, Coll. Document de travail du CEP, n°11, MAA, Paris.



- Hervieu B., Bour-Desprez B., Buer J.-L., Cascarano J.-L., Dreyfus F., Gosset G., 2014, *Évaluation de la politique de développement agricole*, rapport du CGAAER, MAAF, Paris.
- Hervieu B., Purseigle F., 2013, *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris.
- Hervieu B., Purseigle F., 2009, « Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation », *Études rurales*, n° 183, p. 177-200.
- Hostiou N., Chauvat S., Cournot S. 2014, « Faire face à des questions de travail: les leviers mobilisés par des éleveurs laitiers » in Gasselín P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F. (coord.), *L'agriculture en famille: travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Coll. PROFil, Les Ulis, p. 125-144.
- Hostiou N., Fagon J., Chauvat S., Turlot A., Kling F., Boivin X., Allain, C., 2017, « Impact of Precision Livestock Farming on Work and Human-Animal Interactions on Dairy Farms. A Review », *Bioscience, Biotechnology and Biochemistry*, n° 21, p. 1-8.
- Huffman W.E., 2000, *Human Capital, Education and Agriculture*, Economic Staff Paper Series, n° 341, Iowa State University, Ames (États-Unis).
- Hugonnet M., Devienne S., 2017, « Systèmes laitiers herbagers en Nouvelle-Zélande: perte d'autonomie et nouvelles logiques de développement agricole », *Fourrages*, n° 232, p. 309-320.
- Humphrey J., Schmitz H., 2002, « How Does Insertion in Global Value Chains Affect Upgrading in Industrial Clusters? », *Regional Studies*, vol. 36, n° 9, p. 16.
- Idele, 2016, *Élevage laitier de précision*, <http://idele.fr/presse/publication/idelesolr/recommends/robots-de-traitement-deploiement-continue.html> (consulté en août 2018).
- IFOP, 2018, *Baromètre d'image des agriculteurs*, [https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3978-1-study\\_file.pdf](https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2018/03/3978-1-study_file.pdf). (consulté en décembre 2018)
- INRA, 2013a, *Vers des agricultures à haute performance (vol. 1). Analyse des performances de l'agriculture biologique*, étude réalisée pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Paris.
- INRA, 2013b, *Vers des agricultures à haute performance (vol.3). Évaluation des performances de pratiques innovantes en agriculture conventionnelle*, étude réalisée pour le Commissariat général à la stratégie et à la prospective, Paris.
- INSEE, 2018, *Formations et emploi*, édition 2018, Coll. INSEE Références, INSEE, Montrouge.
- INSERM, 2013, *Pesticides: effets sur la santé*, synthèse et recommandations de l'expertise collective INSERM, Paris.
- Jacques-Jouvenot D., 2014, « Une hypothèse inattendue à propos du suicide des éleveurs: leur rapport aux savoirs professionnels », *Études rurales*, n° 193, p. 45-60.
- Jacques-Jouvenot D., 1997, *Le choix du successeur*, L'Harmattan, Paris.
- Jacques-Jouvenot D., Laplante J.-J., 2009, *Les maux de la terre*, L'Aube, La Tour d'Aigues.
- James H.S., Hendrickson M.K., Howard P.H., 2013, « Networks, Power and Dependency in the Agrifood Industry », in James H.S (coord.), *The Ethics and Economics of Agrifood Competition*, Springer Netherlands, Dordrecht, p. 99-126.
- Jeanneau P., 2018, « Agriculture numérique: quelles conséquences sur l'autonomie de la décision des agriculteurs? », *Agronomie, environnement et sociétés*, vol.8, n° 1, Paris.
- Jégou V., 2008, « La distribution clé en main: le choix de l'automotrice en CUMA », *Cap élevage*, n° 29, p. 18-19.
- Jégouzo G., 1972, « L'ampleur du célibat chez les agriculteurs », *Économie et statistique*, n° 34, INSEE, Paris, p. 13-22.
- Join-Lambert M.-T. (coord.), 1994, *Politiques sociales*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, Paris.
- Jolly C., Prouet E., 2016, *L'avenir du travail: quelles redéfinitions de l'emploi, des statuts et des protections?*, Coll. Document de travail, France Stratégie, Paris.
- Joly P.-B., Lemarié S., 2000, « Cinquante ans d'innovation en agriculture: quelques enseignements des approches socio-économiques », *Économie rurale*, n° 255-256, p. 86-97.
- Joly P.-B., Rip A., Callon M., 2015, « Réinventer l'innovation », *InnovatiO*, n° 1, en ligne: <http://innovacs-innovatio.upmf-grenoble.fr/index.php?id=252> (consulté en août 2018).
- Jouvet L., 2012, « Le dilemme cornélien des producteurs laitiers en cessation précoce d'activité », in Jacques-Jouvenot D., Vielle Marchiset G. (coord), *Socio-anthropologie de la transmission*, L'Harmattan, Paris.
- Kalainathan D., Goudet O, Caillou P, Sebag M., Tubaro P., Bourdu E., Weil T., 2017, *Portraits de travailleurs. Comprendre la qualité de vie au travail*, Presses des Mines, Paris.
- Karlsson J.O., 1999, Rapport spécial n° 1/99 relatif à l'aide au lait écrémé et au lait écrémé en poudre destinés à l'alimentation animale, accompagné des réponses de la Commission, rapport spécial, n° 1999/C 147/01, Cour des comptes européenne, Luxembourg.
- Keeley B., 2007, *Le capital humain: comment le savoir détermine notre vie*, Les essentiels de l'OCDE, Éditions OCDE, Paris.
- Khiredidine-Medouni I., Breuillard É., Bossard C., 2016, *Surveillance de la mortalité par suicide des agriculteurs exploitants. Situation 2010-2011 et évolution 2007-2011*, rapport de Santé publique France, Saint-Maurice.
- Kirsch A., 2017, *Politique agricole commune, aides directes à l'agriculture et environnement: analyse en France, en Allemagne et au Royaume-Uni*, thèse de doctorat, université de Bourgogne.
- Klingelschmidt J., Chastang J.-F., Khiredidine-Medouni I., Chérié-Challine L., Niedhammer I., 2018, « Mortalité par suicide des salariés affiliés au régime agricole en activité entre 2007 et 2013: description et comparaison à la population générale », *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, vol. 27, p. 549-555.
- Knierim A., Boenning K., Caggiano M., Cristóvão A., Dirimanova V., Koehnen T., Labarthe P., Prager K., 2015, « The AKIS Concept and its Relevance in Selected EU Member States », *Outlook on Agriculture*, vol. 44, n° 1, p. 29-36.
- Kolstrup C., Kallioniemi M., Lundqvist P., Kymäläinen H. R., Stallones L., Brumby S., 2013, « International Perspectives on Psychosocial Working Conditions, Mental Health, and Stress of Dairy Farm Operators », *Journal of Agromedicine*, vol. 18, n° 3, p. 244-255.
- Koning C. de, 2010, *Automatic Milking. Common Practice on Dairy Farms, The First North American Conference on Precision Dairy Management*, Rochester (États-Unis).
- Kroll J.C., Trouvé A., Deruaz M., 2010, *Quelle perspective de régulation après la sortie des quotas?*, rapport d'étude pour le MAA, Paris.
- La France Agricole, 2017, « Robot de traite. Quand le stress pousse à l'abandon », 24 août.
- Laband D., Lentz B., 1983, « Occupational Inheritance in Agriculture », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 65, n° 2, p. 311-314.
- Labarthe P., 2014, *AKIS and Advisory Services in France. Report for the AKIS Inventory (WP3) of the PRO AKIS Project*, PROAKIS.
- Labarthe P., 2005, « Trajectoires d'innovation des services et inertie institutionnelle: dynamique du conseil dans trois agricultures européennes », *Géographie, économie, société*, vol. 7, n° 3, p. 289-311.
- Labarthe P., Laurent C., 2013, « Privatization of Agricultural Extension Services in the EU: Towards a Lack of Adequate Knowledge for Small-Scale Farms? », *Food Policy*, vol. 38, p. 240-252.
- Lacombe C., Couix N., Hazard L., 2018, « Designing Agroecological Farming Systems with Farmers: A Review », *Agricultural Systems*, vol. 165, p. 208-220.
- Lagrange R.-M., 1983, « Bilan critique des recherches sur les agricultrices en France », *Études rurales*, n° 92, Paris, p. 9-40.
- Lagrange R.-M., 1996, « Appropriation et gestion masculines du métier d'agriculteur », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 23, p. 165-170.
- Lainé F., 2018, *Situations de travail, compétences transversales et mobilité entre les métiers*, Coll. Document de travail n° 2018-03, France Stratégie, Paris.
- Lairot V., 2018a, *Les femmes dans l'agriculture - situation au 1<sup>er</sup> janvier 2016*, Coll. Études, MSA, Bobigny.

- Lairot V., 2018b, *Les exploitants et entrepreneurs agricoles en 2016*, Coll. Études, MSA, Bobigny.
- Laitalainen E., Silvasti T., Vesala K. M., 2008, « Attributions and Emotional Well-Being: Giving Up Farming in Finland », *Rural Society*, vol. 18, n°1, p. 28-36.
- Lamine C., 2011, « Anticiper ou temporiser : injonctions environnementales et recompositions des identités professionnelles en céréaliculture », *Sociologie du travail*, n°53, p. 75-92.
- Lang A., Perrot C., Dupraz P., Tregaro Y., Rosner P.-M., 2015, *Les emplois liés à l'élevage français*, GIS Élevages demain, Paris.
- Langlois-Bourquelot F., 1991, « Les syndicats de salariés de la production agricole : la conquête de l'égalité sociale », *Économie rurale*, n°201, Paris, p. 12-15.
- Lanouzière H., 2012, *Prévenir la santé et la sécurité au travail. Tome 1 : Démarche générale, lieux et équipements*, Éditions Lamy, Paris.
- Latruffe L., 2010, *Competitiveness, Productivity and Efficiency in the Agricultural and Agri-Food Sectors*, OECD Food, Agriculture and Fisheries Papers, n°30, Éditions OCDE, Paris.
- Latruffe L., Dupuy A., Desjeux Y., 2013, « What Would Farmers' Strategies Be in a No-CAP Situation? An Illustration from Two Regions in France », *Journal of Rural Studies*, vol. 32, p. 10-25.
- Laurent C., 2015, « L'agriculture méditerranéenne française entre multifonctionnalité et dumping social », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, vol. 65, n°65, p. 123-134.
- Laurent C., Cerf M., Labarthe P., 2006, « Agricultural Extension Services and Market Regulation: Learning from a Comparison of Six EU Countries », *The Journal of Agricultural Education and Extension*, vol. 12, n°1, p. 5-16.
- Laurent C., Rémy J., 2000, « L'exploitation agricole en perspective », *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, n°41, p. 5-22.
- Le Blanc J., 2011, « Installation agricole : nouveaux profils, nouvel accompagnement », *Pour*, n°5, p. 137-143.
- Le Monde, 2017, « Libye : des migrants vendus aux enchères comme esclaves », 16 Novembre.
- Le Mouël C., 2016, *Agrimonde-Terra Foresight: Land Use and Food Security in 2050. Technical report. Scenarios' simulation results*, CIRAD - INRA, Paris.
- Le Rohellec C., 2008, « Efficacité économique des systèmes laitiers herbagers en agriculture durable (RAD) : une comparaison avec le RICA », *Fourrages*, n°193, p. 107-113.
- Legifrance, *Loi n° 85-772 du 25 juillet 1985 portant diverses dispositions d'ordre social*.
- Leonard B., Kinsella A., O'Donoghue C., Farrell M., Mahon M., 2017, « Policy Drivers of Farm Succession and Inheritance », *Land Use Policy*, vol. 61, p. 147-159.
- Lerbourg J., 2015, *La transmission des exploitations*, Coll. Agreste Les Dossiers, n°29, MAA, Paris.
- Lerbourg J., Dedieu M.-S., 2016, *L'équipement des exploitations agricoles - Un recours à la propriété moins marqué pour les machines spécialisées*, Coll. Agreste Primeur, n° 334, MAA, Paris.
- Lesage M., Bidaud F., Claquin P., 2016, *Rapport Homme-Animal : évolutions passées et enjeux d'avenir*, Coll. Analyse, n°96, CEP, MAA, Paris.
- Lhommeu B., Michel C., 2018, *Changer de métier : quelles personnes et quels emplois sont concernés ?*, Coll. Dares Analyses, DARES, n°49, ministère du Travail, Paris.
- Lobley M., Baker J., Whitehead I., 2016, « Farm Succession and Retirement: Some International Comparisons », *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*, vol. 1, n°1, p. 49-64.
- Lobley M., Butler A., Reed M., 2009, « The Contribution of Organic Farming to Rural Development. An Exploration of the Socio-economic Linkages of Organic and Non-organic Farms in England », *Land Use Policy*, vol. 26, n° 3, p. 723-735.
- Lobley M., Reed M., Butler A., Courtney P., Warren M., 2005, *The Impact of Organic Farming on the Rural Economy in England*, rapport final pour le Defra, CRR Research Report, Londres.
- Lucas V., Gasselin P., 2018, « Gagner en autonomie grâce à la Cuma. Expériences d'éleveurs laitiers français à l'ère de la dérégulation et de l'agroécologie », *Économie rurale*, vol. 364, p. 73-89.
- Lucas V., Gasselin P., Van Der Ploeg J. D., 2018, « Local Inter-Farm Cooperation: A Hidden Potential for the Agroecological Transition in Northern Agricultures », *Agroecology and Sustainable Food Systems*, vol. 43, n° 2, p. 1-35.
- Lusson J.-M., Coquil X., Frappat B., Falaise D., 2014, « 40 itinéraires vers des systèmes herbagers ; comprendre les transitions pour mieux les accompagner. », *Fourrages*, n°219, p. 213-220.
- M'barek R., Barreiro-Hurlé J., Boulanger P., Caivano A., Ciaian P., Duda H., Espinosa M., Fellmann F., Ferrari E., Gomez y Paloma S., Gorrin Gonzalez C., Himics M., Louhichi K., Perti A., Philippidis G., Salputra G., Witzke P., Genovese G., 2017, *Scenar 2030 - Pathways for the European agriculture and Food Sector Beyond 2020*, Bureau des publications de l'Union européenne, Luxembourg.
- MAA, 2017, *La PAC en un coup d'œil*, communication, Paris.
- Madelrieux S., Dassé F., 2015, *Transformations des conditions de travail en élevage et santé des éleveurs*, 4<sup>e</sup> Rencontres nationales travail en élevage, Dijon, p. 19-22.
- Madelrieux S., Dupre L., Hostiou N., Barbosa T., Burlamaqui Bendahan A., Tourrand J.-F., 2010, « Liens entre salariat et activité agricole ; itinéraires professionnels de salariés d'élevage », *Cahiers Agricultures*, vol. 19, n°5, p. 354-358.
- Mahé M., Claquin P., Hérault B., Lévêque M., 2017, *Prospective des métiers, qualifications et emplois liés à l'enseignement technique agricole*, rapport de prospective du CEP, MAA.
- Mahé M. (coord.), Jacques-Jouvenot D., Gloker O., Quelin C., 2019, « La mobilité professionnelle des agriculteurs », *NESE*, CEP, MAA, Paris, à paraître.
- Mahé M. (coord.), Perron D., Ramanantsoa J., 2019, « Politiques et dispositifs fiscaux et sociaux impactant l'emploi agricole », Coll. Document de travail du CEP, MAA, Paris, à paraître.
- Mahé T., Lerbourg J. 2012, *Des agriculteurs bio diplômés, jeunes et tournés vers les circuits courts*, Coll. Agreste Primeur, n° 284, MAA, Paris.
- Malezieux R., Menassey R., 1963, *Le droit du travail en agriculture*, Berger-Levrault, Paris.
- Manos B., Bournaris T., Chatziniakolaou P., Berbel J., Nikolov D., 2013, « Effects of CAP Policy on Farm Household Behaviour and Social Sustainability », *Land Use Policy*, vol. 31, p. 166-181.
- Manos B., Bournaris T., Chatziniakolaou P., Papathanasiou J., 2009, « Evaluation of Tobacco Cultivation Alternatives under the EU Common Agricultural Policy », *Journal of Policy Modeling*, vol. 31, n°2, p. 225-238.
- Mansholt S., 1968, *Memorandum sur la réforme de l'agriculture dans la Communauté Économique Européenne*, Commission des communautés européennes, Bruxelles.
- MAP, 2008, *Bilan de santé de la PAC ; mise en œuvre pour une PAC préventive, juste et durable, communication*, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, Paris.
- Marchand O., Thélot C., 1997, *Le travail en France, 1800-2000*, Nathan, Paris.
- Marsh S.P., Pannell D. J., 2000, « Agricultural Extension Policy in Australia: the Good, the Bad, and the Misguided », *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, vol. 44, n°4, p. 1-23.
- Masero J., 2016, *La formation des exploitants agricoles*, Coll. Agreste Primeur, n°335, MAA, Paris.
- Massat F., Bastian J.-P., Saillant S., 2015, *Missions de contrôle en agriculture*, rapport au Premier Ministre.

- Massis D., Hild F., 2016, *La pratique de l'agriculture biologique créatrice d'emploi ? Une évaluation de l'impact du bio sur la quantité de travail agricole*, Coll. Agreste Les Dossiers, n°35, MAA, Paris.
- Mauss M., 1923, éd. 2001, *Sociologie et anthropologie*, Presses universitaires de France, Paris.
- Mazoyer M., Roudart L., 1997, *Histoire des agricultures du monde*, Seuil, Paris.
- McElwee G., Bosworth G., 2010, « Exploring the Strategic Skills of Farmers across a Typology of Farm Diversification Approaches », *Journal of Farm Management*, vol.13, n°12, p. 819-838.
- McKenzie F., 2013, « Farmer-Driven Innovation in New South Wales, Australia », *Australian Geographer*, vol. 44, n°1, p. 81-95.
- Meiffren O., Luitaud C.-M., Legendre V., 2018, *Analyse du commerce par Internet de denrées alimentaires animales ou d'origine animale*, rapport d'étude Blezat Consulting et ABCIS pour le MAA, Paris.
- Meissner C. M., 2014, « Growth from Globalization? A View from the Very Long Run », in Aghion P., Durlauf S. (coord.), *Handbook of Economic Growth*, édition 1, vol. 2, Elsevier, p. 1033-1069.
- Melitz M., 2003, « The Impact of Trade on Intra-Industry Reallocations and Aggregate Industry Productivity », *Econometrica*, vol. 71, n°6, p. 1695-1725.
- Mésini B., 2008, « Contentieux prud'homal des étrangers saisonniers dans les Bouches-du-Rhône », *Études rurales*, n°2, p. 121-138.
- Messori M., 1985, « Innovation et profit chez Marx, Schumpeter et Keynes », *Cahiers d'économie politique*, n°10 et 11, p. 229-256.
- Midler E., Depeyrot J.-N., Détang-Dessendre C., 2019, *Performance environnementale des exploitations agricoles et emploi*, Coll. Document de travail du CEP, MAA, Paris, à paraître.
- Milczarek-Andrzejewska D., Zawalińska K., Czarnecki A., 2018, « Land-use Conflicts and the Common Agricultural Policy: Evidence from Poland », *Land Use Policy*, vol. 73, p. 423-433.
- Miroudot S., Ragoussis A., 2009, *Vertical Trade, Trade Costs and FDI*, Coll. Documents de travail de l'OCDE sur la politique commerciale, n°89, Éditions OCDE, Paris.
- Mishra A.K., El-Osta H.S., Shaik S., 2010, « Succession Decisions in US Family Farm Businesses », *Journal of Agricultural and Resource Economics*, vol. 35, n°1, p. 133-152.
- Moine M., 2016, *Le bilan annuel de l'emploi agricole (BAEA). Résultats 2015 et estimations 2016*, Coll. Agreste Chiffres et données, Agriculture, n°238, MAA, Paris.
- Moine M., 2018, *Le bilan annuel de l'emploi agricole : résultats 2016 et estimations 2017*, Coll. Agreste Chiffres et Données - Série Agriculture, n°253, MAA, Paris.
- Monso O., 2006, *Changer de groupe social en cours de carrière. Davantage de mobilité depuis les années quatre-vingt*, Coll. INSEE Première, n°112, INSEE, Paris.
- Montgolfier A. de (rapporteur général), Houpert A. et Botrel Y. (rapporteurs spéciaux), 2017, *Rapport général – Tome III Les moyens des politiques publiques et les dispositions spéciales – Annexe n° 3 Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales*, rapport général n°108 de la session ordinaire de 2017-2018 fait au nom de la Commission des finances, Sénat, Paris.
- Moreiro L., 2017 « Appropriation de technologies et développement durable ; l'exemple de la viticulture de précision », *Innovations*, n°54, p. 97-122.
- Morice A., 2008, « Quelques repères sur les contrats OMI et ANAEM », *Études rurales*, n°182, p. 61-68.
- Morice A., Michalon B., 2008, « Les migrants dans l'agriculture ; vers une crise de main-d'œuvre ? Introduction », *Études rurales* n°182, Paris, p. 9-28.
- Morison J., Hine R., Pretty J., 2005, « Survey and Analysis of Organic Farms in the UK and Republic of Ireland », *International Journal of Agricultural Sustainability*, vol. 3, n°1, p. 24-43.
- Mottaleb K.-A., Rahut D.-B., Ali A., Gérard B., Erenstein O., 2017, « Enhancing Smallholder Access to Agricultural Machinery Services: Lessons from Bangladesh », *The Journal of Development Studies*, vol. 53, n°9, p. 1502-1517.
- Mounier A., 1992, *Les théories économiques de la croissance agricole*, INRA Economica, Paris.
- Mouriaux M.F., 2005, « Groupement d'employeurs et portage salarial ; salariés à tout prix? », *Connaissance de l'emploi*, vol. 19.
- MSA, à paraître, *Les statistiques des risques professionnels des salariés agricoles – Données nationales 2016*, Coll. Études, MSA, Bobigny.
- MSA, 2018a, *Population active agricole. La part des femmes en agriculture en 2016*, Coll. Infostat, MSA, Bobigny.
- MSA, 2018b, *Chiffres utiles de la MSA*, MSA, Bobigny.
- MSA, 2018c, *Le recul démographique des chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole s'amplifie et les revenus agricoles progressent modérément*, Infostat, MSA, Bobigny.
- Muller P., 1984, *Le technocrate et le paysan : essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture de 1945 à nos jours*, Éditions de l'Atelier, Paris.
- Mundler P., Guernonprez B., Jauneau J.-C., Pluvillage J., 2010, « Les dimensions territoriales de la restructuration laitière », *Géographie, économie, société*, vol. 12, n°2, p. 161-180.
- Mundler P., Rémy J., 2012, « L'exploitation familiale à la française : une institution dépassée ? », *L'Homme et la Société*, vol. 1-2, n°182-184, Paris, p. 161-179.
- Muro M.M., 2016, *Recogiendo naranjas sin morir en el intento*, 9<sup>e</sup> journées de sociologie de l'Universidad Nacional de La Plata, Ensenada, Argentine, 5-7 décembre 2016.
- Navarrete M., 2009, « How Do Farming Systems Cope With Marketing Channel Requirements in Organic Horticulture? The case of Market-gardening in Southeastern France », *Journal of Sustainable Agriculture*, vol. 33, n°5, p. 552-565.
- Neindorf B., 2018, « World's First Hands-Free Crop Planted Grown Harvested in the UK », *ABC Rural*, 26 février.
- Nguyen G., Lepage F., Purseigle F., 2017, « L'entrée de capitaux externes dans les exploitations agricoles. Une facette méconnue des agricultures de ferme en France », in Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (coord.), *Le nouveau capitalisme agricole*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 65-96.
- Nguyen G., Purseigle F., 2012, « Les exploitations agricoles à l'épreuve de la ferme. L'exemple de la Camargue », *Études rurales*, n°190, p. 99-118.
- Nguyen G., Purseigle F., Legagneux B., Brailly J., 2019, « Sous-traitance et agriculture : les recompositions en cours », *NESE, MAA*, à paraître.
- Nicourt C., 2014, « Le lent dévoilement du travail des agricultrices », *Vertigo - La revue électronique en sciences de l'environnement*, vol. 14, n°1, Montréal, <https://journals.openedition.org/vertigo/14731> (consulté en mars 2019).
- Nicourt C., 2013, *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Quae, Versailles.
- Nicourt C., Souron O., 1989, « Incidences de quelques innovations techniques sur les conditions de travail des agriculteurs », *Économie rurale*, n°192-193, p. 110-114.
- Nye C., 2018, « The "Blind Spot" of Agricultural Research: Labour Flexibility, Composition and Worker Availability in the South West of England », *Cahiers Agriculture*, vol. 27, n°3.
- Observatoire des usages de l'agriculture numérique, 2017, « Usages de la télédétection en agriculture. Campagne 2016 », en ligne, <http://agrotic.org/observatoire/2017/02/07/tableau-de-bord-des-usages-de-la-teledetection/> (consulté en mars 2019).
- OCDE, 2016, *Pratiques de gestion des exploitations agricoles favorisant la croissance verte*, Coll. Études de l'OCDE sur la croissance verte, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE, 2015, *Promouvoir la croissance verte en agriculture : Rôle de la formation, du conseil et de la vulgarisation*, Coll. Études de l'OCDE sur la croissance verte, Éditions OCDE, Paris.



- OCDE, 2014, *L'Évaluation des compétences des adultes : manuel à l'usage des lecteurs*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE, 2013a, *OECD Employment Outlook 2013*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE, 2013b, *Interconnected Economies: Benefiting from Global Value Chains*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE, 2005, *Fiscalité et sécurité sociale – Le secteur agricole*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE, Eurostat, 2005, *Manuel d'Oslo. Principes directeurs proposés pour le recueil et l'interprétation des données sur l'innovation technologique*, 3<sup>e</sup> édition, Coll. La mesure des activités scientifiques et technologiques, Éditions OCDE, Paris.
- Offerman F., Nieberg H., 2000, *Economic Performance of Organic Farms in Europe*, Coll. *Organic Farming in Europe, Economics and Policy*, vol. 5, University of Hohenheim, Stuttgart (Allemagne).
- Ohlin B., 1933, *Interregional and International Trade*, Harvard University Press, Cambridge (Angleterre).
- OIT, 2017, *Global Estimates of Modern Slavery. Forced labour and Marriage*, rapport de l'Organisation internationale du travail, Genève (Suisse).
- OIT, 2014, *Profits of Poverty: The Economics of Forced Labour*, rapport de l'Organisation internationale du travail, Genève (Suisse).
- Olivier-Salvagnac V., Legagneux B., 2012, « L'agriculture de ferme: un fait émergent dans le contexte agricole français? », *Études rurales*, n° 190, p. 77-98.
- Olper A., Curzi D., Raimondi V., 2015, *Import Penetration, Intermediate Inputs and Firms' Productivity in the EU Food Industry*, communication lors des rencontres annuelles de l'Allied Social Sciences Association, Boston, 3-5 janvier 2015 (États-Unis).
- Olper A., Raimondi V., Cavicchioli D., Viganì M., 2014, « Do CAP Payments Reduce Farm Labour Migration? A Panel Data Analysis Across EU Regions », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 41, n° 5, p. 843-873.
- Orefice G., Di Comite F., Nocco A., 2018, « Trade Liberalization and the Wage Gap: the Role of Vertical Linkages and Fixed Costs », *Review of World Economics*, vol. 154, n° 1, p. 75-115.
- Paillard S., Treyer S., Dorin B. (coord.), 2010, *Agrimonde: scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Quae, Versailles.
- Palumbo L., Sciarba A., 2018, *The Vulnerability to Exploitation of Women Migrant Workers in Agriculture in the EU: the Need for a Human Rights and Gender Based Approach*, rapport d'étude pour le Parlement européen, Bruxelles.
- Paranthoën J.-B., 2014, « Déplacement social et entrées en agriculture. Carrières croisées de deux jeunes urbains devenus maraîchers », *Sociétés contemporaines*, 2014/4, n° 96, p. 51-76.
- Péchuza Y., Rubin B., Deraedt M., Coueffé D., 2017, *Étude des systèmes de production d'avenir pour le lait de vache français*, Coll. Les Études de FranceAgriMer, FranceAgriMer, Montreuil-sous-Bois.
- Perron D., 2016, *Critique de la pensée agricole. De la modernité technique comme mode d'enfermement économique*, L'Harmattan, Paris.
- Perrot C., Barbin G., Bossis N., Champion F., Morhain B., Morin E., 2013, *L'élevage d'herbivores au recensement agricole 2010*, Coll. Dossiers Économie de l'Élevage, n° 440-441, Institut de l'élevage, Paris.
- Perrot C., Caillaud D., Chambaut H., 2013, *Économies d'échelle et économies de gamme en production laitière. Analyse technico-économique et environnementale des exploitations de polyculture-élevage*, rapport d'étude, MAA, Paris.
- Perrot C., Chatellier V., Gouin D.-M., Richard M., You G., 2018, « Le secteur laitier français est-il compétitif face à la concurrence européenne et mondiale? », *Économie rurale*, n° 364, p. 109-127.
- Perrot C., Le Doare C., Depeyrot J.-N., 2018, *Exploitations laitières françaises: une diversité en mouvement*, Rencontres Recherches Ruminants, 25<sup>e</sup> édition, Paris, INRA-Institut de l'élevage.
- Perrot C., Mottet A., You G., 2011, *Les modèles laitiers européens du nord de l'UE à l'épreuve de la volatilité*, Rencontres Recherches Ruminants, 18<sup>e</sup> édition, Paris, INRA Institut de l'élevage.
- Perrot M., 1994, « Les aspirations des jacistes et la transformation de l'image et du statut des femmes en milieu rural (1933-1962) », in Chombart de Lauwe P.-H., Augé M. (coord.), *Les Hommes, leurs espaces et leurs aspirations; hommage à Paul-Henry Chombart de Lauwe*, L'Harmattan, Paris, p. 193-203.
- Petel A.-L., Potier D. (rapporteurs), 2018, *Mission d'information commune sur le foncier agricole*, rapport d'information n° 1460, Assemblée nationale, Paris.
- Petit M., 1984, « Vulgarisation et développement, un réexamen de la problématique », *Économie rurale*, n° 159, p. 4-10, Paris.
- Petit M., 1975, « Évolution de l'agriculture et caractère familial des exploitations agricoles », *Économie rurale*, n° 106, p. 45-55.
- Petit S., 2014, « Faut-il absolument innover? À la recherche d'une agriculture d'avant-garde », *Courrier de l'environnement de l'Inra*, n° 65, p. 19-28.
- Petitgenêt M., 2010, *Étude des performances lors des transitions vers l'agriculture biologique dans des systèmes arboricoles en région PACA*, mémoire d'ingénieur, ENITAB, Bordeaux.
- Petrick M., Zier P., 2012, « Common Agricultural Policy Effects on Dynamic Labour Use in Agriculture », *Food Policy*, vol. 37, n° 6, p. 671-678.
- Petrick M., Weingarten P., 2004, *The role of agriculture in Central and Eastern European rural development: engine of change or social buffer?*, Coll. Studies on the Agricultural and Food Sector in Central and Eastern Europe, n° 25, Halle, Leibniz Institute of Agricultural Development in Transition Economies (IAMO).
- Pew Research Center, 2014, *Faith and Skepticism about Trade, Foreign Investment*, Washington (États-Unis).
- Piet L., 2019, « Concentration des exploitations agricoles et emplois », NESE, MAA, à paraître.
- Piet L., Latruffe L., Le Mouél C., 2012, « How do Agricultural Policies Influence Farm Size Inequality? The Example of France », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 39, n° 1, p. 5-28.
- Piet L., Saint-Cyr L.D.F., 2018, « Projection de la population des exploitations agricoles françaises à l'horizon 2025 », *Économie rurale*, n° 365, p. 117-131.
- Pietola K., Väre M., Landsik A.O., 2003, « Timing and Type of Exit from Farming: Farmers' Early Retirement Programmes in Finland », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 30, n° 1, p. 99-116.
- Piketty T., Saez E., 2014, « Inequality in the Long Run », *Science*, vol. 344, n° 6186, p. 838-843.
- Piketty T., Saez E., 2006, « The Evolution of Top Incomes: A Historical and International Perspective », *American Economic Review*, vol. 96, n° 2, p. 200-206.
- Pimentel D., Hepperly P., Hanson J., Douds D., Seidel R., 2005, « Environmental, Energetic, and Economic Comparisons of Organic and Conventional Farming Systems », *BioScience*, vol. 55, n° 7, p. 573-582.
- Pindado E., Sánchez M., 2018, « Growth-Oriented New Agricultural Ventures: the Role of Entrepreneurial Resources and Capabilities under Convergence Forces », *European Review of Agricultural Economics jby039*, p. 1-34.
- Plan O., Bontron J.-C., 2014, « Les rapports de sexe dans l'exploitation familiale agricole en France. De l'ombre à la reconnaissance, de l'assujettissement aux droits propres, de ce qu'il reste à faire... », *Pour*, n° 222, Paris, p. 87-100.
- Pochon A., 2002, *La prairie temporaire à base de trèfle blanc*, Cedapa, Plérin.
- Pollet P., 2014, « De l'exploitation familiale à l'entreprise agricole », in Nauze-Fichet E., Tagnani S. (coord.), *Trente ans de vie économique et sociale*, Coll. Insee Références, INSEE, Paris, p. 21-31.

- Powell J.-R., Viganì M., Hawketts E., Schuh B., Gorny H., Kaucic J., Kirchmayr-Novak S., 2016, *Recherche pour la Commission AGRI - Le rôle de la Politique agricole commune de l'Union européenne dans la création d'emplois ruraux*, Parlement européen, Bruxelles.
- Prost M., Prost L., Cerf M., 2017, « Les échanges virtuels entre agriculteurs: un soutien à leurs transitions professionnelles », *Raisons Éducatives*, n° 21, p. 89-107.
- Prud'homme L., Taphanel L., 2018, *Quel accompagnement des trajectoires professionnelles en France ?*, rapport de l'Observatoire des trajectoires professionnelles, Paris.
- Purseigle F., 2012, « Les agricultures de firme. Organisations et financiarisation » vol. 1, *Études rurales*, n° 190, Éditions EHESS, Paris.
- Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (coord.), 2017, *Le nouveau capitalisme agricole: de la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, Paris.
- Qanti S.-R., Reardon T., Iswariyadi A., 2017, « Triangle of Linkages among Modernising Markets, Sprayer-traders, and Mango-farming Intensification in Indonesia », *Bulletin of Indonesian Economic Studies*, vol. 53, n° 2, p. 187-208.
- Quelin C., 2010, *Agriculture biologique. La fin du retard français ?*, Coll. Les Études de l'ASP, ASP, Limoges.
- Ramanantsoa J., Touze O., 2019, « Le fonctionnement de Magali 2: Modèle Agricole Analysant les Liaisons Intra-sectorielles », *NESE, MAA*, à paraître.
- Ramboarison-Lalao L., Lwango A., Lenoir F.-R., 2018, « Barriers and Key Success Factors in the Transgenerational Transmission of Family Farm Businesses in the French Context: 'Theory of Hypertrophy vs. Equilibrium of Life Spheres' Proposition », *International Journal of Entrepreneurship and Small Business*, vol. 34, n° 2, p. 131-147.
- Ramsey A.F., Ghosh S., Sonoda T., 2018, « Saying Sayonara to the Farm: Hierarchical Bayesian Modeling of Farm Exits in Japan », *Journal of Agricultural Economics*.
- Rancé E., 2002, « La protection sociale des exploitants agricoles en mutation », *Revue française des affaires sociales*, n° 2002/4, p. 189-218.
- Raymond M., Villers S., 2010, *L'accès des non-salariés agricoles au revenu de solidarité active*, rapport IGAS-CGAAER, MAA, Paris.
- Razafindranovona T., 2017, *Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père*, Coll. INSEE Première, n° 1659, INSEE, Paris.
- Rémy J., 2013, « L'exploitation agricole; une institution en mouvement », in Club Déméter, *Déméter 2013: économie et stratégies agricoles*, Paris, p. 261-268.
- Rémy J., Brives, H., Lémery B., 2006, *Conseiller en agriculture*, Educagri-Quae, Dijon, Versailles.
- Requier-Desjardins D., Guibert M., Bühler É. A., 2014, « La diversité des formes d'agricultures d'entreprise au prisme des réalités latino-américaines », *Économie rurale*, n° 6, p. 45-60.
- Revenge A., 1997, « Employment and Wage Effects of Trade Liberalization: The Case of Mexican Manufacturing », *Journal of Labor Economics*, vol. 15, n° 3, p. 20-43.
- Rey V., 1991, « Géographie de l'application d'une loi foncière. La loi sur les cumuls et ses enseignements », in Assier-Andrieu L. (coord.), *La terre privée et les conduites patrimoniales dans la France rurale*, Association des ruralistes français, Paris, p. 35-43.
- Reyniès B., 2011, *Étude et propositions concernant les enjeux du coût de main-d'œuvre dans le secteur de la production agricole*, rapport au Premier ministre, Paris.
- Rieu A., 2004, « Agriculture et rapports sociaux de sexe. La "révolution silencieuse" des femmes en agriculture », *Cahiers du genre*, n° 37, p. 115-130.
- Rizov M., Davidova S., Bailey A., 2018, « Employment Effects of CAP Payments in the UK Non-Farm Economy », *European Review of Agricultural Economics*, vol. 45, n° 5, p. 723-748.
- Roberts M., Key N., 2008, « Agricultural Payments and Land Concentration: A Semiparametric, Spatial Regression Analysis », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 90, n° 3, p. 627-643.
- Rodenburg J., 2010, « Labour Costs on Ontario Dairy farms and their Implication for Precision Technologies », *actes de la 1<sup>re</sup> North American Conference on Precision Dairy Management*, p. 20-21, Toronto (Canada).
- Rolland L., 1984, « L'histoire de la vulgarisation agricole en France avant 1966 », *Économie rurale*, n° 159, p. 11-16.
- Rossier R., 2010, *Giving Up Agriculture for a New Career*, 9<sup>e</sup> symposium européen de l'IFSA, Vienne, 4-7 juillet 2010 (Autriche).
- Roux N., 2018, *De l'emploi stable au travail insoutenable, trajectoires d'ouvrières agricoles en groupement d'employeurs*, Coll. document de travail du CEET, n° 196, CNAM, Noisy-le-Grand.
- Roux N., 2017, *Un emploi discontinu soutenable? Trajectoires sociales de saisonniers agricoles et d'artistes du spectacle*, thèse de doctorat en sociologie du travail, CNAM.
- Roux N., 2014, « Créer de la continuité: un travail en soi. Artistes intermittents du spectacle et saisonniers agricoles », *La nouvelle revue du travail*, n° 5, <http://journals.openedition.org/nrt/1938> (consulté en mars 2019).
- Samak M., 2017, « Le prix du " retour " chez les agriculteurs " néo-ruraux " - Travail en couple et travail invisible des femmes », *Travail et emploi*, n° 150, Paris, p. 53-78.
- Satola L., Wojewodzc T., Sroka W., 2018, « Barriers to Exit Encountered by Small Farms in Light of the Theory of New Institutional Economics », *Agricultural Economics - Czech*, n° 64, p. 277-290.
- Sauvy A., 1980, *La machine et le chômage*, Dunod, Paris.
- Schaller N., 2013, *L'agro-écologie: des définitions variées, des principes communs*, Coll. Analyse, n° 59, CEP, MAA, Paris.
- Schewe R., Stuart D., 2015, « Diversity in Agricultural Technology Adoption: How Are Automatic Milking Systems Used and to what End ? », *Agriculture and Human Values*, vol. 32, n° 2, p. 199-213.
- Schmerber J.-M., 1949, « La réorganisation foncière en France. Le remembrement rural », *thèse de droit*, université de Strasbourg, Faculté de Droit et des Sciences Politiques, Strasbourg.
- Simonnet V., Ulrich V., 2009, *La mobilité entre métier; 30 % des personnes en emploi en 1998 avaient changé de métier en 2003*, Coll. Premières synthèses, n° 05.3, DARES, ministère du Travail, Paris.
- Solidarité Paysans, 2016, *Des agriculteurs sous pression: une profession en souffrance*, rapport d'étude pour le MAA, Paris.
- Sourisseau J., Bosc P., Fréguin-Gresh S., Bélières J., Bonnal P., Le Coq J., Anseeuw W., Dury S., 2012, « Les modèles familiaux de production agricole en question. Comprendre leur diversité et leur fonctionnement », *Autrepart*, n° 62, p. 159-181.
- SSP, 2018a, *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires*, Coll. Agreste GraphAgri 2018, MAA, Paris.
- SSP, 2018b, *Les concours publics à l'agriculture en 2017*, MAA, Paris.
- SSP, 2017, *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires*, Coll. Agreste GraphAgri 2017, MAA, Paris.
- SSP, 2014, *L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires*, Coll. Agreste GraphAgri 2014, MAA, Paris.
- SSP, INSEE, 2017, *Rapports présentés à la Commission des comptes de l'agriculture de la Nation*, session du 6 juillet 2017, Coll. Agreste Les Dossiers, n° 40, MAA, Paris.
- Stephan N., 1996, *Évaluation de l'efficacité externe de la formation des agriculteurs*, thèse de sciences de l'éducation, université de Bourgogne, Dijon.
- Stolper W.F., Samuelson P.A., 1941, « Protection and Real Wages », *The Review of Economic Studies*, vol. 9, p. 58-73.
- Šūmane S., Kunda I., Knickel K., Strauss A., Tisenkopfs T., Rios I. des Ios, Rivera M., Chebach T., Ashkenazy A., 2018, « Local and Farmers' Knowledge Matters! How Integrating Informal and Formal Knowledge Enhances Sustainable and Resilient Agriculture », *Journal of Rural Studies*, vol. 59, p. 232-241.



- Šūmane S., Kunda I., Tisenkopfs T., Pilvere I., Stokmane I., Zēverte-Rivža S., 2015, « Small Farms' Development Strategies », *RETHINK Case Study Report*, Nodibinajums Baltic Studies Centre (BSC) and the Latvian University of Agriculture, Faculty of Economics, Riga (Lettonie).
- Tercia, ACTéon, 2017, *Évaluation à mi-parcours du PNDAR 2014-2020*, rapport final, MAA, Paris.
- Terre-Net, BVA, 2017, *Les agriculteurs et leur voisinage*, baromètre agricole, <https://www.bva-group.com/sondages/agriculteurs-voisinage-barometre-agricole-terre-net-bva/> (consulté en décembre 2018).
- Terrieux A., 2014, « Les statistiques comme jeu de bonneteau : apparition et disparition dans les chiffres de réalités par ailleurs observables », *Pour*, n° 222, p. 75-78.
- Teyssonnière A. de la, 2014, *Étude du développement des systèmes de production économes et autonomes en Champagne*, mémoire de DAA, AgroParisTech, Paris.
- Thibaudot F., 2017, *L'emploi salarié dans les groupements d'employeurs agricoles en 2015. Données nationales*, Coll. Études, MSA, Paris.
- Thomas J., 2018, « Reconnaissance politique des savoirs professionnels. Expérimentation, légitimation, réflexivité et organisation d'un groupe d'agriculteurs autour des connaissances professionnelles », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 12, n°2, p. 229-257.
- Tocco B., Davidova S., Bailey A., 2013a, *Determinants to Leave Agriculture and Change Occupational Sector: Evidence from an Enlarged EU*, Factor Markets Working Papers n°158, Centre for European Policy Studies, Bruxelles.
- Tocco B., Davidova S., Bailey A., 2013b, *The Impact of CAP Payments on the Exodus of Labour from Agriculture in Selected EU Member States*, Coll. Factor Markets Working Papers, n°180, Centre for European Policy Studies, Bruxelles.
- Touzard J.-M., Temple L., Faure G., Triomphe B., 2014, « Systèmes d'innovation et communautés de connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire », *Innovations*, n°1, p. 13-38.
- Trouvé A., Dervillé M., Gouin D.-M., Pouch T., Fink-Kessler A., Kroll J.-C., Rat-Aspert O., Briot X., Lambaré P., 2016, *Mesures contre les déséquilibres de marché : quelles perspectives pour l'après-quotas dans le secteur laitier européen ?*, rapport d'étude pour le MAA, Paris.
- Tual S., Lemarchand C., Boulanger M., Levêque-Morlais N., Perrier S., Clin B., Rigaud E., Guizard A.V., Veltin M., Baldi I., Lebaillly P., 2015, « Activités agricoles et risque de cancers chez les affiliés du régime agricole. Résultats intermédiaires de l'étude AGRICAN (AGRICulture et CANcers) », *Innovations agronomiques*, vol. 46, p. 136-146.
- UN Comtrade, 2017, *International Trade Statistics Database*, New-York (États-Unis).
- Vankeerberghen A., Dannevoye B., Stassart P., 2014, « L'insularisation comme mode de transition. Le cas de l'agriculture de conservation en Région wallonne », in Bernard de Raymond A., Goulet F. (coord.), 2014, *Sociologie des grandes cultures*, Quae, Paris, p. 61-76.
- Vereijken P.H., Hermans C.M.L., 2010, « A quick Scan Tool to Assess the Relative Prospects of European Regions for Sustainable Agriculture in a Liberal Market », *Land Use Policy*, vol. 27, n°2, p. 440-448.
- Vergonjeanne R., 2015, *Déléguer l'élevage des génisses. Le GDS Bretagne apporte son expertise à Eylips pour Délèg'Génisses*, Terre-net Média, 17 février.
- Vérot D., 1998, *Agriculture biologique : évaluation d'un gisement d'emplois*, FNAB, ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Paris.
- Viaggi D., 2018, « Quantifying the Impact of Scientific Research on Agriculture », *Eurochoices*, n°17, p. 19-24.
- Vianey G., 2015, « Politiques d'aménagement et outils fonciers des politiques agricoles depuis les années 1960 : des résultats contradictoires », in Requier-Desjardins M., Paoli J.C. (coord.), 2015, *Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles. Regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens*, CIHEAM, Montpellier, p. 97-114.
- Villaume S., 2011, *L'emploi salarié dans le secteur agricole : le poids croissant des contrats saisonniers*, Coll. INSEE Première, n°1368, INSEE, Paris.
- Wang Y., Delgado M.S., Marshall M.I., Dobbins C.L., 2017, *Generational Shadow in Farming Business: How Does It Affect the Succession Process?*, Southern Agricultural Economics Association, Annual Meeting, 4-7 février, Mobile, Alabama (États-Unis).
- Waquet F., 2008, *Les enfants de Socrate*, Albin Michel, Paris.
- Weil T., Charlet V., 2018, *Allègements des charges sociales : comprendre le débat en cours*, Coll. Les Synthèses de La Fabrique, n° 18, La Fabrique de l'Industrie, Paris.
- Weiler A.M., McLaughlin J., Cole D.C., 2017, « Food Security at Whose Expense? A Critique of the Canadian Temporary Farm Labour Migration Regime and Proposals for Change », *International Migration*, vol. 55, n°4, p. 48-63.
- Whitty S.J., Maylor H., 2009, « And then Came Complex Project Management », *International Journal of Project Management*, vol. 27, n°3, p. 304-310.
- Wood B.A., Blair H.T., Gray D.I., Kemp P.D., Kenyon P.R., Morris S.T., Sewell A.M., 2014, « Agricultural Science in the Wild: A Social Network Analysis of Farmer Knowledge Exchange », *PLOS One*, vol. 9, n°8.
- Zagata L., Sutherland L.-A., 2015, « Deconstructing the 'Young Farmer Problem in Europe': Towards a Research Agenda », *Journal of Rural Studies*, vol. 38, n°3, p. 39-51.
- Zhang X., Yang J., Reardon T., 2017, « Mechanization Outsourcing Clusters and Division of Labor in Chinese Agriculture », *China Economic Review*, n°83, p. 184-195.

Crédits photographiques de la couverture, de haut en bas et de gauche à droite :  
Cultures maraichères biologiques en agroforesterie ; récolte de fraises. ©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr  
Drône de télédétection agronomique pour agriculture de précision. ©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr  
Moisson de blé vue du ciel. ©Cloudvisual/Unsplash  
Observation de l'état sanitaire d'un champ de blé traité par biocontrôle. ©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr  
Martinique – serres de Preville (Macouba), culture hydroponique de salades. ©Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr  
Élevage de vaches gasconnes. ©Xavier Remongin/agriculture.gouv.fr  
Éleveur de bovins de race Salers, Saint-Cernin, Cantal. ©agriculture.gouv.fr  
Récolte dans un verger de clémentiniers à San Giuliano. ©Gérard Paillard/INRA  
Éleveur surveillant ses brebis en élevage mixte bovins-ovins. ©Cheick Saidou/agriculture.gouv.fr  
Vendanges à Vosne-Romanée. ©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr  
Salariée en contrat d'avenir dans un domaine viticole en Bourgogne. ©Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr

De 2000 à 2016, la France a perdu un quart de ses exploitants agricoles, signe de la profonde évolution de son agriculture. Au-delà de cette tendance quantitative, ce secteur se réinvente, par les hommes et les femmes qui y contribuent, et dont les trajectoires, l'organisation et les compétences se transforment. S'ils occupaient hier des emplois bien identifiés, ils accomplissent aujourd'hui, sous des statuts variés, des tâches qui s'assemblent en un système complexe d'activités servant la production agricole. Être agriculteur n'est plus seulement une destinée ou une vocation, liée à une histoire familiale : les chefs d'exploitation travaillent de moins en moins en couple, leurs enfants font plus souvent un autre métier, le salariat et l'externalisation des activités se développent et prennent de nouvelles formes, modifiant le quotidien des personnes qui les réalisent. Leur métier se rapproche de celui des chefs de petites entreprises des autres secteurs économiques. Il s'ouvre aussi à la pluralité croissante des modèles agricoles, nécessitant des formations, des qualifications et des expériences nouvelles.

Pour éclairer et comprendre ces transformations, le Centre d'études et de prospective (CEP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a mobilisé une quarantaine d'experts, dont une majorité de chercheurs, qui ont croisé leurs analyses économiques, sociologiques et statistiques. Actif'Agri présente le panorama qui en résulte. Que sait-on des emplois et, au-delà, des travailleurs de l'agriculture française et de leurs activités ? Où les exercent-ils et dans quelles conditions ? Comment la performance environnementale, les innovations et l'internationalisation des filières agricoles modifient-elles ces emplois ? Quels sont les effets réels des politiques publiques sur ces transformations ? Telles sont quelques unes des questions auxquelles cet ouvrage très documenté essaie de répondre, en associant étroitement réflexions qualitatives, données quantitatives et infographies.

Le Centre d'études et de prospective (CEP) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a été créé en 2008 pour développer et promouvoir des activités de veille, de prospective et d'évaluation. Ses travaux ont entre autres pour objectifs de contribuer au débat public et de procurer des éléments de réflexion aux acteurs en charge de la définition des politiques. Le CEP fournit des analyses et des outils de pilotage sur des problèmes publics complexes d'envergure souvent internationale. Ses observations et travaux sont rendus publics à travers plusieurs formats de publications : bulletin de veille, notes d'analyse, revue Notes et Études Socio-économiques, documents de travail, rapports, etc.

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

Prix : 7,99 euros

ISBN : 978-2-11-145920-5

Code DF :5HC48300

